MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ D'ETHNOGRAPHIE
FONDÉE EN 1859
RECONNUE COMME ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE
N° 5.

ETHNOGÉNIE

DE

L'AQUITAINE PRIMITIVE

PAR A. CASTAING
VICE-PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ D'ETHNOGRAPHIE.

PARIS
MAISONNEUVE FRÈRES ET CH. LECLERC ÉDITEURS
LIBRAIRES DE LA SOCIÉTÉ D'ETHNOGRAPHIE
25, QUAI VOLTAIRE, 25
1885

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ D'ETHNOGRAPHIE
FONDÉE EN 1859
RECONNUE COMME ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE
N° 5

LES ORIGINES DES AQUITAINS

Ethnogénie de l'Aquitaine primitive

PAR

ALPH. CASTAING,
Vice-Président de la Société d'Ethnographie.

PARIS
MAISONNEUVE FRÈRES & CHARLES LECLERC, ÉDITEURS,
LIBRAIRES DE LA SOCIÉTÉ D'ETHNOGRAPHIE
25, Quai Voltaire, 25
1885

SOCIÉTÉ D'ETHNOGRAPHIE
RECONNUE COMME ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE.

ETHNOGÉNIE DE L'AQUITAINE PRIMITIVE

par A. CASTAING.

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ D'ETHNOGRAPHIE
FONDÉE EN 1859
RECONNUE COMME ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE
N° 5

LES ORIGINES DES AQUITAINS

Ethnogénie de l'Aquitaine primitive

par

ALPH. CASTAING
Vice-Président de la Société d'Ethnographie

INTRODUCTION

I. — La question des Origines de l'Aquitaine n'est point de celles que l'on résout instantanément. L'insuffisance des instruments historiques, l'incertitude d'un grand nombre d'attributions, l'état peu avancé des études opposent de grands obstacles. Mais, déjà, l'on constate que le terrain actuel des recherches est défectueux ; il faut un point d'appui plus solide.

Tel est l'objet du présent travail ; laissant provisoirement de côté les détails de l'ordre physique, intellectuel et moral, éléments d'une étude complète d'Ethnographie, il se renferme dans les faits qui établissent l'origine des populations ; l'histoire et ses annexes immédiates lui suffisent.

La question est hantée par un fantôme qui s'appelle l'Origine ibérienne des Aquitains ; plusieurs ont cru le voir, les autres en jurent de confiance ou suivant un mot d'ordre. De nombreuses nuits passées au milieu de ces ruines m'ont démontré l'inanité de la légende : il n'y a là ni

corps, ni esprit ; c'est un simple cauchemar, produit d'une science indigeste. Je sais bien que l'on n'est pas près d'en convenir ; il est si doux de rééditer tranquillement ce qui se répète depuis des siècles, et plus commode que d'y aller voir. Et puis, tant de réputations y sont engagées, qu'on défendra l'erreur jusqu'au dernier souffle. En attendant, proclamons la vérité.

Les Aquitains sont des Gaulois, non pas identiques à ceux de telle ou telle autre branche, mais de la même grande famille. Il y a des différences de métissages ; les caractères généraux sont les mêmes : les détails de langage, de mœurs, de croyances font qu'ils sont Aquitains et non pas Galls, Belges ou Bretons.

Plus tard, ils ont reçu le nom de Gascons. La révolution qui leur valut ce titre n'a pas de racines plus profondes que celle qui les dépouilla du titre d'Aquitains, pour en revêtir les riverains de la Vienne et de la Loire, simple revirement de locutions administratives. Du reste, Aquitains ou Gascons, ils n'ont avec les Basques d'autre rapport que celui d'un voisinage plus ou moins immédiat avec les autres peuples d'Espagne ; que les relations établies par les invasions aquitaines en particulier, et celtiques en général, de l'autre côté des Pyrénées.

II. — L'histoire de l'Aquitaine primitive est assurément très pauvre ; néanmoins, ses antiquités forment un tel contingent, que leur annexion à l'exposé, sous forme de notes ou de digressions, le rendrait insaisissable. Ces informations ont été recueillies dans une seconde partie : la forme alphabétique en a fait un dictionnaire.

Quant à l'exposé même, la méthode chronologique pouvait seule convenir. Mais ce n'est pas assez que d'énumérer les faits dans l'ordre de leur succession : il faut que les autres notions viennent chacune à sa date,

qui est le seul moment où elles expriment la réalité des choses. Sévèrement observé, ce procédé prévient les contradictions et les obscurités dont la plupart des auteurs ne se sont pas dégagés jusqu'à présent.

Ainsi, c'est presque toujours avec raison que l'on accorde créance aux délimitations ecclésiastiques antérieures à 1789. Dans l'organisation administrative des successeurs de Constantin, le diocèse impérial (*diœcesis*) fut adopté par l'autorité ecclésiastique, qui en maintint les limites, pendant le moyen-âge et les temps modernes, sauf des modifications qui appartiennent à l'histoire. Mais cela ne répond nullement aux divisions employées antérieurement, et surtout aux répartitions ethniques de l'époque de Jules César. Il faut distinguer les dates : c'est ce que j'ai fait.

III. — On reproche à quelques-uns de nos devanciers d'accorder une importance exagérée à la ressemblance des noms, dans les attributions de localités et de peuples. Il est vrai qu'isolé, ce caractère n'a qu'une médiocre importance : le cas fortuit, l'inexactitude de la transmission, la multiplicité des mêmes formes en des lieux divers, font naître le doute ; mais l'appui que des circonstances d'un autre genre donnent à la conjecture en relève la valeur. Il faut, du reste, se garder de chercher, dans ces noms, des chefs-lieux ou des contrées ethniques ou politiques ; le plus souvent, ils indiquent des points limitrophes dont l'indication fut fournie par les communautés voisines.

Je n'abuse point des étymologies : il eût été facile d'en donner un grand nombre ; mais je n'ai admis que celles qui sont absolument sûres ou du moins très probables. C'est assez dire qu'il n'en est pas une seule qui soit empruntée au basque. Quant aux origines celtiques, je ne garantis pas celles de l'ancienne école ; les autres reposent sur la Grammaire

Celtique de Zeuss, laquelle constitue, comme on le sait, la Loi et les Prophètes.

La première des cartes ethnographiques jointes à ce travail confond les données de César et celles de Pline. C'est que la nomenclature de ce dernier est empruntée aux Mémoires d'Agrippa qui se rapportent à la même époque et donnent l'état ethnique de l'Aquitaine, au moment de l'occupation romaine.

La carte dite de l'époque gallo-romaine prolonge ses indications jusqu'à l'invasion des Barbares : venue en dernier lieu, l'invasion des Vascons est si restreinte qu'elle ne change rien à l'ensemble.

Un peu de linguistique n'eût pas été de reste ; mais, le sujet étant très vaste, je n'en dis qu'un mot, laissant à une étude spéciale le développement à lui donner.

ORIGINE DES AQUITAINS

I

L'AQUITAINE ET LES AQUITAINS

La première mention historique du nom de l'Aquitaine date de l'expédition de César (1). Les *Commentaires* signalent, comme l'une des trois grandes divisions de la Gaule, le pays compris entre les Pyrénées, l'Océan et la Garonne (2). On crut longtemps que ce nom d'Aquitaine, étant de fabrique latine, faisait allusion à l'abondance des eaux douces ou minérales de la contrée (3). On a proposé ensuite une douzaine d'autres étymologies fort contestables : celles qui sont tirées du basque comptent au nombre des plus mauvaises (4).

On conteste la définition de César : dépassant la ligne de la Garonne sur deux points seulement, les Aquitains n'auraient pas atteint ailleurs les rives de ce fleuve. C'est une erreur : il fut un temps où les Aquitains remplirent tout le périmètre circonscrit par la Garonne et le dépassèrent ; à l'époque de César, leur habitat était entamé (5) ; les usurpations se mul-

(1) Selon Strabon, César a vulgarisé le nom alors inconnu de l'Aquitaine.

(2) César, *Guerre des Gaules*, I, 1.

(3) Telle est l'opinion de Vinet, Marca, Hauteserre, etc. La quantité prosodique du mot paraît s'opposer à cette dérivation.

(4) La question est discutée dans mon mémoire *L'Aquitaine avant et jusqu'à l'époque de César*, 1870.

(5) Selon l'observation de Marca, César indique la Garonne, de Toulouse à l'embouchure, comme séparant les Celtes et les Aquitains. Il ne parle pas de la portion où la Narbonnaise avait déjà empiété sur l'Aquitaine.

tiplièrent jusqu'à la chûte de l'Empire romain. Mais, en restant au point de vue ethnographique, qui est celui des origines et de la nationalité des habitants, on reconnaît aisément :

1° Que tout le pays circonscrit au N.-E. par le cours de la Garonne fut l'habitat de la population aquitaine, aux époques les plus reculées de l'histoire ;

2° Que, sur les points très circonscrits qui furent envahis par des gens d'une autre nationalité, il y eut mélange, mais non absorption, les caractères ethniques de l'Aquitaine ayant survécu ;

3° Enfin, que, dans plusieurs contrées au-delà du fleuve, les populations ont conservé une certaine somme de ces caractères, qu'elles devaient à leur origine aquitaine.

La définition de César est dans la vérité ; elle ne contient pas toute la vérité ethnographique.

La délimitation ethnique de l'Aquitaine, au temps de l'invasion romaine, est la suivante :

A l'O., les côtes de l'Océan (Golfe de Gascogne), de l'embouchure de la Gironde à celle de la Bidassoa (1) ;

Au S., la limite occidentale de la vallée de la Bidassoa, de Fontarabie au port de Lohiluz ; puis, en se dirigeant vers l'E., la frontière franco-espagnole jusqu'au pic de Lindux ; la ligne de partage des eaux, comprenant au N. le Val Carlos jusqu'au col de Bentarte (2) ; la frontière jusqu'au port de la Picade, au S. O. du val d'Aran, où la Garonne prend sa source (3) ; après avoir enveloppé cette vallée, la limite reprend,

(1) Voyez, au Dictionnaire, *Oeaso*, *Pimpedunni*, *Varduli*.
(2) Oihénart, Marca.
(3) Voyez, au Dictionnaire, *Venami*.

aux monts Cabrère, la ligne de la frontière politique, jusques au col de Puymorins, point extrême à l'E.

A l'E., en partant du Puymorins, la ligne suit la frontière politique, en contournant la vallée de l'Ariège ; puis elle prend la direction des Corbières occidentales, en traversant le Rebenti, au point où il se dérobe sous le sol ; c'est ensuite la limite du bassin de l'Hers et de ses affluents jusqu'au détroit de Fanjeaux, près du canal du Midi (1).

Au N. E., laissant en dehors l'antique *Fines*, qui est Pesquière, la limite circonscrit le bassin de l'Hers jusqu'au confluent, à Cintegabelle ; puis, c'est l'Ariège et la Garonne jusqu'à l'Océan.

César signale des différences dans les mœurs et le langage des trois fractions de la Gaule (2) ; mais, lorsqu'il décrit les mœurs, il en fait un seul portrait (3) : les Aquitains sont donc des Gaulois. L'opinion de César est considérable : à Toulouse, où fut sa base d'opérations, il fut facilement informé de la manière d'être de ses voisins, dont une partie était déjà annexée à la Province Romaine ; il connut leurs chefs ; il visita même leur pays, avant sa rentrée à Rome (4). Il les a toujours tenus pour Gaulois ; jamais il ne les traita d'étrangers ou d'Ibères.

Les autres historiens ne s'expriment pas différemment ; Polybe dit que les Pyrénées séparent l'Aquitaine de l'Ibérie (5) ; Dion Cassius déclare expressément que les Aquitains sont des Gaulois (6). Les géographes, Mela, Pline, sont du même avis ; Strabon également, mais il ajoute : « A

(1) Voyez, au Dictionnaire, *Belendi*, *Saltus*, *Pyrenoeus*.

(2) César, *Guerre des Gaules*, I, 1.

(3) César *Libr. Citat.*, VI.

(4) César, *Libr. Citat.*, III, 46.

(5) Polybe, III, 8.

(6) Dion, XXXIX, 46. Γαλαται γαρ Και αυτοι οντες

vrai dire, les Aquitains diffèrent du groupe gaulois, tant par les formes physiques que par la langue ; ils ressemblent plutôt aux Ibères » (1). Il était naturel que les Aquitains ressemblassent à leurs voisins d'Espagne, dont la plupart étaient gaulois ou aquitains. Mais l'assertion est d'un poids bien léger : compilateur lointain, écrivant d'après des auteurs grecs d'ancienne date, dont il brouille les données avec celles de César, Strabon ne brille pas par le jugement, et il faut toujours se tenir en défiance (2).

Aujourd'hui, on aggrave à plaisir ses erreurs ; on lui fait dire que les Aquitains sont des Ibères. Cependant, il ne cesse de déclarer que les Aquitains sont des Gaulois, et il se réfère à ce qu'en a dit « le dieu César » (3). Strabon n'ignore pas d'ailleurs que les échanges de populations entre la Gaule et l'Espagne ont toujours eu lieu jusqu'alors, selon un mouvement gyratoire : du N. au S., le long de l'Océan ; du S. au N., sur la côte de la Méditerranée. Aussi ne dit-il nulle part que les Aquitains sont venus d'Espagne ; mais il affirme que certains peuples d'Espagne sont des Gaulois.

---

(1) Strabon, IV : μαλλον « plutôt » ; il n'est pas bien sûr du caractère. Cf. Bladé, *Etude sur l'Origine des Basques* ; Graslin, *De l'Ibérie*.

(2) Il reproche à Polybe de croire que l'Europe n'a pas l'étendue de l'Asie et de l'Afrique réunies. Sa description de la Gaule, a-t-on observé, « ne répond ni à l'état vrai des lieux, ni à la direction des montagnes, ni au cours des fleuves. » Valentin Smith, *Divisions territoriales de la Gaule Transalpine*, dans les *Mémoires lus à la Sorbonne*, 1865.

(3) Ο θεος Καισαρ. Strabon, IV, 1.

II

LES AQUITAINS ET LES IBÈRES

Les Romains donnaient à l'Espagne le nom d'*Hispania :* actes publics, orateurs, historiens n'en connaissent point d'autre. Les poètes ont employé celui d'*Ibéria* : cela faisait bien dans le vers, l'expression s'éloignait de la vile prose, et il était de bon ton d'imiter les Grecs.

Les Grecs tenaient des Phéniciens le nom d'Ibérie, qui signifie région extrême, à l'opposite (1) : situation de l'Espagne, relativement à la Phénicie. On ne désignait ainsi que les côtes de la Méditerranée, siège des établissements helléniques. Le surplus était attribué aux Celtes ou portait des noms phéniciens : la Tartèse, le Bétis, les Cynésiens, les Colonnes d'Hercule (2). Du reste, les Grecs ont connu le vrai nom de l'Espagne, qu'ils écrivaient *Spania* (3).

Quant à l'Ebre, il semble que la proximité des lieux fit confondre des mots d'origine différente. Le nom de ce fleuve vient sans doute des Celtes qui possédaient la plus grande partie de ses rivages, surtout du côté

---

(1) עבר *éber*, de la racine עבר *ébar*, passer outre, עבר הים *eber haiam*, région transmarine.

(2) Polybe, III, 7 : « Les autres parties sont connues depuis trop peu de temps pour avoir reçu des noms. » — Cf. Hérodote, II, 33 ; IV, 49, 152, 192. Orphée, *Argon* ; Aristophane, *Grenouilles*, 475 ; Aristote, *Météor.* I, 1 ; Strabon, III ; Pausanias, VI.

(3) C'est ainsi qu'on le trouve dans Saint-Paul, *Romains*, XV, 24 ; dans Athénée, parlant du Portugal ; dans Galien, Epiphane et même Lycophron. Les navigateurs grecs visitèrent, à des dates inconnues, l'Algarve et le cap St-Vincent, qu'ils appelèrent σφην « coin », le *Cuneus ager* des Romains (Marcien d'Héraclée, *Périple de la mer Ext.*). Il n'est pas impossible que le nom de l'Espagne vienne de là.

de la source : chez eux, le terme signifie cours d'eau, rivière, et ils l'ont répandu dans tous les territoires qu'ils ont occupés en Gaule, en Italie, en Espagne et dans la Grande Bretagne (1).

Ibérie est une expression géographique, dont les géographes latins ne font point usage (2). Les Ibères des Grecs, *Hispani* des Latins, vivent sur ce périmètre, quelle que soit leur provenance et leur nationalité : Libyens et Ligures, Phéniciens et Carthaginois, Celtes, Aquitains, Vascons, Grecs et Romains. Mais le terme n'a aucun sens ethnographique et il n'y a pas de race ibérienne. Les Vascons sont des Ibères, pour les Grecs, en tant qu'ils habitent l'Espagne ; les Aquitains ne sont pas plus des Ibères qu'ils ne sont des Vascons : tel est le sentiment de toute l'Antiquité.

Si le nom d'Ibérie appartenait à quelque région de la Gaule, ce serait aux rivages de la Méditerranée : là s'établirent des peuples venus d'Espagne, dits Ligures : c'est ainsi qu'on a pu dire que l'Ibérie s'étendait jusqu'aux bords du Rhône, ce qui indique une parenté entre les habitants des deux versants des Pyrénées orientales.

Le vieux mythe de l'origine ibérienne des Aquitains date du moyen-âge (3) ; sorti d'une légende, vulgarisé par les imaginations monstrueuses de Tostat et d'Annius de Viterbe, il trouva faveur auprès de quelques érudits de la Renaissance. Le docte Oïhénart oppose gravement la critique d'Ambroise Moralès au système du sicilien Marineio et de Garibay, qui veulent que le basque ait été la langue de toute l'Espagne antique ; il conclut que cet idiome ne régna que dans le nord et l'ouest, qui sont justement

---

(1) Le thême *ap* a produit un grand nombre de radicaux et une infinités de dérivés. — Voyez au Dictionnaire, *Averan*.

(2) Méla, qui est espagnol, ne s'emploie jamais.

(3) Graslin, *De l'Ibérie* ; en 1073, Llanès, dans sa *Leyenda Pendadola*, fait de Thubal le père des Basques et des Espagnols ; système ressuscité par Larramendi.

les pays celtiques. Ses preuves ne sont pas convaincantes (1). Il montre plutôt le contraire.

Cependant, Joseph Scaliger avait émis l'opinion de l'identité des Ibères et des Aquitains (2); grave autorité : les amateurs d'affirmations retentissantes et de théories toutes faites s'y rallièrent ; les esprits éclairés par la vraie connaissance des antiquités du pays n'ont cessé de protester contre ce paradoxe (3).

Plus tard, l'école basque affirma que sa langue était celle de l'Espagne et de l'Aquitaine ; elle la fit remonter au Paradis terrestre, à la Tour de Babel. W. de Humboldt prêta l'appui de son nom à ces innocentes prétentions (4).

C'est une audacieuse entreprise que celle qui prétend donner le mot des antiquités de l'Espagne, en écartant de parti pris les peuples qui l'ont dominée pendant les dix siècles de sa formation sociale. Pour Humboldt, Phéniciens, Carthaginois et Grecs ne sont rien ; les Africains n'existent pas ; le cananéen, le punique, le berber, les langues libyques, le grec lui-même, ne fournissent aucun élément à sa linguistique ; le basque supplée à tout. Ne sachant pas voir les signes éclatants des données orientales, il abonde en méprises (5) : son œuvre est ridicule.

---

(1) Oïhénart, *Notitia utriusque Vasconioe*, p. 18 et s. Son vocabulaire comparatif de l'espagnol et du basque n'est pas fait pour prouver sa thèse : sur les sept premiers mots, un est cananéen, deux autres sont arabes ; le reste à l'avenant.

(2) J. Scaliger, *Dissertation sur les langues d'Europe*.

(3) Cf. Bladé, *Etudes sur l'Origine des Basques*.

(4) W. von Humboldt, *Pruefung der Untersuchungen ueber die Urbewohner Hispanien, vermittelts der Vaskischen Sprache*. Ayant voyagé dans le pays basque espagnol, en 1804, il vit bien qu'Astarloa et les autres n'étaient que des rêveurs dénués de portée : il mit donc ses notes de côté. Mais en 1817, le *Mithridates* d'Adelung, lui ayant fourni l'occasion de hasarder sa théorie, il suivit sa veine et publia, en 1821, l'ouvrage dont le titre précède. Je reste persuadé qu'il comptait faire une simple mystification.

(5) On en voit quelques-unes relevées dans notre *Aquitaine avant et jusqu'à l'époque de César*. Mais il y en a bien d'autres.

De tous ceux qui vont répétant, après lui, que les Aquitains sont des Ibères, il n'en est pas un qui puisse invoquer une autre autorité que la phrase équivoque de Strabon, ni d'autre preuve, que des mots basques presque toujours défigurés et appliqués en dépit du bon sens ; opinions préconçues, et absolument démenties par les faits, ainsi que par le témoignage de toute l'Antiquité.

III

LES PREMIERS HABITANTS DES GAULES

On ignore quels furent les premiers habitants des Gaules : cet aveu s'impose à la plupart des pays.

Les recherches dites préhistoriques ne donnent aucune conclusion : les dates manquent. On prend pour très anciens des faits relativement modernes. En se mettant en dehors de la chronologie, on s'enlève toute autorité ; le vrai nom de cette nouvelle science serait *extra-historique*. Tout y est confusion : entre les divers âges des reliques antiques, pierre, bronze et fer, la classification est impossible.

Le plus important de tous ces âges, celui de la pierre, flotte dans le vague. A la venue des Romains, on fabriquait, un peu partout, non-seulement des haches polies, mais des silex éclatés. La hache de pierre a figuré dans les rangs des Saxons à la bataille de Hastings, et il ne serait pas difficile de montrer que l'usage survécut à cette époque. En Gaule, l'âge de pierre est celtique, au même titre que le bronze et le fer.

De leur côté, les habitations lacustres, dont l'emploi paraît être local, nous ramènent à la période romaine.

Les observations anatomiques ont donné lieu à beaucoup de déclamations. Le fameux crâne d'Engis, par exemple, a son similaire dans une pièce du Musée Britannique considérée comme le type du pur Caucasique (1). Celui de Néanderthal, bien que bizarre, ressemble à la tête du

(1) On trouve cette forme dans la plupart des sépultures de la Suisse.

héros Robert Bruce, et à celle d'un médecin contemporain (1). Quant aux restes de Cro-Magnon, si ces beaux ossements sont des types de races, l'Humanité n'a qu'à pleurer sa dégénérescence. (2).

On veut nous donner, comme signes de race, certaines modifications des os des membres ; cela n'est pas sérieux, au point de vue de l'anatomie. La perforation de l'olécrâne, le fémur à colonne, la platycnémie du tibia ne sont que des accidents plus ou moins généralisés, toujours explicables par les fonctions des muscles correspondants et qui appartiennent à toutes les époques, ainsi qu'à tous les groupes de l'Humanité. (3).

Les recherches préhistoriques ont enseigné bien peu de chose : J'y cherche une indication précise, origine, parenté, état anatomique et physiologique. (4). Leur résultat à été de jeter le trouble dans la critique historique, en exagérant les procédés d'induction et en substituant l'hypothèse à la tradition.

Quant aux monuments mégalithiques, menhirs, dolmens, cromlechs,

---

(1) Huxley's, *Man's place in nature* ; C. Vogt, *Leçons sur l'Homme.*

(2) Broca, *Memoires d'Anthropologie.*, t. II.

(3) La perforation de l'olécrâne résulte d'un arrêt ou d'une imperfection du développement ; cette apophyse du cubitus n'a pas la force de résister à la pression de la poulie de l'humérus. L'effet est toujours fréquent dans la femme, et général chez l'Orang jeune.

L'exagération de la ligne âpre, qui produit le fémur à colonne, indique la vigueur des muscles postérieurs de la jambe : ce caractère éminemment humain est opposé à celui des singes, dont le fémur est cylindrique.

Enfin, la platycnémie, qui aplatit latéralement le tibia, augmente la puissance des muscles de la région : « La surface d'insertion du jambier postérieur, dit Broca, est portée sur la face interne ; la surface du muscle poplité et celle du fléchisseur commun des orteils s'ajoutent à la face interne. » Sans doute ; mais il faut tenir compte aussi du surcroît de force donné au jambier antérieur, qui s'insère sur les deux tiers supérieurs de la face externe du tibia ; alors on voit qu'il en résulte plus de mobilité dans le gros orteil et dans tout le pied. Ces caractères ne sont pas spéciaux à l'homme préhistorique.

(4) Les 33 squelettes trouvés dans la grotte Duruty, à Sordes, ont présenté, aux yeux de MM. de Quatrefages et Hamy, des catactères semblables à ceux des ossements de Cro-Magnon : il y aurait donc parenté entre les riverains de la Dordogne et ceux de l'Adour et des Gaves.

il serait difficile de leur assigner une valeur ethnographique. On les trouve partout, depuis la Scandinavie jusqu'à l'Inde, en Afrique, au Pérou ; partout, ils signalent des époques où l'histoire ne peut atteindre. Se rattachant surtout au culte de la tombe, l'usage en a pu survivre aux Sociétés qui donnèrent les premiers modèles : il est donc impossible de leur attribuer une date et une signification (1).

On a dit que les premiers sujets étaient des Nègres, ce qui n'est point confirmé. On a prétendu aussi que c'étaient des Basques : rien ne l'établit. Dans l'idiome, qui est à peu près la seule caractéristique de ce peuple, la philologie contemporaine a cru reconnaître une assez étroite parenté avec les langues finnoises et même avec celles de l'Amérique (2). Si les Basques sont venus des rivages de la Baltique ou des hauteurs de l'Altaï, antérieurement aux Celtes, ils pourraient être les hommes inconnus de l'âge du renne. (3). Ayant traversé la Gaule du N. E. au S. O., comme la plupart des invasions postérieures, refoulés ensuite vers le Golfe de Gascogne et finissant par franchir les Pyrénées, ils se seraient réfugiés sur le versant méridional de la chaîne.

Mais c'est pure conjecture : le fait remonte si haut et il est si mal justifié, que c'est comme s'il n'existait pas. En France et notamment dans l'Aquitaine antique, leur trace n'est nulle part : les mœurs, les institutions, le langage s'en désintéressent également.

Les premiers habitants de la Gaule, comme ceux de toute l'Europe occidentale, furent des Scythes d'Europe, dont le plus ancien établissement fut au bord du Tyras ou du Dniester ; des Tirites, et peut-être des Caucasiens.

---

(1) Dans l'Aquitaine, la proportion des monuments mégalithiques paraît décroître, en allant de l'E. à l'O., mais celle des tumulus paraît augmenter.

(2) Pr. Lucien Bonaparte, H. de Charencey, etc.

(3) Bergmann, *Les Gètes*, veut qu'ils soient de race Sabméenne ou Laponne, refoulés par les Celtes, dont ils auraient formé l'avant-garde.

Les mœurs de ces peuples troglodytes et chasseurs sont celles de nos hommes préhistoriques lesquels, selon toute probabilité, sont des Tirites, et en tout cas, des Scythes d'Europe. Les Basques peuvent être les épaves, le résidu de ces populations refoulées dans les hautes vallées de la Navarre ; mais ici, les mœurs encore signalent l'intervention Moskhe et peut-être celle de l'élément Tubalien, qui s'associent pour composer les races du Caucase, et que les auteurs grecs ont également qualifiés de Scythes d'Europe.

Les traces de ces Scythes préhistoriques existent ailleurs qu'en Navarre; mais le travail des recherches est à faire.

Il y a aussi des Ligures. Ce nom désigne précisément un peuple ou même un groupe qui s'est établi, vers le XIIIe siècle avant notre ère, sur les bords de la Méditerranée, autour du golfe de Lyon, depuis les Pyrénées jusqu'à la Toscane. Un sens plus étendu et moins exact comprend tous les peuples venus d'Espagne qui ont occupé le sud-est de la Gaule, l'Italie et la Sicile : ce sont gens d'origine chamique, dont on retrouve les traces jusqu'aux bords du Nil et même jusqu'à l'Euphrate (1). Plusieurs se fixèrent dans la contrée qui fut plus tard la Province romaine ; quelques-uns ont pu traverser la Garonne et occuper, sur la rive gauche de ce fleuve, une zone plus ou moins profonde : on serait tenté d'en retrouver des souvenirs. Mais leurs rapports avec la famille des Aquitains restent encore à l'état de mystère (2).

Les Phéniciens, quoique précédés par la fable, finissent sous un jour plus historique. L'action immédiate de ce peuple navigateur et commerçant s'exerça principalement sur les côtes de la Méditerranée ; mais, soit qu'ils aient pénétré en force dans l'intérieur des terres, comme les tradi-

---

(1) Question élucidée dans nos *Origines et Migrations des Berbers.* (Voy. *Revue Orientale et Américaine*, juillet 1878).

(2) Voyez, au Dictionnaire, *Ligures.*

tions le rapportent (1), soit pour toute autre cause, des monuments irrécusables montrent leur intervention en Aquitaine (2).

Les Grecs, les Romains, les Germains, dans ce que nous en savons, appartiennent exclusivement à l'histoire, La part de la domination romaine est immense.

---

(5) La légende conduit Hercule au Centre de la France, où il aurait fondé *Alesia* (Diodore, L. IV). Inutile de rappeler qu'Hercule est la personnification des Phéniciens.

(1) Voyez, au Dictionnaire, *Belisama*, *Ilhun*, etc.

IV

LES GROUPES CELTIQUES.

La première lueur qui éclaire l'histoire, c'est la Table des Peuples, monument de la tradition générale conservé par la Genèse (1). Evidemment exact, au point de vue ethnographique, ce récit donne à la famille de Gomer le titre d'aînée de l'Humanité (2). Développée avant les autres, elle fut la première à se répandre dans le monde : tout confirme cette donnée.

Les Orientaux y distinguaient trois branches, dont les noms se rattachent peut-être à des positions géographiques. Les Grecs, pères de l'histoire classique, employèrent diverses dénominations dont la dominante est celle de Celtes : au temps d'Hérodote, ce nom désigne toutes les nations du centre et de l'ouest de l'Europe : c'est une épithète laudative du genre de celles dont les peuples primitifs aiment à se parer. Celtes signifie les vaillants, les forts (3).

L'Asie fut certainement le premier habitat des Celtes : on croit retrouver quelques-uns de leurs descendants non loin de la mer Caspienne. Un mouvement progressif, qui dura vingt siècles, les a portés jusqu'aux ex-

---

(1) *Genèse*, X.

(2) Gomer, le parfait, c'est-à-dire le bien organisé, est l'aîné de Japhet, aîné de Noé, type de l'Humanité.

(3) « *Celtae*, *Keltae*, *Geltae*, c'est le même mot ; *gelt* veut dire valeur. » Leibnitz. Cf. le celtique *gall*, pouvoir. L'ancien nom est Celte ; le nouveau Galate, dit Pausanias, 1, 6 ; Appien, *Hisp.* 1, 30, ajoute que les Celtes sont les Gaulois et les Galates. Les noms de Celte, Gall, Galate, Gaidhal, etc., viennent du celtique *gaidal*, impétueux (Zeuss, *Gramm. Celt.*).

trêmes limites de l'Occident européen (1). Une série de migrations en partie involontaires les mit successivement en possession des contrées situées au N. de la mer Noire et du Danube, depuis le Caucase, jusqu'au Rhin. Dans l'Europe centrale, ils furent plus tard envahis, absorbés ou même remplacés localement par les hordes gothiques et teutonnes, qui les suivaient de près. La Gaule étant devenue enfin le siège principal de leur nationalité, des détachements considérables rayonnèrent en divers sens. Les uns, s'écoulant en Espagne, refoulèrent les prétendus aborigènes venus d'Afrique ; d'autres peuplèrent la Grande-Bretagne ; un courant qui appartient à l'histoire occupa le pays au sud du Danube, la Rhétie, l'Illyrie, la Grèce et l'Asie Mineure ; un autre se fixa dans le nord de l'Italie et parvint jusqu'à Rome (2).

Au milieu de ces grands mouvements, la Gaule apparaît comme un vaste entonnoir dont le bord supérieur est limité par le cours du Rhin, dont l'issue principale est étranglée entre les Pyrénées occidentales et l'Océan, vers la Bidassoa. Toutes les populations celtiques s'y engouffrent : les unes émergeant par dessus bord, à travers la Manche, le Rhin et les Alpes; les autres suivant la direction du N. E. au S. O. ; plusieurs se répandant en Espagne, par la dépression occidentale des Pyrénées.

Ne s'inquiétant pas des traditions et se livrant plutôt à ses impressions personnelles, César ne reconstitue pas moins le système ethnographique des pays; il décrit trois groupes de Gaulois qu'il appelle Aquitains, Celtes et Belges (2). Cela suppose trois migrations distinctes, et probablement des

---

(1) La date initiale, 2400 à 2500, répond à celle de la dispersion des peuples symbolisée dans la légende de la Tour de Babel. La date finale est celle que l'on assigne à l'arrivée des Belges, IVe siècle avant notre ère.

(2) Tite Live, V. 34 et s. — Justin, xx, 5 ; xxxiv, 4. — L'école des Celtistes se plait à convaincre Tite Live d'inexactitudes géographiques dans le récit des expéditions de Bellovèse et de Sigovèse : simple régal d'érudits. Tite Live compilait et qu'importe ! L'histoire tout entière et les monuments certifient le fait.

mélanges d'éléments étrangers (1) : conditions nécessaires pour justifier les modifications de langage et de mœurs. Les géographes antiques fournissent les mêmes informations (2).

Lorsque la critique chercha ses données dans la linguistique, elle reconnut deux familles de langues chez les Celtes. Amédée Thierry tira de là un système divisant les Celtes en Galls et Kimris ; car, à la suite de Humboldt, il s'imagina que les Aquitains sont des Ibères. Le nom de Galls, qu'il donne aux Celtes de César, comprend les Irlandais, les Écossais et le centre de la France ; celui de Kimris (Belges de César) s'applique aux populations de l'Angleterre, au nord de la Gaule et à l'ouest, depuis l'embouchure de la Seine jusqu'à la Gironde.

Toute vague et hasardée qu'elle fût, cette théorie séduisit : elle subsiste encore et l'on ne peut nier qu'elle n'ait été féconde. On lui reproche d'accorder une grande part à l'hypothèse, et surtout de semer les difficultés sous les pas de la linguistique, personne sujette à trébucher : de là les antipathies, au sein de l'école qui puise en Allemagne ses inspirations. Mais les Celtistes n'ont pu faire disparaître la distinction des langues : ils se sont bornés à changer les noms. Leur systéme purement négatif consiste à déclarer qu'ils ne trouvent en Gaule que l'une des langues celtiques (3). En cherchant mieux, ils en trouveront trois : elles y furent, puisque César et les autres les y ont rencontrées. Toutes les inductions de la phonétique et de la grammaire se brisent contre de pareils témoignages.

César n'avait aucun intérêt à émettre l'erreur ; dans cet ordre de faits,

(1) César, *Guerre des Gaules*, I, 1.

(2) Strabon, IV, et passim. — Méla, III, 2. Pline, IV, 17.

(3) Les Celtistes admettent deux langues celtiques : au lieu de gallique, ils disent irlandais ; au lieu de kimrique, c'est breton. Zeuss l'a voulu ainsi ; mais le changement n'est pas heureux : basé sur les données de la géographie, il ne se prête pas à l'expression des rapports et des distinctions ethnographiques.

des milliers de ses concitoyens l'auraient convaincu d'imposture : s'il a dit qu'il y avait trois groupes de Gaulois et trois langues, c'est que tout cela y était réellement. Quant à la répartition géographique, Strabon la confirme, en la modifiant tout juste assez pour montrer l'indépendance de son appréciation personnelle. Il n'en faut pas davantage.

Au surplus, la question de la distinction en Galls et Kimris étant secondaire dans cette étude, nous allons passer, sans plus, aux Aquitains.

V

LES AQUITAINS AVANT CÉSAR.

Il est de principe, en Ethnographie, que les peuples conquérants s'établissent dans les plaines fertiles où la vie est agréable et facile : c'est l'exercice du droit de la force. Au contraire, les envahis, les vaincus, se réfugient dans les montagnes où la défense leur est possible, dans les sables et les pays stériles qu'on ne leur dispute pas. Cédant devant des forces supérieures, les Aquitains se sont laissés confiner dans les vallées des Pyrénées, dans les collines de l'Armagnac, dans les landes océaniques. Etaient-ils donc les premiers Celtes arrivés sur le sol gaulois ? sinon des conquérants de même race qui l'ont parcouru et y sont restés ? cela ressort de leur situation à l'extrême lisière de la région, à l'opposite du point par où les migrations sont entrées ; des traces qu'ils ont laissées de leur passage ; enfin, de la place qu'on s'accorde à leur assigner en tête des confédérations de la Gaule (1).

On ne saurait fixer la date de leur arrivée en Gaule ; en général, ils ont précédé les autres groupes gaulois (2). Ils ne furent ni un détachement,

---

(1) César, Strabon, Pomponius Méla, Pline, commencent leurs énumérations par les Aquitains.

(2) Amédée Thierry fait arriver les Galls vers le XVIe siècle avant notre ère. Cette conjecture ne semble point exagérée, si l'on considère que leur conquête dans l'Hispanie occidentale délogea les Ligures qui remontèrent au nord, poussant devant eux les Sicules, et que ceux-ci étaient encore établis sur le territoire de Rome, quatre-vingts ans avant la guerre de Troie, soit en 1289 ou 1264, selon le témoignage du sicilien Philiste, qui les connaissait pour les avoir vus de près (Diodore, V). Aujourd'hui, l'on vient dire que les Celtes ne seraient par arrivés en Gaule avant le VIIIe siècle : hypothèse purement négative et hasardeuse.

ni une avant-garde. Sur la plupart des points, la mythologie, le langage, et même les mœurs, les distinguent suffisamment; aux lieux où il y eut mélange, la tradition de la superposition a subsisté.

Leur habitat primitif fut beaucoup plus étendu que celui où César les montre réduits. Non-seulement ils occupèrent, entre l'Aude et la Garonne, des territoires que la Province romaine usurpa de bonne heure, mais la partie la plus abrupte des Cevennes conserve la marque de leurs débris, qui s'y sont maintenus. L'idiome actuel, plus voisin de celui de l'Aquitaine que de ceux du Languedoc ou des régions intermédiaires, accuse les impulsions dites de race; les différences proviennent des mélanges, qui sont plus profonds au Nord. En un mot, les habitants de la Haute-Auvergne et du Rouergue ressemblent plus à ceux des Pyrénées qu'à leurs voisins immédiats, quelle qu'en soit l'origine historique (1).

L'Aquitaine fut le grand chemin par où s'écoulèrent toutes les migrations gauloises en Espagne. Ses habitants durent avoir une forte part à ces mouvements ; l'histoire le fait entendre (2) ; l'Ethnographie tirera la chose au clair ; mais c'est l'œuvre de l'avenir. En tout cas, ces mouvements ont resserré les frontières primitives; des nouveaux-venus, au lieu de passer plus loin, trouvèrent bon de s'imposer aux populations aquitaines. Les Bituriges Vivisques s'établirent dans ce qui est devenu le Bordelais; l'Agenais fut envahi par les Nitiobriges, colonie ou alliés des Arvernes; ces migrations sont probablement fort anciennes (3).

Au IVe siècle avant notre ère, une nouvelle masse connue sous les noms de Belges et Volkes, arriva du Nord : les Arécomiques à Nimes,

---

(1) L'examen des mœurs et des aptitudes conduirait au même résultat ; mais cela mérite une étude ethnographique.

(2) César, *Guerre des Gaules*, III, 23.

(3) Voyez, au Dictionnaire, *Bituriges, Nitiobriges*.

les Tectosages à Toulouse (1). Ces derniers, célèbres dans l'histoire de la Grèce, comptent aussi dans celle de l'Aquitaine.

Les Tectosages occupèrent la rive droite de la Garonne, depuis le confluent du Tarn jusqu'à celui de l'Ariège : là, ils s'imposèrent à des peuples mélangés de Celtes et de Ligures ; en certains points, surtout au Midi, ils assujettirent des Aquitains. Sur la rive gauche du fleuve, leur occupation fut très restreinte, avant la domination romaine : les monuments n'y montrent ni leur religion, ni leurs mœurs.

A la venue des Romains (118 av. n. ère), les Tectosages furent déclarés fédérés : la guerre des Cimbres fournit aux premiers l'occasion de s'emparer de Toulouse (an 105) ; enfin, à la suite d'une insurrection, la région fut annexée à la Province.

Les guerres de Sertorius compromirent indirectement l'Aquitaine (78 avant notre ère). Le célèbre partisan s'y était ménagé une diversion, dont l'effet s'étendit jusqu'aux Alpes. Manlius ou Manilius Népos s'étant fait battre, en Espagne, par Herculeius, lieutenant de Sertorius, ne fut pas moins malheureux en Aquitaine : mis en déroute, il perdit armes et bagages ; son lieutenant Valerius Præconinus y laissa la vie (2).

Ces évènements n'étaient pas nécessaires pour justifier, aux yeux des Romains, la confiscation des vallées où coulent la Garonne et la Neste. Pompée, vainqueur ou survivant de Sertorius, y installa légalement les débris de l'armée ennemie, qui s'y étaient sans doute réfugiés (an 72). On donna le nom de *Convenæ* à ces soudards que Saint Jérôme représente

---

(1) Voyez, au Dictionnaire, *Volcae*.
(2) César, *Commentaires*, III, 20. — Orose, V, 23.

comme des brigands venus d'Espagne, mais d'origine celtique (1). La qualification resta au pays dont ils occupèrent le chef-lieu (2). Seize ans plus tard, César entreprit la soumission du reste de l'Aquitaine.

---

(1) S t Jérôme, *Adv. Vigilantium*. Cet énorme savant n'avait pas l'intention de fournir une contribution à l'histoire de l'Aquitaine ; mais, en six lignes, il dit mieux que tous : les *Convenae* de Pompée sont un ramassis d'Arévaques, de Vettons et de Celtibères. Ils se fondirent dans la masse indigène, qui était Onobrisate et Garumne.

(2) Voyez, au Dictionnaire, *Convenae* et *Lugdunum*.

VI

L'EXPÉDITION DE CRASSUS.

Ayant à Toulouse sa base d'opérations, et parfaitement à même d'apprécier la force de résistance de l'Aquitaine, César ne jugea point d'abord à propos de perdre son temps à réduire ce paisible pays (1).

Dans la troisième année de son entreprise, les conditions se modifièrent. Publius Crassus, auquel il avait fait une haute position, pour s'assurer le concours du père Crassus, son collègue au triumvirat, venait de compromettre le prestige du nom romain en Armorique (2). César le rappela ; mais, en prenant sa place aux bords de la Loire, il voulut déguiser la disgrâce ; et, pour lui fournir l'occasion d'une facile revanche, il le chargea de recevoir la soumission prévue de l'Aquitaine (3). Evidemment, César organisa le plan et les moyens de la campagne. Crassus n'aurait pu le faire, étant en Armorique ; mais il emmena douze cohortes ; on lui réunit, à Toulouse, des auxiliaires, de la cavalerie, et une levée d'hommes d'élite des divers territoires de la Province, soit trente-six mille hommes,

---

(1) Cf. Napoléon, *Mémoires* ; Notes et Mélanges, écrits par Montholon, corrigés par l'empereur.

(2) César, *Guerre des Gaules*, III, II. Il traite Crassus de petit jeune homme, *adolescentulus dux*, III,7 et 21. Cependant, il lui avait confié le plus haut grade : *magister equitum* ; avec César, qui était partout, la fonction devenait simplement honorifique.

(3) Il confie à d'autres les postes difficiles : à Labiénus, la garde du Rhin ; à Titurius Sabinus, celle des bords de la Manche, avec douze légions, plus de cinquante mille hommes, *Libr. Cit.*, III, II.

selon les évaluations les plus modérées. On sait que le principe de César était de s'assurer toujours la supériorité du nombre (1).

Le récit de la campagne d'Aquitaine est un extrait du journal militaire de Crassus : César ne se donne la peine ni de contrôler le document, ni d'en rectifier les écarts ; il laisse son lieutenant enfler son mérite, en exagérant, dès le premier mot, l'importance de l'expédition (2) ; il lui en passera d'autres. Sans dire comment il est venu, où il a rejoint ses renforts, ni quel est son objectif, Crassus transporte le lecteur devant Sos (3) ; il commence la guerre contre les seuls Sotiates, ce qui est fort improbable : on ne peut supposer qu'un aussi petit pays ait tenu en échec une aussi puissante armée romaine (4). Il faut supposer que Sos, étant d'abord menacé, devint le rendez-vous d'une partie des forces qui se trouvèrent réunies, quelques jours plus tard. L'historien le fait entendre, lorsqu'il attribue aux Sotiates les anciennes victoires, et l'habileté aux travaux des mines, où Sos ne brilla jamais sans doute ; d'ailleurs, le roi des Sotiates n'accepta pas la capitulation (5) ; elle avait donc été conclue par d'autres (6).

A la suite de cet événement, Crassus passe sur les confins des Vocates et des Tarusates (7). Quel est le territoire où il s'arrêta? c'est celui des

---

(1) Cf. Napoléon, *Précis des guerres de César*, écrit à Saint-Hélène : I, 5.

(2) Ce récit commence par déclarer que l'Aquitaine forme le tiers de la Gaule, par l'étendue du territoire et le nombre des habitants ; or elle n'en constitue pas le vingtième. Il ajoute que les *Commentaires* l'ont déjà dit, ce qui n'est pas.

(3) César, *Libr. Cit.*, III, 20.

(4) Voyez, au Dictionnaire, *Nitiobriges* et *Sotiates*.

(5) César, *Libr. Cit.*, III, 21 et 22.

(6) C'étaient les anciens officiers et soldats de Sertorius, en présence desquels Crassus se retrouva bientôt après.

(7) César, *Libr. Cit.*, 23. — César entend toujours par *fines* le territoire et non les limites.

Tarusates : la tradition dit que Crassus établit son camp à Juliac (1) : une maison de campagne remplace aujourd'hui le château des vicomtes de ce nom, fameux au Moyen-Age; à une altitude de 126^{m} et à côté du village de Betbezer (belle vue, beauvoir), ce plateau domine le cours de la Douze. De l'autre côté de la rivière, est situé un autre plateau où s'élève la Bastide-d'Armagnac : le camp des Aquitains l'occupa, ainsi que le terrain en pente douce qui est en arrière, à des altitudes de 93 à 115^{m}. Les Romains s'abreuvaient en amont ; les Aquitains pouvaient descendre en aval, mais les eaux d'un étang situé en arriére coulaient à travers leurs positions. Crassus assure qu'ils étaient commandés par des officiers de Sertorius qui avaient amené des Cantabres, et que l'ensemble de ces forces s'élevait à cinquante mille hommes (2). Cette armée aurait été appelée de l'Espagne, à 150 kilomètres, mise en route et réunie dans le camp, pendant le temps qu'il a fallu au Romains pour recevoir des otages à Sos, et parcourir l'étape de 30 kilomètres qui sépare cette place de Juliac.

Le bulletin raconte ensuite comment, s'étant laissé affamer dans ses lignes par un ennemi qui tenait la campagne, Crassus fut obligé de prendre l'offensive : on reconnaît une certaine fantaisie dans le récit de l'attaque du camp aquitain et de la dispersion de ses défenseurs. Après quoi, rentrant dans leurs lignes, où ils mouraient de faim, les Romains attendent tranquillement que, sur le bruit de leur succès, les populations lointaines viennent faire leur soumission. Ce n'est pas ici le cas de discuter ces faits par le menu; toutefois, il semble qu'à la suite d'une rencontre où les Romains auraient fini par remporter quelque avantage, il intervint un arran-

---

(1) Pierre Duval, *Description de l'évesché d'Aire*, en Gascogne, 1650. Robert indique Gayère, près de Mauvezin, 96 m.; ce n'est pas dans la direction. Il y a un *Juliacum* entre le Rhin et la Meuse. Zeuss, Gramm. Celt., 806, le dérive de *Julius*.

(2) César, *Guerre des Gaules*, 23 et 26.

gement, aux termes duquel une partie de l'Aquitaine conclut la paix et livra des otages (1). Les peuples compris dans cette transaction étaient ceux qui occupaient le cœur du pays (2). Tout ce qui touchait aux montagnes et une partie des Landes s'en dispensa : Crassus renonça à les forcer, en raison de l'approche de l'hiver.

Crassus avait dû mettre quatre jours pour aller de Toulouse à Sos, qu'il emporta rapidement (3) ; un jour, de Sos à Juliac. La saison était si peu avancée, qu'au même temps, César commença une campagne au bord de la Manche, où l'hiver est plus précoce et eut le loisir de la mener à fin (4).

César ne se fit pas illusion sur les exploits de Crassus ; à la fin de toutes ses campagnes de Gaule, « considérant, dit-il, que toute la Gaule était vaincue et soumise, mais qu'il n'avait jamais visité l'Aquitaine, dont une partie avait été vaincue par Crassus » (5), à la tête de deux Légions, il alla recevoir la soumission et les otages de ces peuples, c'est-à-dire les admettre au nombre des alliés des Romains (6). César obtint ainsi réellement le succès que Crassus s'était attribué précédemment ; mais l'Aquitaine conserva sa constitution politique et sociale (7).

---

(1) Dion Cassius, XXXIX, 46, dit que les peuples qui traitèrent, n'avaient pas pris part aux combats : il semble résulter de là que la défense n'eut pas un caractère national et qu'elle fut l'œuvre des anciens partisans de Sertorius.

(2) César, III, 27, nomme : « Tarbelli, Bigerriones, Preciani, Vocates, Tarusates, Elusates, Garites, Ausci, Garumni, Sibuzates, Cocosates. »

(3) « Paucis diebus », III, 23.

(4) César. *Libr. Cit.*, III, 28 : « Eodem fere tempore... cum ætas prope exacta esset. »

(5) César, *Libr. Cit.*, VIII, 46 : « Aquitaniam nunquam ipse adisset, sed per P. Crassum, quâdam ex parte devicisset. »

(6) La livraison d'otages n'est pas un signe de soumission, mais d'alliance. On voit les Gaulois en user entre eux, dans leurs guerres contre César ; les Aquitains en avaient échangé en se liguant contre Crassus. *Lib. Cit.*, III, 23.

(7) La preuve en est dans les médailles des rois locaux, postérieures à la venue des Romains.

VII

L'AQUITAINE A L'ÉPOQUE GALLO-ROMAINE.

Le pays était si peu soumis que, moins de vingt ans après (37 avant n. e.), Agrippa dut exécuter une expédition sur les rives inférieures de la Garonne (1). Dix ans encore s'étant écoulés, Auguste accomplit l'annexion, mais en principe seulement, par la suppression des anciennes distinctions d'amis, d'alliés, de tributaires (an 27); le décret eut un commencement d'exécution, lorsque Auguste entreprit la guerre de Cantabrie (an 23). Mais c'est à Messala Corvinus (an 17) qu'échut la gloire d'assujettir « la Tarbelle Pyrèné et d'humilier l'Adour. » (2) Les honneurs du triomphe, accordés à ce général, témoignent qu'il fut le premier conquérant de l'Aquitaine jusqu'alors indépendante (3).

Enfin, quatre ans plus tard (an 13 avant n. e.), les Gaules, définitivement annexées à l'Empire, reçurent une nouvelle organisation. Le peu d'informations que nous possédons sur l'œuvre d'Auguste montre qu'il

---

(1) Appien, *Guerres civiles*, v.

(2) Hunc fore Aquitanas possit qui fundere gentes
Quem tremeret forti milite victus Atur.
. . . . . Tarbella Pyrene
Testis.

Ainsi s'exprime Tibulle, *Elégies*, I, 8, qui accompagna Messala dans cette campagne.

(3) Le triomphe n'était accordé qu'au général qui avait remporté la victoire sur un peuple étranger, *Justo et hostili bello*, et avait tué au moins 5,000 hommes dans une action. Il fallait aussi avoir accru le territoire de l'empire, et non pas simplement avoir recouvré ce qui avait été perdu : cela exclut le cas d'insurrection. Cf. Valère Maxime, II, 3, 1 ; Rosini, etc.

s'inspira des idées de César : on conserva la Narbonnaise et la Belgique ; mais la Celtique fut divisée en deux parts : la première nommée Lyonnaise, la seconde réunie à l'Aquitaine, dont elle prit le nom. On eut ainsi quatre provinces ou grands commandements, l'organisation d'Auguste étant surtout militaire. Soixante *civitates*, plus grandes que nos départements, répondirent à l'organisation civile.

L'antique Aquitaine, la vraie, celle de César et la nôtre, fut subdivisée en quatre *civitates*, qui conservèrent un caractère ethnique ; autour du peuple le plus important de la région, l'on groupa les voisins plus petits ou moins bien placés (1) ; mais la distinction en peuples survécut pendant un siècle. Il est vrai que Strabon, Méla et même Ptolémée ne mentionnent que les grandes divisions d'Auguste ; mais le premier reconnait que l'Aquitaine comprenait plus de vingt peuples divers. Ce n'est pas assez : il y en avait trente et Pline a conservé les noms de la presque totalité (2). Entouré de documents administratifs où les Romains excellaient, et quoique ayant bien d'autres choses en tête, le grand encyclopédiste trouve le moyen de travailler avec quelque méthode : en tenant compte des procédés cartographiques de l'époque, on voit qu'il part du N. E., qui est notre nord ;

---

(1) *Tarbelli*, partie occidentale des Landes et Basses-Pyrénées.

Ausci, Gers et Sud-Ouest de la Haute-Garonne.

Vasates, Sud-Est de la Gironde, Est des Landes.

Convenæ, Hautes-Pyrénées, Sud de la Haute-Garonne, Ariège.

Des fractions furent détachées en faveur des *Tolosates*, des *Nitiobriges* et des *Bituriges Vivisci*.

(2) M. Desjardins, *Géogr. de la Gaule*, suppose que Pline emprunte ses noms aux *Commentaires* d'Agrippa.

longe d'abord la rive de la Loire vers l'O.; puis, les côtes de l'Océan jusqu'aux Pyrénées (1). Ensuite, selon la méthode du temps, il fait volte-face et, du S. Est qui est notre sud, se transporte au bord de la Garonne, par les collines; puis, il descend le cours de l'Adour, parallèlement aux Pyrénées ; enfin, il va des Pyrénées, à travers les Petites Landes, jusqu'à Bordeaux. Le surplus est un complément dont je n'ai point à examiner la valeur.

Le tableau ci-contre traduit les intentions de Pline. L'Aquitaine de César, la future Novempopulanie, tient une place bien plus considérable que le reste de la province : probablement, Pline est sous l'impression des données fournies par les conquérants postérieurs à César.

L'occupation romaine transforma lentement les mœurs de la Gaule. L'oppide, camp retranché servant de refuge en cas d'invasion, fit place à la ville habitée d'une façon permanente, *urbs*, centre de la *civitas* ou arrondissement administratif et commercial (2) : les peuples reçurent le nom du centre ou leur imposèrent le leur. Accomplie dès le 1er siècle après notre ère, l'évolution fut consacrée par Hadrien qui, en 120, substitua quatorze provinces aux grandes divisions d'Auguste. Dans cette organisation, l'Aquitaine d'Auguste est partagée en trois provinces, dont la troisième est à peu près l'Antique Aquitaine primitive ; cela paraît dans l'Itinéraire d'Antonin. Un demi siècle plus tard, vers le temps de Dèce, la distribution ecclésiastique adopta les circonscriptions civiles.

---

(1) Dans les idées antiques, les points cardinaux opéraient un quart de conversion à gauche.

(2) *Civitas*, arrondissement; *pagus*, canton; *vicus*, commune; mais il ne faut pas s'y fier.

L'Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem confirme cet état de choses (1). Constantin, sans toucher aux divisions intérieures, avait mis sous la main d'un seul Préfet la presque totalité des pays celtiques : Gaule, Espagne, Grande Bretagne formaient l'une des quatre grandes divisions de l'Empire.

On ne sait à quelle époque parut le nom de Novempopulanie (2). Ammien-Marcellin le prononce, à la date de 335 ; il devient officiel, sous Valentinien (3). Théodose le consacre : portant à dix-sept le nombre des provinces de la Gaule, il rend à la Novempopulanie une partie des territoires qui en avaient été distraits : les *civitates* sont douze au lieu de neuf. Cette organisation a pris le nom d'Honorius, parce qu'elle est reproduite en deux documents datant des premières années de son règne (4). Le plus récent divise la Gaule en deux catégories (5) ; dans la seconde, on voit, sous le nom des « sept provinces », les populations du Midi et du Centre où les institutions romaines avaient trouvé le meilleur accueil. La Novempopulanie est la quatrième de ces provinces : ses subdivisions, successivement politiques et ecclésiastiques, sont indiquées dans le tableau ci-contre.

Honorius ne jouit pas longtemps d'une aussi belle ordonnance : six ans plus tard, dès le 1er janvier 407, Alains, Suèves et Vandales ravagent la Gaule, d'où ils passent en Espagne. Les Burgundes les suivent de près et s'établissent dans l'Est. Dans les dix ans qui suivent, ce n'est qu'invasions

---

(1) On lui suppose la date de 333.

(2) Voyez, au Dictionnaire, *Novempopulania*.

(3) Ammien-Marcellin, I, xv. — Festus Rufus, *Breviarium*, dédié à l'empereur Valens, en 368.

(4) La *Notitia dignitatum Imperii* nomme notre pays *Novempopulana* ; la *Notitia Provinciarum et Civitatum Galliæ* reprend le titre de *Novempopuli*, employé par Ammien. Elles passent pour être des années 400 et 401.

(5) *Provinciæ Gallicanæ* et *Septem Provinciæ*.

de Goths et usurpations de tyrans obscurs. Enfin, en 417 et 419, Honorius cède aux Wisigoths établis en Espagne l'Aquitaine, « depuis Toulouse jusqu'à l'Océan » (1). La tradition veut que le dernier roi, Alaric II, ait transporté le siége de son gouvernement à Aire-sur-l'Adour, où il aurait promulgué son abrégé du Code théodosien (2). L'année suivante (507), la bataille de Vouillé, où il périt, livra aux Francs l'Aquitaine et la majeure partie des autres possessions des Wisigoths dans les Gaules. Selon l'usage, les Wisigoths s'étaient emparés des deux tiers de la propriété territoriale, tout en laissant aux indigènes leurs juges et leurs lois : cet état de choses disparut d'autant plus facilement, que leur expulsion fut complète, en Aquitaine du moins, où il n'en resta que de misérables débris relégués dans les faubourgs des villages (3).

Clovis, après sa victoire, ayant passé l'hiver à Bordeaux, reçut, au printemps suivant (508), la soumission de la Novempopulanie ; puis, il se fit reconnaître à Toulouse. La domination des Francs fut du nombre de celles que l'on qualifie d'occupations restreintes, c'est-à-dire limitées à quelques points principaux : Bayonne, Dax, Comminges. Les doutes qu'on a opposés tombent devant ce fait, que les évêques qui avaient fait partie du concile d'Agde, réuni par Alaric en 506, ou leurs successeurs, assistèrent aux synodes convoqués par les rois Francs, au VIe siècle. (4).

---

(1) Idace, *Chronique*. — Isidore et Prosper disent : l'Aquitaine et quelques cités voisines. — Le fait a été contesté, en ce qui concerne quelques parties des montagnes, parce qu'en 466, Evaric les ravagea ; mais cette exécution paraît se rattacher à l'esprit hostile que son arianisme y avait soulevé et qui survécut jusqu'à l'expulsion des Wisigoths, en 507. — Cf. Marca, *Hist. de Béarn*, I, 3.

(2) Voyez au Dictionnaire, *Atures* et *Vicus Julius*.

(3) Les Cagots, dont le nom signifierait : chiens de Goths. Il est possible que le Moyen-Age ait confondu ces maudits avec les Lépreux d'Orient et même les Bohémiens. En Bretagne, on donne le surnom de *Kakouz* aux cordiers et aux tonneliers, qui passent pour lépreux et descendants des juifs dispersés après la destruction de Jérusalem par Titus.

(4) Marca, *Hist. de Béarn*, I, 17, 18 ; Orléans, 511, 533, 541, 549 ; Mâcon, 585.

VIII

LES CANTABRES ET LES VASCONS.

C'est à tort que l'on a confondu ces deux groupes : ils sont restés étrangers l'un à l'autre jusque vers la fin du ve siècle.

Le cantabre antique habitait les pays de montagnes situés au sud du golfe de Gascogne (1) : tantôt, son nom désigne spécialement les districts de la Montana et de la Biscaye ; tantôt, il embrasse l'ensemble des contrées entre l'Ebre et l'Océan, les Asturies et la Navarre, pendant l'expédition d'Auguste (23 avant notre ère), il désigne tout le N. O. de l'Espagne (2). On a dit qu'il y avait là un fond scythique venu on ne sait d'où, ni à quelle époque (3): On y trouve, en effet, quelques usages singuliers (4) ; mais je n'y vois pas les éléments d'une distinction ethnique. Le fond de la population était certainement celtique, surtout aquitain (5) : les Cantabres le reconnurent, lorsqu'ils allèrent défendre l'Aquitaine contre Crassus (6). Des particularités de mœurs

(1) P. Méla, III, 2.

(2) Cf. Marca, *Hist. de Béarn,* I, 19.

(3) Strabon, III, 4. — Graslin, *De l'Ibérie*. Cette question sera étudiée ailleurs.

(4) Voyez mon article *La Couvade*, dans les *Comptes-Rendus du Congrès des Sciences Ethnographiques*, 1878, p. 180 et s.

(5) Xiphilin, L. III.

(6) César, *Guerre des Gaules*, III, 23 et 26.

unissent les deux pays (1). César mentionne plusieurs fois les Cantabres, Horace les chante, à la suite de l'expédition qu'Auguste tenta dans leurs montagnes : dans aucune de ces occasions, il n'est question des Vascons ; les noms de lieux ont la physionomie celtique (2) Soixante ans seulement après César, le Vascon fait son apparition dans l'œuvre de Strabon (3) : cet auteur le distingue des Cantabres, et même des Vardules, Autrigons et Caristes, qui occupent le pays intermédiaire ; ces derniers sont Gaulois, s'il faut s'en rapporter aux noms de lieux (4). Trente ans plus tard, l'espagnol P. Méla omet les Vascons, au milieu de peuplades moins importantes. Silius Italicus les nomme fréquemment, à côté des Cantabres ; mais ses descriptions sont rétrospectives. La caractéristique des deux peuples diffère beaucoup : celle du Cantabre est de marcher en tête de tous les combattants, celle du Vascon d'avoir la tête nue ou sans casque ; l'un est de la ligne, l'autre des troupes légères (5). L'énumération épique de l'armée des Carthaginois place, entre les Cantabres et les Vascons, plusieurs peuples étrangers à ceux-ci et à ceux-là (6) ; pour un poète, l'intention est suffisamment indiquée.

---

(1) Notamment la dot apportée par le mari dans la maison de la femme. Strabon, III, 1.

(2) César, *Guerre des Gaules,* III, 23 et 26, *Guerre Civile*, I, 38. — Horace, *passim.* — Oïhénart, *Notitia.* — Les noms de lieux sont *Juliobriga, Argenomescum, Vellica, Vesei.*

(3) Strabon, III, 4.

(4) *Segontia, Tullonium, Gebala, Flaviobriga, Deobriga, Dea.*

(5) Silius Italicus. On voit, dans l'énumération de l'armée de Hannibal :

III, V, 326 — Cantaber ante omnes.
328 — Aut Vasco insuetus galeæ.
V. 197 — . . . . . et galeæ contempto tegmine Vasco.
IX. 331 — . . . . . apparet cetrata juventus.
Cantaber ante alios, nec tectus tempora Vasco.
X At juvenem quem Vasculevis, quem spicul densus.
Cantaber urgebat.

(6) Silius, III, 332, 345, 349, 357, les Asturiens, les Celtibères, les Galiciens, les Cerretans ; puis 358, les Vascons.

Selon Florus, qui est espagnol, les Cantabres menacent la liberté de leurs voisins (1). Au début du Moyen-Age, on les distingue encore (2) : c'est à la suite de la confusion des noms, qu'on n'a plus su les reconnaître

Les Vascons habitaient une grande partie de la province appelée Royaume de Navarre (3). L'organisation de Hadrien y aurait joint le pays des Jaccétans, depuis comté d'Aragon (4). Il semble que ces régions leur appartinrent de tout temps, mais seulement quant aux hautes vallées.

Ils ne possédèrent jamais le pays de Huesca, qui appartenait aux Hergètes et qui est tout semé de souvenirs gaulois (5). La Vescitanie et ce nom d'*Osca*, son chef-lieu, n'appelle point une étymologie tirée du basque (6). Elle fut conquise par les Romains, deux cents cinquante ans avant que l'on ne s'occupât des Vascons (7) : Sertorius eut son quartier général à Osca, il y fut assassiné : ses historiens ne nomment pas les Vascons (8). César conclut alliance avec les Oscences et leurs voisins ; il ne mentionne pas les Vascons.

Calagurris et son district, situés au sud de l'Ebre, sont en dehors du territoire des Vascons, Sertorius, organisant l'Espagne citérieure pour la

---

(1) Florus, II, 33.

(2) Fortunat, x, 22 ; Cantaber ut timeat, Vasco vagus arma timescat,
Atque Pyrenææ deserat Alpis opem.

(3) Voyez, au Dictionnaire, *Vascones*.

(4) Marca, *Hist. de Béarn*, I, 20, p. 98.

(5) Les *Ilergetes* et tout au moins les habitants du district d'*Ilerda*, sont des *Sordes*, c'est-à-dire des *Ligures* : Pline, III, 3. Mais il y avait des Celtes ; témoins les noms de *Forum Gallicum, Gallica Flavia, Gallicum, Gallicus* aujourd'hui encore *Gallego*.

(6) L'Italie est semée de noms semblables : *Osci, Vescini ; Vescia urbs Ausonum*, Tite Live, VIII, 11 ; *Veascium*, Ουεασκιον, Diodore, XIV, etc.

(7) En 195 avant notre ère. Cf. Tite Live, XXXIV, 10 et 21 ; XL, 43.

(8) Plutarque, *Sertorius*.

lutte contre Rome, trouva *Calagurris* dans la dépendance d'*Osca*, ce qui existait encore au temps de César (1). Cependant, Strabon et Ptolémée attribuent *Calagurris* aux Vascons : il est vrai qu'Auguste, ayant partagé le pays Vascon, donna une portion à Pampelune, et l'autre à *Calagurris* en même temps que la région des Vardules (2).

---

(1) César, *Guerre civile*, I, 60. — Oïhénart fait observer que les Vascons ne s'allièrent pas avec Sertorius et avec *Calagurris* ; elle était occupée par les peuples celtiques qui devinrent les *Convenae*.

(2) Quant à l'anthropophagie des Vascons, voyez au Dictionnaire, *Vascones*.

IX.

INVASIONS DES VASCONS.

On a dit que les Vascons auraient commencé, dès le début de notre ère, leur expansion vers l'Ouest : s'étant glissés dans la Cantabrie rendue déserte par Agrippa ou Messala, ils seraient passés ensuite en Aquitaine (1). Oihénart a mis à néant cette conjecture : au temps de Strabon, de Ptolémée même, les Vascons sont toujours en Espagne ; ils n'en étaient pas sortis au temps d'Ausone, qui habitait Bordeaux et dont le père, fixé à Bazas, s'était marié à Dax ; en 405, les Vandales trouvent en Espagne les Cantabres et les Vascons (2). Il est possible, qu'à la faveur de l'organisation d'Auguste, les Vascons se soient répandus pacifiquement dans le diocèse de Calahorra, surtout dans ce qui est devenu Alava et Biscaye : on sait que les Basques émigrent par troupes, lorsque certains d'entre eux leur ont montré le chemin. Plus tard, au VIe siècle, les Romains de l'empire d'Orient, les Francs et les Goths se trouvèrent en présence, dans la Cantabrie : des Vascons pouvaient y être, mais ils n'y avaient aucune autorité.

Lors de l'établissement des Goths en Espagne, l'empire Romain avait con

(1) Scaliger, *Auson. lection.*, 1, 6.

(2) Cf. Oihénart, *Notitia*, p. 384.

servé, au moins nominalement, le pays des Vascons et les provinces occidentales, que Réchiaire, roi des Suèves, ravagea en 448. Moins de vingt ans plus tard (en 466), Evaric, roi des Wisigoths de Toulouse, s'en rendit maître. Après la destruction du royaume d'Alaric, les Francs prirent possession de la Cantabrie (542). Pour se délivrer de ces dangereux voisins, les Suèves firent appel à Justinien, dont les troupes expulsèrent les Francs (554).

Léovigilde, roi des Goths, mit dix ans (674 à 584) à soumettre les Suèves, et pendant ces luttes, il se trouva en présence des Impériaux et de leurs sujets Vascons qui s'étaient répandus à l'Ouest. Refoulés, les Vascons franchirent les frontières de France, non pas en conquérants organisés, mais en hordes de pillards : ravage des champs et des vignes, incendie, enlèvement d'hommes et surtout de butin. Point d'opérations méthodiques : ni siéges, ni batailles, ni occupation ; rien que la razzia. Envoyé à leur poursuite, en 581, le duc Bladaste, se fourvoya dans les montagnes espagnoles et perdit ses bagages (1).

En 586, le nouveau roi des Goths, Reccarède, ayant repris la guerre contre les Impériaux, les Vascons passent de nouveau les Pyrénées. C'est alors qu'ils se seraient fixés dans le pays de France nommé depuis lors pays basque : Austrovalde, qui commandait à Toulouse, pour le roi Gontran, ne parvint pas à les en déloger (2). Toutefois, d'autres n'indiquent cet établissement qu'en 593 : leur action aurait atteint la rive gauche du cours inférieur

---

(1) Les opérations de Bladaste n'eurent pas lieu en Novempopulanie. Cf. Marca, *H. de Béarn*, p. 103.

(2) Marca, *Loc. cit.* Il paraît que les pays occupés étaient à peu près déserts.

de l'Adour, sans comprendre les places fortes que les Francs ne cessèrent de posséder (1).

En 602, Thierry, roi de Bourgogne, soumet les Vascons de France et une partie de ceux de l'Espagne : son feudataire Génialis prend le titre de duc des Vascons et commande à tous les pays situés au sud de l'Adour. En 607, ces arrangements sont régularisés par le mariage de Thierry avec Hermenberge, fille de Vitteric, roi des Goths. En 615, il ne reste plus d'Impériaux en Espagne et le royaume goth de Sisebut touche celui des Francs : les Vascons sont répartis entre les deux puissances.

En 626, révolte du pays, dit alors des Vascons, contre le duc Aighinan, avec la complicité de Senocus, ou Segosus, évêque d'Eauze, métropole ecclésiastique. Charibert, que son frère Dagobert décore du titre de roi d'Aquitaine (630), obtient le retour momentané de l'ordre, en épousant Gisèle, fille d'Amand, le nouveau duc des Gascons (2). Ici, la scène change absolument : il ne s'agit plus des Vascons de l'Espagne ou des Pyrénées françaises, en un mot des Basques parlant l'*euskara* ; mais des habitants d'une partie de l'antique Aquitaine. Le mouvement, tout local, se lie aux intérêts d'Amand, duc de la Novempopulanie, sous le nom de Vasconie : en haine des hommes du Nord, la population se prête à tout.

Enfin, en 636, un nouveau soulèvement, qui paraît avoir été dirigé par le duc Amand lui-même, est réprimé par Chadwin, général de Dagobert. Les

---

(1) On a prétendu que le nom de Bascons, au delà de l'Adour, se rapporterait à leurs incursions ; on a invoqué la coïncidence de la dévotion à saint Amand, l'apôtre des Vascons, dont la fontaine, qui guérit la fièvre, fut le but de nombreux pélerinages (Cf. P. Duval, *Descr. de l'Evesché d'Aire*, 1651). Mais la dévotion peut avoir été importée et le nom lui-même provenir du séjour qu'y fit l'évêque d'Aire, *Episcopus Vasconensis*, pendant l'invasion des Normands. (Cf. Oihénart, *Notitia*, p. 463).

(2) Gisèle aurait apporté à Charibert le Bigorre et le Béarn, le reste du pays restant au duc Amand.

principaux du pays, qui ne sont pas des Basques, mais des Aquitains, se rendent à Clichy, séjour du roi de France ; Dagobert reçoit leur soumission et donne l'investiture au duc Amand.

Vers 660, à la faveur de la répulsion inspirée par les actes d'Ebroïn, maire du palais de Clotaire III, la Novempopulanie s'agite de nouveau et donne le pouvoir au comte Loup, qui prend le titre de roi de Vasconie (1).

A cette époque, le nom de Vasconie, employé depuis les premières années du siècle, devient définitif. Plus tard, on en abuse, comme l'on avait fait de celui d'Aquitaine, jusqu'à le donner à des contrées riveraines de la Loire : c'est, en effet, une lubie des gens du Nord, que de voir des Gascons dans tout le midi de la France : il faut croire que cette population attire spécialement le regard.

Le nom de Gascogne propre, depuis le Moyen âge, appartient au Marsan et à ses annexes, le Tursan et la Chalosse, parce que les anciens ducs des Vascons adoptèrent, pour chef-lieu, Saint-Sever, *cap de Gascogne*.

---

(1) Ainsi l'expose Marca, *Hist. du Béarn*, XXV ; mais il paraît certain que Loup ne fut qu'un fonctionnaire amovible, à la nomination et sous l'autorité des rois mérovingiens : c'est au nom du roi des Francs, que Loup convoqua le concile de Bordeaux, en 673.

X.

APERÇU LINGUISTIQUE.

L'exposé ne serait pas complet, s'il négligeait absolument les données de la Linguistique : l'étude comparée des idiômes est une transition entre l'Histoire et l'Ethnographie. Le sujet est assez vaste pour réclamer une étude à part : il ne s'agira donc que d'un aperçu sommaire.

Il y a deux sources : les monuments et la tradition. Je les examinerai successivement.

I. — *Monuments Antiques.* — Les inscriptions sont nombreuses ; mais presque toutes appartiennent à la civilisation gallo-romaine. En dehors de la forme latine, qui domine, on y trouve des traces de déclinaison, et alors la flexion est celle du gaulois (1) : mais on n'y a point trouvé encore des phrases complètes permettant d'en extraire les lois de la grammaire et celles de la syntaxe.

Les noms communs y sont en petit nombre ; mais il y une collection considérable de noms propres d'hommes et de femmes, de lieux et de divinités, qui n'appartiennent pas au latin, et dont une partie seulement se lie

(1) Accusatif pluriel masculin en *u* : Auscius, Boius ; en *as* : Vasatas ; datif féminin en *i*.

au gaulois. Quant aux prétendues étymologies basques, c'est de la simple fantaisie (1).

Je n'ai pas non plus reconnu les traces de la famille chamique : les Ligures et autres peuples venus d'Afrique par l'Espagne ne nous ont rien donné, tandis que leur trace existe sur les bords du golfe de Lyon, en Italie et en Grèce. Au contraire, il faut constater certaines formes dites sémitiques, mais en réalité cananéennes, provenant du phénicien ou du punique (2).

II. — *Langues romanes.* — *Gascon.* — Le gascon est l'une des langues dites romanes, ou plus exactement néo-latines. Sa constitution générale est celle de toutes les congénères : il diffère par certaines lois de phonétique, des détails du vocabulaire, quelques règles de grammaire et de syntaxe.

La comparaison avec le basque ne supporte pas l'examen. Le basque est étranger aux langues à flexion, dont le gascon a tous les caractères. Le basque est agglutinant, polysynthétique et incorporant : son type flotte entre ceux des langues tartares, finnoises et algonquines. Les modifications que sa grammaire ne cesse de subir, depuis qu'il est connu, n'ont pu faire disparaître ces caractères. Par sa constitution, il est beaucoup plus éloigné du gascon que de l'ostyak ou de l'esquimau.

Le gascon ne provenant pas du basque. serait-il un pur produit du latin ? On voudrait bien nous le faire croire. Mais les théories des romanistes, élaborées à une époque où l'on n'apercevait qu'un côté des choses, ne tiennent pas devant les constatations nouvelles.

Jetons un coup d'œil sur ces commodes hypothèses.

Schlegel, un jour, s'avisa d'avancer que la grammaire est tout et le

---

(1) Cf. *Ausci*, *Auscius*, *Climberrum*, *Eliberre*, etc.

(2) Cf. *Belisama*, *Ilhun*.

dictionnaire rien : façon de parler, en vue d'un effet à produire ; l'expression dépassait l'idée, chose fréquente chez les Allemands. La lice étant ouverte, on s'y précipita ; il ne fut plus question que de « sens intime, essence intérieure du langage, conscience des peuples », aperçus vagues et ne tirant pas à conséquence. On affectait de mépriser les racines, mais on passait le temps à en éplucher : la *Grammaire comparée* de Bopp est le modèle du genre.

En traversant le Rhin et la Manche, l'idée prit du corps : à la suite du cardinal Wiseman, M. Renan la dota d'une de ces jolies formules dont il a le secret : « Chaque langue est emprisonnée une fois pour toutes dans sa grammaire. » Ailleurs, il dit tout le contraire : par exemple, que les langues africaines, répudiant leurs formes primitives, ont adopté celles des langues sémitiques ; et cette fois, il est dans le vrai.

Le Congrès des Sciences Ethnographiques, à l'Exposition de 1878, m'a fourni l'occasion de discuter ces théories (1). J'établis que la « conscience des peuples » n'est pas plus inviolable que le matériel prétendu inerte du vocabulaire ; qu'il y a des grammaires mixtes ou dénaturées par une intervention étrangère. Celle de l'égyptien et du copte est sémitique, chamique et nègre ; celle du berber, chamique et sémitique ; l'arabe fait des emprunts au grec, le grec au phénicien. L'anglais est gothique, latin, français et gaëlique, plus que breton, malgré la juxtaposition sociale.

Un pareil examen appliqué au gascon produirait des trouvailles fort inattendues. En ce qui concerne la grammaire, on ne pourra demander au latin des éléments qu'il ne connut jamais et auxquels sa constitution répugne. Quant au vocabulaire, on reconnaîtra que la prison néo-latine est fort hos-

(1) Les *Grammaires mixtes*, dans les *Comptes rendus du Congrès des Sciences Ethnographiques*, 1re partie, p. 568 et suiv.

pitalière pour les barbares. On constatera également que le gascon n'est pas un patois dénaturant les données d'une langue mère et maîtresse, mais un idiôme dérivé (et quel idiôme ne l'est pas) ? s'assimilant les mots étrangers et leur imprimant la forme propre à son génie ; enfin, une véritable langue.

Si nous en croyons César, qui dut en savoir quelque chose, l'Aquitain possédait une langue propre. Il n'y a pas de témérité à conjecturer que cet idiôme, l'un des dialectes de la famille celtique, que l'Aquitain comprit un matériel suffisant d'expression, un vocabulaire complet, une grammaire appropriée. D'autres témoignages montrent cet idiôme coexistant au latin, lors de la venue des Barbares, au point qu'on était tenu de l'employer, pour être compris des habitants. Les Aquitains ont mal défendu leur trésor contre l'invasion étrangère : expulsées peu à peu, les vieilles locutions subsistent en très petit nombre ; mais il y en a.

L'état d'anarchie, produit des invasions barbares, le particularisme, effet ou cause de la féodalité, rendirent un peu le pays à lui-même. C'est alors que se formèrent ces idiômes néo-latins, que l'on a qualifiés à tort de « résultats d'une évolution linguistique. » Il n'y a pas d'évolution sans génération et métissage.

Toute évolution ou génération comporte trois termes, savoir : deux facteurs et un produit. Tel est la règle de la multiplication dans les sciences exactes, manifestant la Raison suprême qui régit la matière. La nature y est soumise, même dans le Règne inorganique, où l'un des facteurs peut se remplacer par une force étrangère. Dans la nature organisée, ce sont les sexes ; il y a bien les hermaphrodites et les zoophytes ; mais les langues ne sont pas modelées sur le type de l'huître ou du madrépore. Elles sont du monde de l'intelligence, où les deux termes d'une proposition produisent la conclusion, qui est l'idée nouvelle : chez elles, la décomposition, procédé

négatif, donne les patois condamnés à l'impuissance et au néant ; au contraire, les langues nouvelles résultent de la fusion de deux ou plusieurs éléments plus ou moins homogènes. Car l'hétérogénéité trop prononcée empêche la fusion ; c'est pourquoi le grec et le turc se sont repoussés, tandis que le celtique et le latin se sont unis.

Ce qui caractérise la famille des langues dites néo-latines, c'est la fusion harmonieuse de deux séries d'éléments de provenance diverse, mais voisins par l'origine première, dont les traces subsistent toujours. Ce sont deux principes qui, au-delà des formes grammaticales et verbales, révèlent un commun génie ; l'un est latin et l'autre ne l'est pas. Celui-ci a des effets aussi généraux que l'autre qui l'a dominé : franchissant le temps et l'espace, on le retrouve, aux diverses époques historiques, autour du phare de Messine aussi bien que sur les rives de la Seine ou de la Tamise, sur le haut et le bas Danube comme au détroit de Gibraltar.

Cette généralité de manifestation accuse une cause commune, et cette cause, c'est la rencontre de deux idiômes si faits l'un pour l'autre, que partout où ils se sont trouvés en contact, ils se sont combinés, tandis que chacun d'eux est resté réfractaire à toute alliance étrangère. Ces deux idiômes sont le latin et le celtique, lesquels se fusionnent toujours entre eux, et jamais avec aucun autre idiôme. Invoquez le témoignage de l'histoire : elle vous dira que les Celtes sont allés dans tous les lieux où se sont formées les langues néo-latines : Gaulois dans l'Antiquité, Francs, Français et Normands au Moyen-Age. Elle ajoutera que le latin fut imposé dans les mêmes lieux par la domination romaine. Vous ne trouverez pas de langues néo-latines dans les contrées où l'un de ces deux éléments fait défaut. Le vrai nom de cette famille de langues serait donc celui de Celto-Latines ; le néologisme est trop exact pour ne point faire tôt ou tard son chemin.

Ces idiômes ne sont pas, comme on pourrait le supposer, des sauvageons spontanément issus d'une souche décomposée, d'une sorte de fumier latin. Les langues sont des objets de culture : le jardinier dont elles réclament les soins, c'est le génie oratoire et poétique, c'est l'esprit littéraire des populations. Comme les hôtes de nos vergers, les langues ont leurs périodes de croissance, de développement et de décrépitude ; mais, avec elles, la ressource est grande : un traitement intelligent leur restitue le privilège de la jeunesse ; et il y obtient un succès que nos plus habiles médecins ne rencontrent pas dans le traitement de notre nature. Le Gascon, puis qu'enfin c'est de lui qu'il s'agit, est le produit d'une greffe latine, sur le vieux tronc aquitain. Il reste à déterminer le comment et la proportion de l'amalgame.

Lorsqu'on aura dégagé la caractéristique de la grammaire gasconne, ce que je ne crois pas que l'on ait fait encore, il sera facile de constater si les éléments essentiels en ont franchi le Sumport ou traversé la Bidassoa, pour arriver jusqu'à nous. Et lors que l'on aura réuni quelques centaines de radicaux, parfaitement étrangers au latin, on comptera combien il en est qui appartiennent au basque ou bien à quelque autre idiôme du versant méridional des Pyrénées. La conclusion sera certainement que le mythe suranné de l'origine ibérienne des Aquitains a gagné ses invalides, et qu'il est grand temps de lui réserver une place au Panthéon des sornettes historiques.

XI.

CONCLUSION.

César signale, dans la Gaule indépendante *(Gallia comata)*, trois groupes qu'il nomme Aquitains, Celtes et Belges : il constate des différences de mœurs et de langage, qui font penser que ces groupes dépendaient de migrations distinctes par les dates. Le mouvement général ayant eu lieu du nord-est au sud, et spécialement au sud-ouest, il semble, d'après la distribution topographique, que les Aquitains arrivèrent les premiers.

Suivant le système généralement admis, les Celtes de César seraient les Galls des traditions armoricaines, parents des Irlandais et des Ecossais ; les Belges de César seraient les Kimris qui auraient occupé non seulement le nord et l'ouest de la Gaule, mais l'Angleterre propre.

L'école des Celtistes conteste ce système, qui ne concorde pas avec les données de sa languistique. Zeuss divise les langues celtiques en deux branches : 1° L'*Hibernique* comprenant l'Irlandais et le Gaëlique d'Ecosse ; 2° la *Britannique* avec le Cambrique (Wales), le Cornique (Cornwall) et l'Armoricain. Le Gaulois antique appartient à cette branche.

Parmi les différences les plus faciles à saisir, on cite la substitution du *p* au *q*, celle de l'*h* à l'*s*. L'Irlandais dit *coïc (coenc)* cinq, et *cenn (quenn)*

tête, où le britannique conserve *pempe* et *penn* ; l'un dit *sen* et l'autre *hen*, vieux. De même, le latin a mis *quinque* au lieu du *pempe* grec, et *sal* au lieu de *hals*. Par ces lois de phonétique, l'hibernique se rapproche du latin et le britannique, du grec. D'après ces données et autres, il faudrait admettre :

1° Que les différences de langages signalées par César tenaient moins aux principes phonétiques et grammaticaux, qu'à des particularités légères.

2° Que les Irlandais n'auraient aucune parenté avec les Gaulois, mais plutôt avec les Latins.

3° Que les migrations irlandaise et latine seraient antérieures à celles des Gaulois et des Bretons.

Tout cela aurait pour résultat de modifier nos idées sur l'antiquité relative de l'habitat des groupes gaulois et parliculièrement des Aquitains.

Quoiqu'il en soit, tout ce que l'on sait du langage des Aquitains montre, dans leur idiôme, un dialecte du Gaulois, qui paraît appartenir à la branche britannique *(Zeuss)*: phonétique, grammaire, étymologies s'y donnent un mutuel concours. (1). Les monuments et les mœurs n'y contredisent point. Nous pouvons donc affirmer en toute assurance que les Aquitains sont des Gaulois, ainsi que César le déclare, et que l'admet toute la docte Antiquité.

---

(1) Voyez au Dictionnaire : *Vasatas*, *Lugdunum*, *Pimpeduni*, *Vernemetis*.

DICTIONNAIRE ETHNOGÉNIQUE

DE

L'AQUITAINE

Aceio, Agheio, Agho. Nom de l'une des divinités des Aquitains. Deux inscriptions du Musée de Toulouse provenant, l'une du territoire d'Aventignan, canton de Nestier, l'autre de Baudéan, toutes deux dans l'arrondissement de Bagnères-de-Bigorre, donnent :

ACEIONI	MONTI
DEO	BVS AC
ANTONI	EIONI
VS VINDE	NETHOI
MIALIS EX VOTO	V. V V
PO	S L M

Il s'agit donc d'une divinité des montagnes ou plus probablement des montagnes elles-mêmes divinisées (Voyez ci après *Nethon*).

Néthos désigne un pic ; mais *Aceio* aurait une portée plus étendue et s'appliquerait à toute la chaîne, aux Pyrénées, dont il révèlerait le nom local. Comme on l'a rapproché de celui d'*Acitani*, on serait ainsi sur la voie de l'origine du nom des Aquitains. (Voyez *Aquitania)*.

Oihénart a donné deux autres inscriptions qui furent

trouvées, dit-il, dans la vicomté d'Astier, à *Asca* (Asque, commune de la Barthe, à 16 kil. E. de Bagnères). Accompagnées de la figure d'un vase et d'un disque, ces inscriptions étaient ainsi conçues :

AGHONI	DEO
DEO	' GHONI
LABV VS	' AVLIN
V. S. L. M.	' AVRIN
(Votum solvit lubens merito)	V. S. L. M.

Il paraît que la lecture du nom était fautive : aussi, dans la seconde édition de la *Notitia*, en 1656, a-t-on substitué au mot AGHONI, celui d'AGEIONI. Sous cette nouvelle forme, on reconnaît facilement le nom d'*Accio* et l'idée des montagnes divinisées.

On a rapproché de ces noms ceux d'*Agaunum* et *Acaunum* donnés par les Bollandistes, pour le lieu du martyre de la légion Thébéenne. Le terme, qui aurait signifié rocher, continua d'être appliqué au couvent de St-Maurice de Valais (Cf. Zeuss, *Gram. Celt.* 774, qui rapproche ces noms de ceux d'*Acounis* et d'*Icauna*, l'Yonne).

Une inscription du Tyrol, remontant à l'an 219, montre des divinités ACOVNI ou ACOVNAE, associées avec un dieu GADOLVS (Orelli, 1993), dont la physionomie est phénicienne : *gadol* « grand »,

Adcantuannus..... César, L. III, 20 et s : roi des Sotiates.

Adiatomus..... Nicolas de Damas ; et

Adietuanus..... Il existe un très grand nombre de deniers qui proviennent de ce roi des Sotiates, assiégé et soumis par P. Crassus. L'un des types les plus parfaits porte :

REX ADIETVANVR FF — revers SOTIOTA. (Voir la planche des médailles).

Type indéterminé ; au revers, une louve passant à gauche. Bronze.

C'est donc Adietuan qu'il se nommait ; la forme *Adiatomus*, de Nicolas de Damas (Athénée, IV) est une corruption, et celle d'*Adcantuannus*, dans les *Commentaires* de César, provient d'une faute de copiste.

M. de La Saussaie, qui a déterminé définitivement l'attribution, conclut que le peuple s'appelait *Sotiotes*, *Sotiotœ* ; mais il perd de vue qu'une autre pièce, d'un type très analogue, porte au revers, au-dessus de la louve, le mot SOTIAT, qui n'est point achevé et dans lequel le second T ne conserve que le jambage du milieu. Il faut lire *Sotiates*. La divergence est le résultat de la maladresse du graveur. M. de la Saussaie ajoute avec raison :

« Crassus non seulement comprit le chef aquitain dans la capitulation, mais il lui laissa son autorité, à la condition de la faire servir aux projets de Rome sur la Gaule. Adietuan devint l'allié et le tributaire des Romains, frappa monnaie en son nom et à celui de sa tribu, en consacrant, d'après un usage dont le monnayage gaulois nous offre plus d'un exemple, un type national joint à un type étranger. » (*Revue de Numismatique*, 1831). Le type étranger, c'est la louve, emblème de Rome, emprunté à celui des médailles consulaires de P. Satrienus. Toutefois, le type romain est plus féroce ; mais l'intention est évidente.

M. de La Saussaie en conclut qu'il faut attribuer au même Adietuan la fameuse médaille de Crassus ou Kraccus :

Tête de la Victoire diadémée et aîlée, tournée à droite ; au revers, cheval galopant à gauche ; au dessus, un croissant, 3 cercles perlés. Bronze. (Voir la planche des médailles.)

L'illustre numismate lit, à droite, R M *Roma* : c'est possible. Il fait observer que la victoire est empruntée aux deniers consulaires, et le cheval à un type habituel des monnaies gauloises, Enfin, il ajoute que « le mélange des carac-

tères grecs et latins est un des signes caractéristiques de légendes des médailles de la Gaule méridionale. »

Ad Jovem..... Station de la route de Bordeaux à Narbonne, dans l'Itinéraire d'Antonin, à VII de *Bucconis* et VII de *Civitas Tholosa*. Le nom de Leguévin a séduit les critiques : Walckenaer hésite entre Teula ou Choulet, près de Leguévin ; Du Mège signale une ferme Cap de Lovis, à côté du même village.

Ad Sextum..... Relai de la route de Bordeaux à Narbonne, dans l'Itinéraire d'Antonin, à VII de *Civitas Auscius* et VII de *Mutatio Hungunvero*. D'Anville signale le passage de l'Arratz ; selon Walckenaer, ce serait Ollet et Lalaque ; la Commission de la Carte des Gaules préfère Marsan et je partage cet avis.

Ageio...... Voyez *Aceio*.
Agho......

Aldudes..... Voyez *Bercorates*.

Alingos..... Langon, sur la Garonne, chef-lieu d'un canton de l'arrondissement de Bazas, citée par Sidoine Apollinaire (Epist. L. VIII, 12). St Paulin mentionne l'*Ecclesia Alingonensis*, dans une épitre à Delphin, évêque de Bordeaux, dont elle dépendait alors. *Alingo* existait depuis 120, et peut-être dès l'époque gauloise.

Des fouilles opérées dans des sépultures de l'Ilot-des-Vases de Nalliers (Vendée), en mars 1872, ont amené des trouvailles dont M. Quicherat rend compte en ces termes (*Mém. de la Soc. des Antiquaires de France*, XXXIII, bull. 117) :

« Le fond d'une fiole brisée portait une marque de fabrique empreinte en creux. C'est un médaillon, sur lequel on lit les initiales A. E., entourées de la légende A. V. M. CN. ALINGV. Il n'est pas facile d'expliquer les signes qui composent la plus grande partie de cette inscription. M. Benj. Fillon a conjecturé que le mot *Alingu* pourrait être l'abréviation de *Alingone* ou

Alingonensis et s'appliquer au lieu de Langon, qui n'est pas éloigné de l'Ilot-des-Vases. »

Alingu n'est pas une abréviation, mais la forme du datif, servant d'ablatif, de la conjugaison gauloise en *os* ; il signifie *à* ou *de Alingos*, Langon.

Il ne s'agirait pas de notre ville sur la Garonne, mais d'un village nommé Le Langon, situé à 12 kilom. de Fontenay; or le nom et l'existence de cette localité, dans l'Antiquité, sont absolument inconnus.

D'un autre côté, les mêmes fouilles ont donné des fragments de poterie rouge lustrée, portant quatre marques, dont l'une est MEDOLIS, laquelle rappelle le nom des *Meduli*, l'ancien peuple du Médoc, également riverain de la Garonne.

Le tout a pu être transporté de là en Vendée.

..... Méla signale, à l'embouchure de la Gironde, une île que l'on disait flottante, parce qu'on croyait la voir monter ou descendre avec le niveau des eaux. D'Anville applique ce fait à l'îlot de Jau, provenant d'une dérivation latérale à la rive gauche du fleuve, dont la trace reste dans les marais qui encerclent la commune du même nom. D'après M. Desjardins *(Géogr. de la Gaule*, I *)*, l'île d'Antros fut beaucoup plus étendue : son tracé, emprunté à des cartes de la fin du XVIe siècle, fait passer un bras méridional de la Gironde par la latitude de Lesparre, qu'il transforme en port ; des altitudes de 4 à 10^m^ sont trop élevées, et puis, il y a, sur le parcours indiqué, des ruines romaines et du Moyen âge. Il faut chercher le bras disparu de la Gironde plus au N., sur la ligne qui part de Jau, se dirige d'abord au S., puis à l'O., entre Vensac et Vendays, par des altitudes de 2 mètres, à travers des marais, et aboutit à l'Océan, au point où sont les bains de Montalivet et le poste de la Douane. Les recherches de M. l'abbé Candéran, sur le terrain du Médoc, montrent qu'un bras de la Garonne,

large d'un kilomètre, passait par le travers de Vendays (cf. Sansas, *Mém. de la Soc. des Antiq.* 1875, bull. 117).

Antros est exactement le canton de Saint-Vivien ; mais au N.-O., l'île s'étendait jusqu'à la tour de Cordouan, lorsque la passe de Grave n'était pas encore envahie par les eaux : cet état de choses existait au XIe siècle.

Apiates..... C'est le nom que Dion (L. XXXIX, 46) donne aux Sotiates, dont il raconte d'ailleurs les combats, le siège ou la reddition à Crassus, dans des termes fort voisins de ceux que César a employés. Il est inutile de les chercher ailleurs. On ignore par quelle erreur de copiste ou pour quelle autre cause Dion a fait ce changement de noms.

Aquvæ Augustæ..... Nom des *Aquæ Tarbellicæ*, dans Ptolémée :

Aquæ Convenarum.. Station de la voie de Dax à Toulouse, dans l'Itinéraire d'Antonin, à XVIII d'*Oppidum novum*, qu'on prend pour Nay, et à XVI de *Lugdunum*, qui est St-Bertrand de Comminges. On a proposé Bagnères-de-Bigorre, Capvern et Bagnères-de-Luchon. Ce dernier point doit être écarté, parce qu'il est au-delà de *Lugdunum*, et en dehors de la route de Toulouse.

Capvern, où l'on a voulu mettre également les Thermes Onésiens de Strabon, à cause de ses ruines romaines, est trop rapproché de Saint-Bertrand, pour répondre à l'indication de l'Itinéraire.

Bagnères-de-Bigorre satisfait aux conditions de distance. Le nom d'*Aquæ Convenarum* lui appartient : tant que dura l'organisation d'Auguste, jusqu'au milieu du IIe siècle, le Bigorre fut compris dans la circonscription des *Convenæ*. L'objection de Walckenaer, que le vrai nom de Bagnères-de-Bigorre serait *Vicus Aquensis*, repose sur une confusion. Ce dernier terme signifiant « ville d'Eaux » est appliqué à diverses autres localités, telles

que Baden, près de Zurich, et même Baden-Baden, d'après une inscription trouvée à Cologne (Sanctius ; Gruter, p. 267, nº 8).

Aquæ Siccæ..... Station de la voie de Toulouse à Dax, dans l'Itinéraire d'Antonin, à XVI de *Calagorris*, et XII de *Vernosole*. Il semble que c'est un point entre Saint-Elix et Carbonne.

Aquæ Tarbellicæ..... Dax, nommée longtemps Aqs ou Acqs, et dont la forme actuelle provient d'une ellipse, avec suppression de l'apostrophe, dans la locution « la ville *d'Aqs* ».

L'emploi médicinal des eaux et des boues de Dax est antérieur à l'occupation romaine. La première mention en est due à Pline, qui travaillait sur les commentaires d'Agrippa, premier organisateur du pays (*Hist. N.* XXXI, 2). Au temps de Ptolémée, la localité portait le nom d'*Aquæ Augustæ*, *(Hudata Augousta)* ; ce titre impérial dura si peu, que l'Itinéraire d'Antonin reprend déjà la forme plus ethnographique d'*Aquæ Tarbellicæ*.

Aquenses..... Habitants de la deuxième circonscription de la *Provincia Novempopulana*, dans la *Notitia Provinciarum*. Ce nom est évidemment emprunté à celui de la ville *Aquæ Tarbellicæ*, qui en fut le chef-lieu.

La circonscription comprenait : 1º tout l'ancien territoire des *Tarbelli*, de César ; 2º celui des *Sibusates* ou Marensin ; 3º celui des *Cocosates* ou Grande Lande ; 4º les *Camponi*, *Pimpeduni* et *Bercorates* qui firent le diocèse de Bayonne ; 5º les *Sibyllates*, rattachés plus tard au diocèse d'Oloron.

Aquitani..... Nom générique de la première fraction des Gaulois. — Voyez *Aquitania*.

Aquitani..... En lisant ce nom, au milieu de la nomenclature de Pline, et à la suite de l'énumération des peuples de la seconde Aquitaine, on comprend qu'il s'agit d'un sous-titre commun aux vingt-huit peuples dont il précède l'indication et qui constituaient les habitants de l'ancienne

et véritable Aquitaine. L'explication qui suit : « undè nomen provinciæ » montre que l'auteur sait que ce sont là les nations primitives, par opposition à celles qui ne sont qu'annexées. Il fait ainsi la preuve de son érudition et de son sens ethnographique.

Mais, après les *Vassei*, qui clôturent la liste, il aurait dû marquer la fin de cette catégorie.

Aquitania..... Mon mémoire l'*Aquitaine avant et jusqu'à l'époque de César* discute les origines de ce nom. Il démontre que les étymologies tirées du latin, des langues celtiques et du basque sont également peu satisfaisantes.

Le vice commun de ces systèmes est dans le choix défectueux de l'objet. *Aquitan-ia* est un dérivé d'*Aquitan-i*, les Aquitains. S'il en était autrement, *Aquitania* aurait donné *Aquitanienses* en latin et *Aquitaniates* dans la langue locale. Il s'agit trouver la provenance du radical *Aquitan*.

Par les Pyrénées, l'Aquitaine se trouvait en relation avec des peuples civilisés et écrivant l'histoire, Phéniciens, Carthaginois et Grecs, à une époque où, des autres côtés, elle était enveloppée de barbares, Ce n'est point par les Gaules que les Romains en eurent d'abord connaissance, mais par l'Espagne. Dès la deuxième guerre punique, Hasdrubal, frère de Hannibal, se retire en Aquitaine, après avoir perdu contre Scipion la bataille de Castulon (an 209 avant N. E.) ; le général romain fait éclairer ses démarches, par un corps d'observation placé dans les Pyrénées (Polybe, X, 6. — Tite - Live, XXVII, 19,20). Les Romains connurent dès lors le nom de l'Aquitaine, dans la forme adoptée par les Espagnols ; ils lui donnèrent la consécration de leur langue administrative, d'où il passa dans la langue oratoire et historique : *Aquitani, Aquitania* sont des formes espagnoles.

On y remarque, avant la terminaison latine, le suffixe

tan, si fréquent en Espagne et dans l'Afrique septentrionale, si rare ailleurs. J'ai montré qu'il répond à l'une des formes du pluriel berber et qu'il provient de ce que les Berbers (à la suite sans doute des autres Libyens) ont peuplé l'Afrique du Nord et l'Espagne.

Quant à la racine *Aqui*, laquelle peut probablement se ramener à *Ak* ou *Agh*, il est prudent de renvoyer les conjectures au moment où l'on aura réuni des éléments plus concluants que ceux que nous possédons. — Toutetefois, on peut signaler dès à présent, à titre d'éléments de recherches :

Ach (prononcez *Akh*) eau, en gallois ou cambrien ;

Ach, race, lignée, descendance, en cambrien et armoricain ;

Achadh, champ, } en Irlandais,
Achaidh, habitation, }

Les Aquitains seraient les gens du pays. — Cf. ci-dessus *Aceio*.

Aremorica, Armorica. On se plaît à répéter que l'Aquitaine se nomma jadis Armorique : c'est Pline qui l'a dit. On trouve, en effet, au livre IV, 17, de l'*Histoire naturelle*, ce qui suit, au sujet de la *Gallia Comata* : « A Scaldi ad Sequanam, Belgica. Ab eâ ad Garumnam, Celtica, eademque Lugdunensis. Indè ad Pyrenæi montis excursum, Aquitania Aremorica anteà dicta. » Ici, Pline brouille et confond l'organisation administrative d'Auguste avec les divisions ethnographiques de Jules César : il attribue à l'Aquitaine vraie de celui-ci, ce qui ne convient qu'à la fausse Aquitaine de celui-là.

César et Hirtius mentionnent les *Armoricæ civitates (g. des Gaules* VII, 75 et VIII, 31*)* ; l'énumération que le premier en donne montre que la désignation ne concernait nullement les peuples au sud de la Garonne : ...quæque eorum consuetudine armoricæ adpellantur (quo sunt in

numero Curiosolites, Redones Ambibari, Caletes, Osismii. Lemovices [*aliàs* Nannetes] Veneti, Unelli. » Tout cela est Bretagne et Basse-Normandie.

Armorique est un terme générique signifiant pays maritime : une partie de l'Aquitaine a pu recevoir ce nom des nations galliques. En bas-breton, *ar-mor* signifie la mer, et *ar-mor-ek*, la maritime. Villemerqué trouve avec raison, dans ce dernier mot, l'origine du nom d'Armorique. En effet, *ek* est l'affixe breton répondant à l'*icus* latin, l'*ique* français.

Arpeninos ..... Une inscription, encastrée au haut d'une muraille, sur le territoire des Onobrisates, a été relevée par Du Mège, qui la reproduit ainsi :

ARPENINO
DEO
BELEX BE
LEXCONIS. F
V.S.L.M.

On a songé tout de suite à une divinité des montagnes. En bas breton, *ar-penn* signifie la tête et, par extension, la cîme des montagnes ; en gallois, *pen*, tête, et en irlandais, *ben*, montagne.

On en rapproche la déesse *Penina*, citée par Servius et le dieu *Peninus*, connu de Tite-Live (XXI, 38) et mentionné dans une inscription des Alpes (Guichenon, *Hist. de la Savoie*). La plaque de cuivre conservée au Grand Saint Bernard porte en tête IOVI POENINO. Le nom de l'Appenin, le nom espagnol *pena*, et les termes aquitains *penna*, *pinède*, *pinon*, ont une même origine.

Il existe à Rochemaure (Ardèche), dans une chapelle saint Laurent, une inscription où se trouve le mot *Arepo*. En la signalant, M. Wescher (*Mém. des Antiquaires de Fr.*

t. XXXV) fait observer qu'il l'a retrouvée, avec sa traduction, dans le Mss 2511 du fonds grec, f° 60. Je mets en regard le texte latin, la reproduction et la traduction grecques :

SATOR	Sator	Ho Speirôn
AREPO	Arepo	Arotron
TENET	Tenet	Krateis
OPERA	Opera	Erga
ROTAS	Rotas	Trochous

Arepo signifierait donc la charrue ou le labourage. La forme a pu être légèrement modifiée, pour faciliter l'exécution de l'acrostiche carré que forme le texte latin : *Arepennis*, d'où vient *Arpent,* est un mot gaulois (Columella, V, I) et il indique l'idée de labourage.

Artahe ..... Divinité aquitaine dont le nom se retrouve dans une portion du canton de Saint-Bertrand, appelée jadis Artet, aujourd'hui Ardet.

Saint-Pé d'Ardet possède une église du VIe siècle, dont le clocher est le donjon d'un château détruit : les murailles portent des sculptures romanes et même une frise attribuée à l'époque mérovingienne. Dans cette localité, ainsi qu'à Lourde, qui est à côté, on a trouvé les inscriptions suivantes :

A Saint-Pé	A Lourde
LEXIA	DEO
ODANNI F.	ARTAE
ARTEHE	T. PAVLI
V.S.L.M.	INIANI

Un troisième autel paraît confirmer la première forme du nom :

ART...IE DEO
BONNEXV...
.....ANANDI
V.S.L.M.

Aspaluca, Aspalluga. Station de la route de *Cœsaraugusta* à *Beneharnum*, dans l'Itinéraire d'Antonin, à VII de *Forum ligneum* et XII d'*Iluro*. Marca pense qu'il s'agit d'Accous, qui possède encore le *Capdulh*, dérivé de *Capitolium*, droit de primatie, siège de l''autorité. Walckenaer place le point un peu plus haut, au Pont de l'Esquit.

Atroa, *Arue*..... Grégoire de Tours (*De gloriâ confess.* 52), raconte un miracle qui se reproduisait, chaque année, dans une église située *infrà terminum Vici Juliensis*, dans le territoire du diocèse d'Aire. Les tombeaux de trois prêtres, qui s'y étaient succédé longtemps avant, soulevaient méthodiquement le sol, puis rentraient en place, pour recommencer l'année suivante.

On avait pensé jusqu'ici qu'il s'agissait de l'église d'Aire, ou du moins de celle du Mas d'Aire, reste antique, comme il ressort du tympan du portail, qui conserve une sculpture attribuée au culte d'Esculape.

M. Aug. Longnon (*Géogr. de la Gaule au VIe siècle*) dit qu'*infra terminum* indique les limites du diocèse et l'analogie des noms lui fait retrouver, dans *Atroa*, la commune d'Arue, canton de Roquefort.

D'après des données fournies par Zeuss (*gr. celt.*), l'idée d'habitation est rendue, en gaulois, par *treba*, d'où *Atrebates* (Cf. le latin *tribus* ; le gothique *thaurp* ; l'irlandais moderne, *treabh* ; le gaélique, *treubh*, tribu ; le vieil irlandais *atreba*, ils possèdent, ils habitent). Vieil armoricain, *treb*, habitation ; gallois moyen et moderne, *tref* ; cornique, *trev* ; d'où la transition à *treo* (prononc. *tréou*), en breton de Léon, église succursale. Du temps de

P. Duval (1650), Arue portait le titre de *grand Paropi*, la grande paroisse.

Pour des motifs qu'il serait trop long d'énumérer, je pense que le fait concerne l'un des sanctuaires de Roquefort, dont le territoire a été distrait de celui d'Arue.

Atur..... L'Adour. Le nom est donné par Tibulle (*Eleg.* I, 8) qui accompagna Messala, dans la conquête du pays (17 av. n. ère). Lucain (I, 420) lui inflige la terminaison latine, *Aturus* ; Ptolémée écrit *Atouris* , et Ausone (*Parent.* 4) *Aturrus*, pour achever un vers. La forme primitive, maintenue par Vibius Sequester, diffère peu du nom actuel. En Basque, *dour* signifie aujourd'hui rivière, mais ce nom paraît être étranger à la langue, qui avait *our*, eau. En bas breton et en gallois, *dour* signifie eau, et en irlandais rivière.

L'école des Celtistes objecte que *dour* est une forme relativement moderne ; les Gaulois auraient dit *dubr*. Zeuss le veut ainsi, en ajoutant qu'en Gaulois, *dur* signifie forteresse. On se demande :

1° Comment l'idée de forteresse peut expliquer l'emploi du radical *dur*, dans une multitude de noms de fleuves des Gaules Transalpine et Cisalpine, de la Grande Bretagne, de la Celtibérie et du Portugal.

2° Si Zeuss a jamais su, à quelle époque *dour* a fait son apparition, et si l'on pourrait affirmer que ce radical n'existait pas à l'époque de César. Il est vrai que *dur* rend l'idée de force.

Sous ces réserves, suspendons le jugement.

Atura..... Voyez *Atures*.

Aturenses, Aturensis diœcesis..... Huitième circonscription de la *Provincia Novempopulana*, dans la *Noticia Provinciarum*. Elle doit son nom à la ville d'Aire, *Atures*, chef-lieu du diocèse impérial. Elle comprend : 1° L'ancien territoire des *Tarusates* et des *Latusates* ; 2° Celui des *Sennates* ; 3° La lisière méri-

dionale de celui des *Osquidates Campestres*. Son périmètre est reproduit par celui du diocèse ecclésiastique d'Aire, tel qu'il existait antérieurement à 1789 et qu'il est décrit dans la carte de P. Duval.

Atures ..... Aire-sur-l'Adour. Les deux noms, *Atura* et *Atures*, que Sidoine Apolinaire lui donne, dérivent de celui du fleuve *Atur*. La *Notitia Imperii* l'appelle *Vicus Julius*, et Grégoire de Tours dit *Vicus Juliensis* : la tradition rapporte ces termes au séjour de Jules César, qui s'y serait arrêté, pour recevoir la soumission des Aquitains (an 51 av. n. ère), En tous cas, elle fut du nombre des villes Juliennes, auquelles César permit de prendre son nom, comme signe de son patronage.

La tradition veut aussi qu'Alaric II, roi des Wisigoths, y ait transporté son gouvernement et publié son Code ou *Breviarium*, abrégé du Code Théodosien, avec une explication claire. Le fait est que le *Breviarium* fut publié, dans le royaume wisigoth de Toulouse, le 2 février de l'an XXII du règne d'Alaric (an 506). L'exemplaire envoyé au comte Timothée est daté d'Aire en Aquitaine, même année. Ce code est ce que le Moyen-Age qualifiait de Bréviaire d'Anian, parce que ce jurisconsulte y apposa sa griffe, en qualité de Grand Référendaire. Mais le comte Goiaric, préfet du palais, passe pour en être le rédacteur.

Aturus ..... Voyez *Atur*.

Augusta ..... Auch, d'après Ptolémée, Augousta. — Voyez *Climberrum*.

Auscenses ..... C'est le nom des *Auscii*, dans Sidoine Apollinaire.

Auscii ..... La formule *Ausci*, employée par César, Mela, Pline et Ammien Marcellin, est une contraction, comme le prouve l'accusatif *Auscius* (Voyez ce mot). Les Grecs écrivent *Auskioi*, et la Notitia Imperii met *Auscii*.

Au temps de César, le territoire des *Auscii* comprenait ce que l'on a nommé, dans les temps modernes, l'Armagnac Blanc, c'est-à-dire l'arrondissement actuel d'Auch,

moins le canton de Vic-Fezensac, qui était aux *Elusates*. Il faut y ajouter le canton de Valence, formant la partie sud de l'arrondissement de Condom et celui de Fleurance rattaché à l'arrondissement de Lectoure.

Auguste les agrandit considérablement, en leur annexant les *Elusates*, les *Preciani*, les *Tornates*, les *Garites* et partie des *Garumni*. C'est ainsi qu'Ammien put écrire : « Novempopulos Ausci commendant... »

Sous Théodose et ses successeurs, ils rentrent dans leurs limites, mais en conservant les deux petits territoires des *Preciani* et des *Tornates*. C'est alors le diocèse primitif d'Auch, non comprise la circonscription des *Elusates*.

On va répétant que le nom des Auscii est le même que celui des Basques, lequel serait Eusk, ce qui n'est nullement prouvé. Je me demande pourquoi les auteurs grecs auraient traduit ce mot *Eusk*, en Espagne par *Ouaskones* et en Gaule par *Auskioi* ; et pourquoi les Latins auraient dit *Vascones* et *Auscii*.

Je ne saurais voir cette origine dans le mot *Auscii*, pas plus que dans *Osca* en Espagne; que dans les *Osci* d'Italie; que dans le nom d'Auscrocos, chef des *Durnaci* de Provence, auquel appartient la médaille portant les lettres AVSC, que Lagoy avait attribué aux *Auscii*; pas plus enfin que dans l'*Osca* (Wysc) de la légende du roi Arthur (*Mabinogion*, I, 282).

Auscius *(Civitas)*..... Auch, dans l'Itinéraire d'Antonin, route de Bordeaux à Narbonne, et dans l'Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem, à VIII de *Vanesia* et VI de *Mutatio ad Sextum*.

Cette forme est l'accusatif pluriel de la déclinaison celtique en *os*. Elle signifie « chez les *Auscii* » en celtique *Auscioi*. Nous verrons plus loin *Boius*, dans les mêmes circonstances. La forme *Parisius*, chez les Parisiens, est classique.

Il résulte de là que le pays parlait gaulois et non pas basque.

Averanos..... Nom de l'une des divinités des Aquitains.

Il y a, près de Melles, dans le canton de Saint-Béat, Haute-Garonne, sur la frontière d'Espagne, une montagne qui a retenu le nom d'Averan : dans l'un des torrents qui sillonnent ses flancs abruptes, et où l'eau ne coule qu'à la fonte des neiges, on a trouvé les restes d'un petit autel portant l'inscription suivante :

AVERANO
DEO
IVLIA SERGIF
PAVLINA
V. S. L. M.

Ce n'était sans doute pas une divinité absolument topique, ou du moins l'appellation se reproduisait ailleurs. Nous trouvons un village d'Averan, dans les Hautes-Pyrénées, entre Ossun et Lourdes, au pied de la montagne la plus élevée de cette région.

Du Mège croit à une origine Kymrique du terme : en bas-breton, dit-il, *aber* ou *aver* signifie torrent, et en gaulois, *ano* veut dire alimentation : ce serait la divinité qui alimente le torrent.

Mais il y a, dans les langues celtiques, une racine *av*, qui est la même que la racine sanscrite *ap*, et qui signifie l'eau. De là les radicaux *abr*, *avr*, *avar*, *ebur*, *evr*, *arv*, *yevr*, qui entrent dans une foule de noms de cours d'eau des contrées celtiques :

Avre (Somme et Eure).
Aveyron.
Arve et Aveyron (Haute-Savoie).
Evre (Cher, Indre et Loire, Maine-et-Loire).
Yèvre (Marne, Loiret), etc.

Les noms d'*Avaricum*, Bourges, *Eburovices*, Evreux, *Eburodunum*, Yverdun, *Eboracum*, York et beaucoup d'autres n'ont pas d'autre origine. Il en est de même de l'Ebre, en Espagne *(Iber)* ; ce nom fut même donné au Rhin, comme Nonnus nous l'apprend, à deux reprises (*Dionysiaques* XXIII, 397 et XLIII, 747). Il semble que les radicaux dont il s'agit répondaient à l'idée de torrent, cours d'eau, et par conséquent ils n'ont rien à voir avec le bas-breton *aber* qui signifie un amas d'eau, un hâvre. Sous cette réserve, le dieu Averanos est probablement la divinité des torrents.

En cornique, *aber* signifie gouffre : en cambrien, c'est *aper*.

Baicorix ..... L'un des dieux des Aquitains, comme il résulte de diverses inscriptions votives, dont la principale provient de Huos, arrondissement de St-Gaudens (Musée de Toulouse, cippe en marbre blanc, 0m38) :

BAICORI
XO DEO
VERNVS
SERANI
V.S.L.M.

Le territoire des Convènes en a fourni deux autres, dont la conservation est moins parfaite.

Ce n'était pas sans doute une divinité locale. Du Mège la retrouve dans les Pyrénées Occidentales, à Oloron, avec une quatrième inscription :

BAICORIXO
DEO
C. SEV,
EX VOTO

Si l'on admet, avec les archéologues, que RIX, dernière syllabe du nom, a le sens de roi, de puissant, il reste pour le radical BAICO, dont le sens est inconnu. Toutefois, une inscription de Balesta, Haute-Garonne, fournit la forme BAICORISO.

On peut se demander si, du côté des Convènes, ce nom a produit celui du Bigorre, et à l'O. celui du pays de Baigorry. L'identité résulterait de ce que la forme latine de ce dernier nom est tantôt *Baigorria* et tantôt *Biguria*.

Barhosa..... Au Moyen-Age, Barossa, maintenant la vallée de Barousse. On rapporte à ce pays le surnom que se donne Sabinus, dans l'inscription suivante, trouvée à St-Béat et déposée au Musée de Toulouse :

ABELLIONI
DEO
SABINVS
BARHOSIS
V.S.L.M.

Basabocates..... Il n'est pas douteux que Pline, en mettant ce peuple à la suite des Latusates, des Osquidates campestres et des Sotiates, eut l'intention de désigner le pays dont Bazas était le chef-lieu. Le nom est composé de ceux de *Vasates* et de *Vocates* prononcés à la gauloise. — Voyez ces noms.

Bascei..... L'une des divinités des Aquitains, comme il résulte de l'inscription suivante, trouvée sur le territoire de Melles, canton de Saint-Béat.

BASCEIA
NDOSSO
ANDOX
VS
V.S.L.M.

Du Mège y voit un monument élevé par Andoxus à Basceiandossus. Mais Andossus est un nom ou plutôt un surnom fort répandu dans l'Olympe aquitain. Ici, c'est l'Andossus de Bascei, c'est à dire du val et du col de Bassoues, qui sont à une faible distance.

Basert..... A Huos, près de la Broquère et du lac de Barbazan, sur la route de St-Gaudens à Bagnères-de-Luchon, il existait une chapelle connue sous le nom de N. D. de Basert. On y a trouvé un autel portant gravés une amphore, un sanglier et l'inscription suivante :

BAESER T E
DEO
HARBELEX
HARSIF.
V.S.L.M.

Le sanglier est un emblême gaulois.

Begerri..... Voyez *Bigerri*.

Belendi..... A la suite d'Henri de Valois, on a cru devoir placer à Belin, aujourd'hui chef-lieu de canton du département de la Gironde, ce peuple que Pline seul a mentionné. On verra ci-après (V. *Belinos*) les titres de cette localité : l'opinion a été renforcée par les trois types de monnaies gauloises que Lagoy et La Saussaie lui ont attribué.

La circonscription aurait compris la plus grande partie des territoires composant le canton actuel de Belin, qui possède aussi Beliet ; les cantons de Préchac et de Saint-Symphorien, dans le même département, et ceux de Sore et de Pissos, où l'on trouve Belhade, dans les Landes ; le tout en pays Vasate et Boien.

Mais la nomenclature de Pline, IV, 3, place les *Belendi* en pleine région montagnarde, entre les *Onobrisates* et le *Saltus Pyrenœus*. La dernière de ces circonscriptions étant la partie sud-orientale du département de l'Ariège

ou l'arrondissement de Foix, avec les cantons adjacents du département de l'Aude, la place des *Belendi* est dans l'arrondissement de Pamiers, séparé de celui de Foix par la chaîne des monts Plantaurel, et qui rejoint les *Onobrisates*, en passant par dessus les *Convenœ*, que Pline est dispensé de citer, parce qu'il les a déjà nommés.

Ce pays étant, à proprement parler, le bassin de l'Hers, il faut joindre, dans le département de l'Aude, le canton de Belpech, qui fit partie du diocèse de Mirepoix, distrait de celui de Toulouse par Jean XXII. En effet, le chef-lieu de ce pays est appelé par Froissard « Bellepuich, la première ville fermée du comté de Foix ». Entre Belpech et Mirepoix, s'étend la vaste forêt de Belène, aménagée pour la fabrication du charbon.

Il est établi (ch. I. et au mot *Cebennœ*) que l'Aquitaine s'étendit à l'E. jusques aux Corbières occidentales. La limite, s'éloignant de ces montagnes, à la hauteur de Fanjeaux, se dirige au N.-O., en circonscrivant le bassin de l'Hers jusqu'à son confluent avec l'Ariège, où elle rencontrait le territoire des *Garumni*, fondus ensuite, de ce côté, avec les *Tolosates*. La limite passe ainsi près de Castelnaudary, pays des *Tascodunitari*, que Pline, III, *4*, donne comme limitrophes de l'Aquitaine, et aussi, près d'une station de la voie de Toulouse à Narbonne, dite *Fines*, que l'on croit être Pesquière et qui marquait l'angle N.-O. de la Province Romaine.

Belinos..... On rapporte à ce nom la médaille ci-après (Planche, *4*) :

Tête de Pallas casquée, à gauche, avec un collier de perles.

℞. —. ELINOC. Cheval libre galopant, à gauche ; dessous, une corne d'abondance. Grenetis. Argent. — Le B a disparu par suite de la mauvaise position du métal sur le flan.

On y joint les deux médailles suivantes.—Planche, nº 5.

1. BIIINOC. Tête d'Apollon Belenus ; la chevelure, retenue sur le front par un bandeau d'où sort une couronne de laurier, tombe en mèches roulées sur le cou ; le tout dans un grenètis.

℞. — Cheval, au repos, à gauche.

2. Même légende et même tête ; un carnyx ou clairon des Gaulois ; le tout dans un cercle tressé.

℞. — Cheval libre au repos, dans un temple distyle.

Nous empruntons à M. de la Saussaie *(Revue de Numismatique*, 1851) les observations suivantes : M. Hucher, du Mans, avait voulu attribuer ces médailles à un *pagus* de sa province, dont il n'est pas question avant le VIIIe siècle. M. Duchalais a justement remarqué que, sous le rapport du style et de la fabrique, elles ont un caractère méridional qui justifie très bien l'attribution qu'en a faite M. de Lagoy, qui en fut le possesseur.

Le savant numismate les donne aux *Belendi* de Pline. On trouve, dans plusieurs titres du Moyen-Age, *Belinum*, et *Pons Belini*, pour le passage de la Leyre à Belin. « Le nom de cette ville permet de supposer qu'elle est sous le patronage de *Belenus*, l'Apollon gaulois si bien connu par l'inscription souvent citée : APOLLINI BELENO. L'effigie du dieu était donc très naturellement placée sur l'un des côtés de la monnaie des *Belindi*, comme de l'autre la jument du soleil, symbole de la déesse *Epona*, n'était pas moins à sa place. » Sous toutes réserves, quant aux *Belendi*.

Le modèle paraît fourni par le type de la tête d'Apollon sur les médailles consulaires, et notamment sur celles de la famille Calpurnia. — Mais le caractère est moins dur.

J'ajouterai aux informations de M. de la Saussaie : que le nom d'Apollon et celui de Belen paraissent venir de la même source ;

Que Belin fut probablement un lieu important dans

l'antiquité. On y voit des traces de voie romaine, et un grand tumulus conique, entouré de fossés et dominé par les restes d'une tour énorme qu'habita Eléonore d'Aquitaine. On prétend que ce fut le lieu de sa naissance, et de celle du Prince Noir.

Belisama..... Saint-Lizier, jadis Couserans, capitale des Consorani, possède, sur le Salat, un pont du XIIe ou du XIIIe siècle : dans l'un des piliers est encastrée une inscription ainsi conçue (Leçon d'Oïhénart) :

MINERVAE
BELISAMAE
SACRVM
O. VALERIV
MONTANV

D'un autre côté, on a découvert en 1822, à Vaison, pays des Voconces, l'inscription suivante, qui est gauloise, en caractères grecs :

CEΓOMAPOC
OYILLONEOC
TOOYTIOYC
NAMAYCATIC
EIωPoY BHAH
CAMI COCIN
NEMHTON

« Segomaros, fils d'Ouillonos, magistrat de Nimes, a élevé à Belesama ce temple. » En effet, *Belesami* est le datif gaulois de *Belesama*.

L'identité de Minerve et de Belisama ne fait point de doute, en tenant compte des caractères locaux, lesquels ne pourraient être déterminés qu'à la suite de longues études dont les éléments font défaut.

Quant au nom même, c'est bien vainement qu'on en a cherché la source dans le sanscrit, le grec ou le gaulois. *Belisama* est un terme phénicien. M. l'abbé Bargès (*Recherches archéologiques sur les colonies phéniciennes établies sur le littoral de la Celtoligurie*, p. 31 et s.) montre la parenté de ce nom avec celui de *Baalsamen*, qu'on lit dans les vers puniques de Plaute (*Pœnulus*, V, 2, v. 65) ; puis avec le Βεελσαμην de Sanchoniathon (Eusèbe, *Prépar. év.* I, 6) qui est traduit par « le maître du ciel » ; mais surtout avec celui de *Baaleth Schamaïm*, la maîtresse du ciel de l'olympe phénicien, appelée *Melekheth ha-Schamaïm*, la reine des cieux, par le prophète Jérémie. L'illustre savant rappelle que le rapprochement a été fait, il y a déjà deux siècles et demi, par Selden (*De dîs Syris*, p. 246, *De Astoreth*, Syntag. II, c. 2) qui attribue ce surnom à Minerve et à Junon et l'assimile à la Βασιλεια Βηλτις de Mégasthène et à la Βαλθης d'Hésychius.

Ainsi, le nom de *Belisama* signifie la reine des cieux ; et il n'en faut pas davantage pour démontrer qu'une divinité des Phéniciens a pénétré en Aquitaine, où elle fut assimilée à Minerve.

Βελισαμα, dans Ptolémée, est le nom d'un point maritime en Bretagne.

Belsinum ..... Station de la route d'*Aginnum* à *Lugdunum Convenarum*, dans l'Itinéraire d'Antonin, à XII de *Climberrum* et XXIII de *Lugdunum*. Walckenaer signale Bères ou Bellegarde, près de Masseube ; la commmission de la carte des Gaules incline pour la ville elle-même.

Ce nom rappelant celui de la Baïse, *Balisa*, je pense que la station devait être plus à l'ouest et près de la petite Baïse, vers le lieu dit Montcassin.

Cf. *Belsa*, la Beauce ; *Belsonacum*, Itin. Ant., dans les Ardennes ; *Belisia* en Belgique.

Benarnum, Benearnum et Beneharnum. Station de l'Itinéraire d'Antonin, à XIX d'*Aquæ Tarbellicæ* et XVIII d'*Oppidum novum*, sur la route de Dax à Toulouse ; à XII d'*Iluro*, sur la route de Saragosse à *Beneharnum*.

Longtemps, on a cru que c'était Lescar. Mais Lescar fut bâtie, en 980, par Guillaume Sanche, sur l'emplacement d'une vieille forêt : elle est éloignée de la voie romaine indiquée par l'Itinéraire et dont on a retrouvé les traces ; enfin, les distances ne concordent pas avec sa position.

Walckenaer, *Géog. des Gaules*, II, 403-7, établit compendieusement que *Beneharnum* dut occuper l'emplacement où l'on voit une vieille tour, près de Maslacq. Toutefois, la situation de Lagor, qui est un peu plus au sud, répondrait mieux aux mesures de l'Itinéraire.

Benarnenses..... Septième circonscription de la *Provincia Novempopulana*, dans la *Notitia provinciarum*. Elle doit son nom à la ville de *Beneharnum*, mais la forme est déjà corrompue. Elle comprend les territoires des *Monesi*, des *Succasses*, des *Lassuni* : cet assemblage répond au diocèse ecclésiastique de Lescar.

Pline donne seul le nom de ce peuple, et il le place entre les *Camponi* et les *Pimpeduni* : situation qui convient à la Basse-Navarre, entre le Labourd et le Baztan.

Bar, *ber*, signifie sommet, hauteur ; en gaelique, montagne ; *cor*, gael. veut dire cercle : La région est circonscrite de tous côtés par des montagnes, et il y a une dépression vers le centre, jusques à Saint-Jean-Pied-de-Port, l'antique *Imus Pyrenœus*.

Je cite pour mémoire *Carasa* (voyez ce nom), dont la forme avait quelque rapport avec l'autre.

La partie la plus curieuse de la Basse-Navarre est un territoire qui s'avance en Espagne, ayant à l'E. le val Calsos, à l'O. le val du Baztan, limité au S. par la frontière entre le pic de Lohiluz et celui de Lindux, et touchant

au N. le pays de Baigorry, selon une ligne allant du pic d'Adorea à celui de Hansa. Les *Aldudes*, tel est le nom du principal village ; mais c'est aussi celui d'une des branches originaires de la Nive, celui d'une chaîne de montagnes, et enfin de la région toute entière. C'est même par celui-ci qu'on a commencé ; les Espagnols disent *Montes de Alduides* : l'application à la Nive et au village est relativement récente.

Le Mémoire du licencié Huarte sur les Aldudes constate que le pays fut primitivement inhabité : en 1356, date de la première charte connue, on n'y voyait que les cabanes de bergers qui venaient y séjourner en automne, pendant la saison des glands. Le droit de dépaissance était de 6 blancs par tête de bétail, perçu au profit du roi de Navarre, et après la dislocation, au profit du roi d'Espagne. Y étaient admis : en France, les seuls troupeaux du district de Baigorri (espagn. Baiguer) ; en Espagne, ceux des vallées du Baztan, du Burguete, de Ronceveaux et d'Anuc ; et enfin, ceux du val d'Erro, qui étaient exempts de la redevance du *Quinto real*, ce qui pourrait faire croire à une occupation antique.

Oihénart fait entendre que les Espagnols ne cessaient d'empiéter sur le droit des Français ; les auteurs espagnols affirment le contraire. En 1794, un combat assez vif en donna à la France la possession, qui a été confirmée, depuis 1814, par les diverses rectifications de frontières.

Pendant tout le Moyen-âge et jusqu'au XVIIe siècle, ce pays fut le rendez-vous de nomades étrangers aux localités voisines et dont le langage était incompréhensible aux populations celtiques. Les Aldudes étaient « le pays des étrangers. »

Le scholiaste de Juvénal (VIII. 234) dit ce qui suit : « Allobrogæ Galli sunt ; ideo autem dicti Allobrogæ, quoniam *broge* agrum Galli dicunt, *alla* autem aliud ; dicti igitur quia in alio loco fuerunt translati. » Zeuss

adopte cette solution ; il compare le nom d'Alsace (*Alisati*, *Alisatia*, Sedes aliena, terra romana a Germanis occupata) et il ajoute que le cambrique a formé de la même façon *Alldud*, étranger, originaire d'un peuple étranger. (In leg. *alldut*, *alldud*, alienigena), non camber, et plurimis locis *alltud*). En effet, *tut* sigifie peuple ; et *aile* irl., *all*, cambr. et corn. veut dire autre. Dans le *Lib. Landegav*, p. 216, on lit : *Bet ir alltudion*, tombeau des étrangers. *Alltudion* est le pluriel d'*Altudi*.

Bersinum..... Station de l'Itinéraire d'Antonin, dans une route de *Climberrum* à *Bersinum*, avec XII de distance. Le troisième terme faisant défaut pour indiquer la direction, l'on a supposé que c'était la même chose que *Besinum*. Cependant Walckenaer propose Berginatz.

Besinum..... Station de la Table Theodosienne, route de Bordeaux à Narbonne, à X d'Elusa, XII de Cliberre. Walckenaer, d'après les distances, indique St-Paul-de-Baïze et la commission de la carte met Vic Fezensac.

Bigerri & Bigerriones Ce sont les habitants de la plaine de Tarbes, depuis le pied des montagnes, de Lourdes à Bagnères, jusqu'au confluent de l'Adour et de l'Arros. Les limites sont à l'O. celles du Béarn ; au N., celles de l'Estarac ; à l'E., le Magnoac et le Nébousan ; au S., le Lavedan. Au temps de César, c'est le Bigorre propre ou du Nord, augmenté de la Rivière Basse, de St-Sever-de-Roustan et de la Viguerie en Béarn (Oihénart, *Notitia* ; Marca, *Hist. de Béarn*, I, 11). C'était donc la partie ouest des arrondissements de Tarbes et de Bagnères.

Chez les *Bigerriones* de César et les *Begerri* de Pline, il n'y avait ni montagnes, ni pays froids : « L'air, dit Marca, est fort doux et tempéré et l'aspect de la plaine est des plus agréables de Gascogne. C'est donc à tort que Merula avance le contraire, d'après le terme *bigerrica palla*. » Les étymologies basques basées sur la

même idée ne sont pas moins ridicules. Peut être y a-t-il quelque rapport avec le nom du dieu *Baïcorix*, dont le culte paraît s'être étendu sur ces contrées (Voyez ce nom).

Dans l'organisation d'Auguste, les *Bigerriones* sont annexés aux *Convenæ*. Séparés par les successeurs de Constantin, ils absorbent les *Vellates* et forment la *Civitas Turba* (Voyez ce nom).

Bigerritani..... Voyez *Bigerriones*.

Bigorra..... Voyez *Turba*.

Bilindi..... Voyez *Belendi*.

Bilinos..... Voyez *Belinos*.

Bipedemui..... Voyez *Pimpeduni*.

Bituriges Vivisci..... On suppose que ce peuple, venu en Aquitaine à une époque inconnue, serait une fraction des *Bituriges Cubi*, lesquels étaient fixés dans le Berry. Ils occupaient Bordeaux et sa banlieue. Située alors, comme aujourd'hui sur la rive gauche de la Garonne, cette ville appartenait à l'Aquitaine. Sa banlieue occidentale en était, à plus forte raison ; si les *Bituriges* s'y superposèrent à une population aquitaine, ils ne poussèrent leur envahissement que jusqu'à 25 kilomètres à l'Ouest. On trouve en effet, sur ce méridien, la Croix de Hins, dont le nom est une corruption de celui de *Fines*, limite des territoires biturige et boien : le changement du *f* en *h* prouve la présence de la race aquitaine.

Au nord, l'extension des *Bituriges* ne dépassa pas Macau, qui était alors Noviomagus ; au sud, elle n'atteignit pas *Stomatas* ou Saint-Médard-d'Eyran.

En somme, leur territoire sur la rive gauche se bornait aux cantons de Bordeaux, Pessac et Blanquefort.

Le surnom de *Vivisci* que l'on a voulu rattacher à des idées de vivier, de pêche, provient de l'indication de Ptolémée Ουιβισκοι, et de quelques inscriptions. Pline écrit *Ubisci*, et Ausone, Mosell. 138 : *Vivisca gens*.

Boates & Boiates..... C'est le nom du peuple inscrit au sixième rang, dans la *Notitia Provinciarum* : l'ordre de ce document n'étant pas topographique, il n'y a pas à s'occuper de la situation que le texte lui assigne. Il s'agit de l'ancien pays des *Boii*, qu'Auguste avait réuni au territoire des *Bituriges Vivisci* ; une *Notice* de la Bibliothèque de Thou, citée par Duchesne, porte : « *Civitas Boatium*, quod est *Boius*, in Burdigalensi ». Ici, *Boius* est pour *Civitas Boius*, forme gauloise dont on trouve l'analogue dans la *Civitas Auscius*, de l'Itinéraire d'Antonin.

Le terme provient du nom des *Boii*, par l'addition de la terminaison *ates*, chère à l'Aquitaine. La forme primitive était *Boiates*, comme il ressort de l'inscription suivante, du Musée de Bordeaux :

D M
SATVRNI
NI PRIVATI
IVLIA MA
SMA VXOR
LOCVCVM
DONAVIT
CIVES BOIAS
AN XXXVII

La circonscription des Boates comprenait le Born qui avait appartenu aux *Cocosates*, le Buch des *Boii*, et une partie du Médoc. Elle prenait au nord du bassin d'Arcachon et remontait jusqu'au ruisseau qui passe à Levignacq. Ce périmètre comprend aujourd'hui : dans les Landes, le canton de Mimizan, plus St-Julien et Levignacq ; et celui de Parentis, moins Ichoux ; dans la Gironde, les cantons de Belin, la Teste et Audenge, et l'arrondissement de Lesparre.

Bocco ..... La divinité Bocc ou Bocco n'est pas locale, puisqu'elle a laissé des souvenirs sur des points séparés par d'assez grandes distances. A Bouccou, en Sauveterre de Nébousan, il a été trouvé deux inscriptions : l'une par Scaliger, à Aulon, à 20 kil. de Bouccou, l'autre par Rivalz :

BOCCO	BOCCO
HAROVSO	HARAVSO
M. VAL	NI
FVSCINVS	M. VAL
V. S. L. M.	FVSCVS
	V. S. L. M.

Au nord de Tardets, dans la Soule, la plus haute colline (795 mètres) est couronnée par une chapelle de la Madeleine. Dans le mur de cet édifice, est encastré un autel de marbre blanc portant une inscription que l'on croit se rapporter à la dédicace du lieu à une divinité dont le nom est resté inconnu.

FANO
HERAVS
CORR SE
H. E. SACRVM
G. VAL ; VALERIANVS

Depuis Oihénart, qui publia ce monument, on n'a pas réussi à l'expliquer. On voit pourtant qu'il s'agit d'un *fanum* ou enceinte sacrée et d'un dieu Heraus qui doit être le même que Bocco Haraus ou Harauso.

Il est à remarquer que les trois inscriptions proviennent de la famille Valeria.

Boiates ..... Voy. *Boates*.

Boii ..... On s'est imaginé que ce nom désigne une nationalité. Les uns la veulent Gallique ; Amédée Thierry la croit Kim-

rique : « leur nom, dit-il, d'après l'orthographe grecque et latine, prend les formes de *Boii*, *Boghi*, *Boghii et Boci*; or *Bwg* et *Bug*, en langue kymrique, signifient terrible et leur radical est *Bw*, la peur. De plus, nous avons signalé tout à l'heure en Italie un peuple des Boïes, prenant le nom générique et paraissant être une colonie de ces Boïes transrhénans » (*Hist. des Gaulois*, introd. L. v).

Le fait est que l'histoire montre au moins cinq peuples de *Boii*, dont on ne sait retrouver la parenté, dans la forêt Hercynie, en Bohême, en Aquitaine, dans la Cisalpine, chez les Eduens, sans compter les Tolisto-boïes d'Asie. On les voit plus souvent associés aux expéditions des Galls qu'à celles des Kimris et rien ne montre que ceux de l'Aquitaine, qui nous intéressent, relèvent de l'un des autres groupes. Puisque le nom de *Boii* est un qualificatif honorable pour un peuple barbare, rien ne s'oppose à ce qu'il ait été adopté dans chacun des groupes composant la famille gauloise.

La parenté des *Boii* d'Aquitaine avec ceux de la Bohême, de la forêt Hercynie, de la Norique et de la Cisalpine n'est donc nullement démontrée, et l'opinion qui les met à l'avant-garde des Bituriges Vivisques ne peut invoquer la plus légère probabilité historique.

Si les parentés ethniques pouvaient se baser sur des étymologies, comme celles que donne Amédée Thierry, je serais plus disposé à retrouver en eux les congénères des *Vocates*, dont le nom n'est que l'une des formes du leur. En tout cas, ils avaient les mœurs du pays qu'ils habitaient, comme en témoigne saint Paulin, dans sa 3e épitre à Ausone :

Et malis piceos describere Boios.

On verra, par ce qui concerne les *Meduli*, que l'industrie de la résine s'étendait sur tout le littoral.

Leurs limites étaient celles qu'on a déjà vues chez les *Boates,* qui sont le même peuple.

Boïus (civitas) ou **Boios**. Station de la voie de Pampelune à Bordeaux, dans l'Itinéraire d'Antonin, à XII de *Losa* et XVI de *Burdigala*. Walckenaer désigne Bougès, près de la Teste. *Bougès* est le sobriquet des habitants d'une partie du pays : la tradition le rattache à la même origine que Buch, et ce serait un souvenir des *Boii*. Mais ces noms, ainsi que celui de la Teste, ont une autre provenance. En second lieu, la Teste est à plus de 50 kil. de Bordeaux et l'Itinéraire n'en veut que 35.

La Commission de la Carte indique L'Hospitalet, au dessous de Belin et Beliet, sur la route nº 132. En effet, il est inutile de passer à la Teste, pour se rendre à Bordeaux.

Entre Belin et le Barp, se trouve un point de partage des eaux, où dut passer la limite des *Boii* : c'est peut-être là qu'est le lieu cherché.

Boius est un accusatif du pluriel gaulois, répondant au latin *Boios*. On parlait donc gaulois dans ce pays.

Bucconis..... Relai de la route d'Auch à Toulouse, dans l'Itinéraire d'Antonin et dans celui de Bordeaux à Jérusalem, à VII de *Hungunvero* et VII de *Ad Jovem*. Il y a, dans ces parages, une forêt de Bouconne célèbre, au Moyen-âge, par la visite de Charles VI ; dans sa frayeur, ce roi fit vœu de fonder l'ordre de l'Espérance. La mesure des distances porte la station à l'O. : Walckenaer la met à Empeaux, qu'il prétend être voisin du bois de Bouconne. La Commission de la Carte préfère l'Isle-en-Jourdain, plus près de la forêt.

Le lieu était sans doute consacré au dieu *Bocco*. — Voyez ce nom.

Calagorgis, Calagorris et **Calagurris**... L'Itinéraire d'Antonin mentionne cette localité, sur la

route d'*Aquæ Tarbellicæ* à *Tolosa*, à XXVI de *Lugdunum* et XVI d'*Aquis Siccis*. D'Anville a cru que c'était Cazères ; Walckenaer propose Saint-Martory. Du Mège veut que ce soit Martres Tolosanes ou bien un lieu situé entre cette ville et la Garonne, où l'on trouve des ruines antiques : Calagoris y aurait été bâtie par les Espagnols, sur l'emplacement d'une bourgade gauloise que la tradition appellerait *Angonia*. Il invoque une inscription ainsi conçue :

PRO SALVTE IMP.
. . . . . .
CALAGVRIS
. . . . . .
SACERDOTE

Après avoir mis en suspicion l'authenticité de ce monument dont la forme est singulière, les éditeurs de la *Nouvelle Histoire générale du Languedoc* disent que la localité était probablement Saint-Cizy, sur la rive gauche de la Garonne, à 4 kilomètres au nord de Cazères : il y a là un petit oppide, où l'on trouve des débris romains et celtiques, plus une vaste sépulture récemment explorée.

Cette localité et même celle de Cazères sont trop éloignées de *Lugdunum* et les environs de Martres semblent mieux répondre aux distances. Tel est aussi l'avis de la Commission de la Carte.

Entre Martres et Saint-Martory, est Mancions qui s'appelait *Mancipium*, au Moyen-âge, A côté, Boussens est tête de ligne ; de plus, le confluent du Salat et celui de la Noue donnent à ce lieu une certaine importance qui avait déterminé les Bénédictins à se prononcer pour le hameau du Fourc.

Calitix ..... M. de la Saussaie confirme l'attribution proposée par

Lagoy, d'une médaille portant ce nom, à un roi ou chef des Vasates (Planche, nº 3) :

COSII. Tête imberbe couverte d'un casque ailé, tournée à droite. — ℞ CALITIX. Cavalier casqué, galoppant à droite, la lance en avant : « L'époque de l'émission de notre médaille doit être très rapprochée, sinon contemporaine de l'invasion des Romains, comme l'indique sa fabrique semblable à celle des deniers consulaires, aux types de Rome casquée et des Dioscures. » Il ajoute que, généralement, les médailles ont d'un côté le nom d'une ville, d'un peuple ou d'un pays, et de l'autre celui d'un personnage. Ici COSII, c'est *Cossio* : la maladresse du graveur et les altérations que produit le passage d'une langue à une autre, expliquent la différence : « Plus on avance dans l'étude des monnaies de la Gaule de César, plus on se pénètre de cette vérité. »

Cambri..... Voy. *Cimbri*.

Camponi..... Pline, le seul auteur qui mentionne ce peuple, lui assigne sa place entre les *Sibyllates* d'un côté, et de l'autre les *Bercorates* et les *Pimpedunni* . Cette situation est celle de la terre de Labourd, qui est l'arrondissement de Bayonne, sauf quelques localités du N. E. : en France, le pays touche à la Basse-Navarre et à la Soule ; en Espagne, à la partie du Guipuzcoa qui appartint jadis à l'Aquitaine. Bayonne est à l'extrémité N. : au centre, se trouve Cambo, encore célèbre par ses eaux minérales ; la population actuelle, qui est exclusivement basque, reconnaît que ce nom est étranger à son idiome ; on suppose qu'il est d'origine celtique.

La situation élevée de Cambo dut se prêter à un système de défense. A deux kilomètres au S. E., on trouve, dans une presqu'île, que forme le cours de la Nive, une vaste enceinte délimitée par des ouvrages en terre et

pouvant contenir vingt mille combattants. La tradition y voit un camp de César. Mais les visiteurs érudits, et spécialement M. de Quatrefages, ont reconnu que ce camp fait partie d'un ensemble de fortifications antérieur à l'époque historique.

Annexés par Auguste aux Tarbelli, ils y sont restés. A la fin du VIe siècle, les Basques envahirent le pays et se fixèrent dans la partie sud. On ne voit pas quelle influence politique ils y ont exercée.

M. Ch. Muller (sur Denys Periégète) émet la conjecture que les Camponi pourraient être les Cempses dont il est fait mention au vers 328 de Denys :

Κεμψοι θ'οι ναιουσι υπαιποδα Πυρηναιου.

De son côté, Aviénus dit : *Ora Maritima*, 195.

Cempsi atque Sœfes arduos colles habitant
Ophiusœ in agro.

M. Muller croit qu'Ophuissa est Œaso, c'est-à-dire Oyarzun (Voy. *Œaso)*. Là est l'erreur : Ophuissa est la presqu'île de Denia, au sud de Valence.

D'après Aviénus, le plus ancien habitat des Cempses est au nord de Cadix, dans le pays Cynétique, aujourd'hui les Algarves ; puis il les montre auprès du détroit de Gibraltar, dans la province de Valence, et au pied des Pyrénées-Orientales. S'ils ont jamais habité le côté occidental des Pyrénées, l'histoire n'en dit rien. Leurs migrations signalent des peuples Libyens, plutôt que Celtes.

Carasa..... Station de la route de Pampelune à Bordeaux, dans l'Itinéraire d'Antonin, à XII d'*Imus Pyrenæus* et XIX d'*Aquæ Tarbellicæ*. Ce point est occupé par Garris, auprès de Saint-Palais, selon Marca et d'Anville. La Commission de la Carte veut que ce soit Saint-Palais même.

Casinomagus..... Ce nom évidemment gaulois est celui que la Table Théodosienne donne à une station située à XV de *Cliberre* et

XIX de *Tolosa*. Par suite d'une erreur de lecture (XXIX au lieu de XIX), d'Anville fait un détour et propose Lombez accepté par la Commission de la Carte : Walckenaer veut que ce soit Cazeaux, sur la Save. Ces localités ne satisfont pas au calcul des distances ; il faut se placer au nord de la voie d'Antonin ; on trouve ainsi Cassemartin et Catonvielle, aux environs desquels fut le point frontière des *Garites*, des *Ausci* et des *Garumni*. Le mot *casi* paraît avoir signifié limite.

On trouve un *Cassinomagus*, Chassenon, département de la Charente, canton de Chabannais, sur la limite de la Marche, de l'Angoumois, du Périgord et du Limousin.

Cebennæ..... Dans les langues celtiques, le thème dont ce mot est dérivé rendait l'idée de montagnes intérieures, soulèvement central, ossature du pays. « Les *Cefns* sont encore les chaînes montueuses de la Cambrie, qualifiées d'échines, épines dorsales, dans la langue des vieux Celtes ; c'est le même mot que nos Cevennes. » (H. Martin, *Étud. d'archéologie*, p. 43 et 68). En bas breton, comme en gallois, *Kevn*, *Kefn* et *Kein* signifient dos, et par extension, quille de navire.

Quant à l'Aquitaine, *Cebennæ* indique les Corbières occidentales, chaîne perpendiculaire aux Pyrénées : elles s'étendent du S. au N., entre les bassins de l'Aude et de l'Hers, jusqu'au canal du Midi, près de Fanjeaux. Elles furent la limite S. E. de l'Aquitaine, comme le remarque Strabon (IV, 1), qui les nomme Κεμμενου ορος, ainsi que les Cevennes actuelles ; son intention n'est pas douteuse, puisqu'il déclare : 1° qu'elles se détachent à angle droit des Pyrénées; 2° qu'elles renferment les sources de l'Aude, de l'Orbe et de l'Hérault. Sa formule reproduit sans doute une locution de l'époque.

Le nom de Corbières ne paraît pas dans les auteurs de l'Antiquité : la racine en est celtique. *Corp*, en irlandais

et en gaélique d'Écosse, *corf* en gallois et en bas breton, signifient corps, masse ; chez les Aquitains, le mot correspondant paraît avoir désigné les massifs de montagnes.

De là les Corbières, le village de Corbière, et la Terre privilégiée de Kercorb, Cheircorb, Quièrecourbe.

V. *Belendi* et *Saltus Pyrenæus.*

Cimbri, Cimmerii.... Cambri, Cymry, Kimri. — On connaît le système d'Amédée Thierry, dans lequel tout cela fait un. Pour le combattre, on allègue l'opinion contraire de Zeuss. J'ai aussi étudié la question.

Ordinairement exact, au point de rester terre à terre, Zeuss a voulu se passer un quart d'heure de fantaisie. Une page de son gros livre est consacrée à insinuer que le nom cambrique *Cymro*, au pluriel *Cymry*, est pour *Cy-bro*. « Il est composé, dit Zeuss, de la préposition *can*, en composition *cyn* (*con*) et du substantif *bro*, *brog* terre ; pris adjectivement, il signifie un compatriote, un pays » dans le sens populaire. Je passe les dérivés féminins *Cymraes, Camaraes, Cymrag*. « Très antiques exemples, ajoute le maître, si les Romains avaient pu les entendre ; mais sans doute, ils sont nés après l'invasion des Saxons. » Qu'en sait-il ? Après tout, il ne le prouve pas.

Zeuss se moque agréablement du lecteur. Il serait possible, à la rigueur, que Cimber et même *Camber* vînt de *Cyn-bro*, mais à une condition : c'est que Cyn-bro ait existé : Zeuss n'a pu l'établir. Jamais on ne voit la lettre *b* dans les formes locales, celtiques, du nom du peuple Cambrien. Le *b* y est latin : si l'on en trouvait quelque exemple non emprunté au latin, il faudrait nous dire comment ce *b* a pu tomber pour produire la rude séquence *mr*, de *Cymro* et ses dérivés. Zeuss admet, il est vrai, la chûte du *b* entre liquides cambriques ; mais il n'en peut trouver d'autre exemple que le nom du fleuve *Amyr*, qui est en Vindélicie, à trois cents lieues de la Cambrie :

ce terme est transformé en *Amber*, dans l'Itinéraire d'Antonin, par raison d'euphonie latine. A côté de cette assimilation aussi lointaine que contestable, Zeuss cite Camfrut pour Camdubr, ce qui n'a aucun rapport avec la question, et enfin *amyl*, nombreux, qu'il prétend venir de l'irlandais *imbdi*, ce dont on se permet de douter.

Zeuss avait un bon exemple à citer : c'est l'armoricain *Kenvro* et *Kenvroad* qui vient, en effet, de *Ken-bro*, communauté de terre. Il n'a eu garde : on lui aurait demandé pourquoi le *b*, conservé en armoricain (par l'équivalent *v*) serait tombé en cambrique : l'un et l'autre dialecte procèdent de même en ce cas, et disent, par exemple, *ar-varkh* pour *ar-markh*, à cheval.

Le groupe *mbr* paraît être d'origine grecque et latine ; cette dernière langue l'a certainement introduit dans les populations celtiques où il est si fort en usage.

En entendant le pluriel *Cymry*, les Grecs se plurent à l'allonger en Κιμμέριοι ; les Latins plus concis firent *Cimbri*. Les deux mots ne sont qu'un : Strabon et Plutarque l'affirment, et l'on ne peut supposer qu'ils ne savent ce qu'ils disent.

Tous ces termes dérivent évidemment de Gomer, que la Table des peuples (*Genèse*, X) donne pour fils de Japhet, c'est-à-dire pour le peuple le premier organisé de la famille Japhétique, dont il est fait mention dans les plus anciens monuments assyriens, sous le nom de *Gomri*.

Cliberre..... Station de la voie de *Tolosa* à *Burdigala*, dans la table Théodosienne, à XV de *Casinomagus* et XII de *Besinum*. C'est Auch. Voyez *Climberrum* et *Eliberre*.

Climberrum et **Cliumberrum**..... Station de la voie d'*Aginnum* à *Lugdunum Convenarum*, à XV de *Lactura* et X de *Belsino*, dans l'Itinéraire d'Antonin. C'est la même que *Cliberre* et *Civitas Auscius* des autres itinéraires, Auch.

L'orthographe de ce nom a donné lieu à de grandes mé-

prises. P. Mela écrit *Cliumberrum* ; Hermolaüs Barbarus, l'ayant lu *Eliumberrum*, crut devoir le rattacher aux Elusates qu'il confondait avec les *Ausci*, comme il le déclare. D'*Eliumberrum*, il fit *Elusaberris*, qu'il expliqua « ville des *Elusates* », s'imaginant que *berris* signifiait ville ; puis, il identifia ce nom avec celui d'*Illiberis* qu'il retrouvait dans la Bétique et dans la Narbonnaise. Cette fantaisie fut le point de départ de toutes les aberrations des modernes.

Gronovius a vérifié le fait : onze codex des plus anciens de Méla et les meilleures éditions précédentes lui donnèrent la leçon *Cliumberrum* (*Notæ in P. Melam*). De son côté, Vossius (*ad P. Melam observationes*) en constata l'existence dans le Codex Vaticanus ; or ce manuscrit étant le texte primitif, que tous les autres ont copié, la question est jugée.

C'est donc *Cliumberrum* qu'il faut lire dans Mela. Seulement, reprend Vossius, le vrai nom était *Climberrum*, comme l'écrit l'Itinéraire d'Antonin, et dont se rapproche le *Cliberre* de la Table Théodosienne.

Cocosates..... Ce nom répond à ce que l'on nomme aujourd'hui Grandes Landes, Born et Marensin. C'était une confédération de six peuples, si c'est là ce que Pline entend par le surnom de *Sexsignani* qu'il leur donne.

Auguste, qui les supprima, donna aux Tarbelles le territoire répondant aux cantons Tartas-ouest, Arjuzanx, Sabres et nord de Castets ; aux Bituriges, qui le rendirent plus tard aux *Boates*, le Born, c'est-à-dire les cantons de Mimizan et Parentis.

On croit que leur nom a survécu dans le sobriquet de *Couziots*, donné encore aux gens de la Grande Lande.

Cœquosa..... Station de la route de Dax à Bordeaux, à XIV d'*Aquæ Tarbellicæ* et XVIII de *Tellonum*, dans l'Itinéraire d'An-

tonin. D'Anville prétend que la forme *Cocquosa* est altérée et il propose de la remplacer par *Cocosa*, ce que les Mss. n'autorisent point ; il place la localité à l'entrée du Marensin, dans la région de Mimizan. Walckenaer indique Caussèque, en raison d'une consonnance fortuite, le terme signifiant chaux sèche. M. Tartière préfère Le Souquet, au N. E. de Lesperon, en sorte que la voie ne serait pas celle des étangs du littoral, mais celle dont on a trouvé les vestiges près de la route 132 ; cela renverse les données.

La Commission de la Carte des Gaules adopte Mimizan et nous nous y tenons.

Consoranni..... Ce peuple n'a pas été mentionné par César, parce qu'alors déjà il était compris dans le territoire que Pompée avait assigné à la cité des Convènes. Il n'eut donc pas à traiter avec Crassus. Pline, qui a déjà nommé leurs voisins immédiats, les inscrit à la suite des *Vellates*.

Après Auguste, qui maintint leur annexion aux Convènes, ils continuèrent d'avoir pour chef-lieu *Lugdunum Consorannum*, nommée ensuite Couseran et Saint Lizier, ville qui paraît avoir entretenu des rapports avec les populations puniques de l'Espagne. Voyez *Belisama*.

Le pays bien délimité qu'ils habitaient recouvra l'autonomie, par l'organisation des successeurs de Constantin ; depuis lors, jusqu'à la Révolution, il forma la vallée et le diocèse de Couseran.

Consuaranni..... Pline (III, 4) mentionne ce peuple comme occupant une portion des montagnes de la Narbonnaise, à côté des *Sordons* (*Sordes*). Ceux-ci habitant le Roussillon, les *Consuaranni* auraient occupé le S. du comté de Foix, *Saltus Pyrenæus*, ou les sources de l'Aude.

Pline ne les a pas confondus avec les *Consoranni*, qu'il savait n'être pas limitrophes des Sordons. Il faut conjecturer que ce fut primitivement le même peuple aquitain :

seulement, la portion située à l'E. du cours de l'Ariège fut envahie successivement par des étrangers, Ligures, Galls, Tectosages, et il s'y forma une population mélangée, où l'élément gallique paraît dominer et qui traite de *Gascons, Carres et Houères* les gens de l'autre côté de l'eau (Ad. Garrigou, *Études sur le comté de Foix*, t. II, p. 67).

Ce pays fut annexé de bonne heure à la Province romaine. Auguste en détacha la fraction occidentale et purement aquitaine, *Consoranni*, le Couseran, pour l'annexer aux *Convenæ*, chez lesquels était la grande route d'Espagne, abandonnée plus tard.

Quant à la portion orientale, le nom déjà corrompu, en *Consuaranni*, ne tarda pas à se perdre, laissant la place à l'expression géographique de *Saltus Pyrenæus*, que Pline a recueillie. (Voyez ce nom).

Convenæ..... Après la mort de Sertorius, les troupes de ce grand partisan se dispersèrent. Une partie évita les poursuites de Pompée, en traversant les Pyrénées, et se portant dans les vallées de la Neste et de la Garonne, où elles rançonnaient le pays des *Onobrisates* et des *Garumni*. Pour en finir, Pompée, qui avait hâte de retourner à Rome, où il voulait jouir des honneurs du triomphe, jugea d'une bonne politique de composer avec ces insoumis, et il leur octroya la paix, en les imposant au territoire qu'ils occupaient et qui fut incorporé à la Province Romaine. C'était une conquête de plus.

Ainsi se forma le peuple des *Convenæ*, dont le nom signifiait des hommes venus de toutes parts. St Jérôme, dans la diatribe *Adversùs Vigilantium*, qu'il composa en une nuit, décrit en quelques mots tous ces faits:

« Nimirùm respondet generi suo, ut qui latronum et convenarum natus est semine, quos Pompeius, domitâ His-

paniâ et ad triumphum redire festinans, de Pyrenæi jugis deposuit et in unum oppidum congregavit, undè et Convenarum urbs nomen accepit : hucusque latrocinet contrà Ecclesiam Dei, et de Vectonibus, Arrevacis, Celtiberisque descendens, incurset Galliarum ecclesias, portet nequaquàm vexillum Crucis, sed insigne Diaboli. »

Il résulte du texte que le territoire assigné à ces malandrins fut celui de Lugdunum. Comme cet oppide reçut bientôt le droit latin, ses possesseurs, qui adoptèrent les mœurs de la métropole, s'imposèrent aux pays voisins peuplés d'Aquitains, et grâce à la faveur constante du gouvernement, ils étendirent au loin leur domination. Leur prospérité fut grande, si l'on en juge par le nombre des monuments de toute sorte dont le sol de ce pays est jonché.

Dépendant dès lors de la Province Romaine, et probablement incorporés dans les auxiliaires de César, ils n'eurent pas à s'armer contre Crassus, et ils ne paraissent pas au nombre des Aquitains qui traitèrent, après la bataille de Juliac.

Auguste développa encore leur puissance : Lugdunum devint le centre de l'une des quatre divisions de l'Aquitaine, et on leur adjoignit les *Bigerrions*, les *Consoranni*, et une partie des *Garumni*.

Sous les successeurs de Constantin, la *Civitas Convenarum* perd les *Bigerrions* et les *Consoranni*. Il lui reste les territoires qui ont formé le diocèse ecclésiastique de Saint-Bertrand. Savoir : l'arrondissement de Saint-Gaudens dans la Haute-Garonne, les quatre vallées dépendant de l'arrondissement de Bagnères-de-Bigorre, et la vallée d'Aran, jusqu'aux sources de la Garonne.

Cosii et **Cossio** (Vasatum). Bazas, capitale des Vasates. Ptolémée l'appelle Κοσσιον, Ουασαριων η πολις C'est dans Ausone (*Epicidis*, XXIV, 8) que le nom a été pris : *Cossio Vasatum*. Mais l'Itinéraire

de Bordeaux à Jérusalem l'appelle *Civitas Vasatas*, et la Notice des Provinces met *Civitas Vasatica*, qui s'applique, d'ailleurs, à tout le territoire.

Nos numismates admettent, en outre, que le peuple de ce lieu portait le nom de *Cosii*, et ils donnent à l'appui la médaille de *Calitix* : Voyez ce nom.

Crassus..... Voyez *Adietuanus*.

Cymry..... Voyez *Cimbri*.

Ebromagus ou Ebromanus..... C'est ce dernier nom qu'Ausone (*Epist*, 23) donne à la villa de Saint Paulin :

Ecce tuus Paulinus adest ; jàm ninguida linquit
Oppida Iberorum, Tarbellica jàm tenet arva.
Ebromani jàm tecta subit.

Vinet et Marca placent cette localité à Embrau, au-delà de Blaye ; mais on est là en pays Santon, et Paulin, qu'on croit y être né, ne serait ni Aquitain, ni Bordelais, ce qui est contraire à la vérité.

Les Bénédictins, historiens du Languedoc, proposent *Hebromagus*, qui paraît être Bram, entre Castelnaudary et Carcassonne : le lieu ne saurait convenir.

Enfin, M. Dezeimeris a conjecturé qu'*Ebromanus* pourrait être la ville retrouvée en 1871, au lieu dit Bapteste, dans la commune et à trois kilomètres au N. de Moncrabeau, sur la Baïse. La magnificence du monument, qui paraît avoir été construit au IIe siècle, répond à la fortune de Saint Paulin, laquelle était immense. D'ailleurs, Bazas, berceau de sa famille et où son père était né, n'est qu'à 60 kilomètres de Moncrabeau, soit à deux journées de marche.

Eliberre..... Leçon adoptée, depuis 1753, pour le nom de la station située à XV de *Casinomagus* et XII de *Besinum*, dans la Table Théodosienne. C'est Auch. La vraie leçon est *Cliberre*, comme l'ont lu les graveurs de 1598, 1682 et 1728, ainsi que Welser, dans la *Scheda posterior* : alors la dé-

chirure du parchemin n'avait pas atteint la première lettre du nom. Cette forme concorde avec les données de Méla et de l'Itinéraire d'Antonin. — Voyez *Climberrum*.

La leçon *Eliberre* n'a d'autre but que de trouver une origine basque ou ibérienne, qui établisse une confusion avec le nom d'*Iliberris*. — Examinons ce dernier.

Il y a une ville d'Elne située dans les alluvions du Tech, près de la Méditerranée et divisée en ville haute, autour de l'église, et en ville basse, Tour-Bas-Elne. Hérodote appela celle-ci Pyréné (II, 33) et ce nom n'était pas oublié au temps d'Avienus :

In Sordiceni cespitis confinio,

Quondam Pyrene, civitas Ditis Laris, v. 556-7.

On sait que tous les Gaulois se disaient issus de *Dis* (Pluton, la Terre. — César, *G. des G.*, VI, 18). Quant au terme *Lar*, il signifie seigneur, dans la langue maternelle d'Avienus, qui était Tosean.

Cette ville de *Pyrene*, n'est autre qu'*Illiberis* ou Elne. Polybe (L.XXXIV, dans Athénée VIII) appelle Ἰλιβέρνις le fleuve qui l'arrosait et lui donnait son nom ; l'ayant visitée, il déclare que la population du pays est celtique, ce qui est vrai, du moins à la surface. Tite-Live (XXI, 24) écrit *Iliberis*. Strabon est plus explicite : « Εκ μεν της Πυρηνης οτε Ρουσκινων και ο Ἰλλιβυρρις, πολιν εχων ομωνυμον εκατερος αυτων. Les villes avaient pris le nom des cours d'eau ; cela montre ce que vaut l'étymologie basque de Ville-Neuve.

Méla (II, 5) entre dans les détails historiques : « Vicus Eliberri, magnæ quondam urbis tenue vestigium. » Pline (III, 3) abrège Méla : « Iliberris, magnæ quondam urbis tenue vestigium. » Le texte de cet auteur fournit les variantes *Illiseberre*, *Eliseberre* et *Ilybirris*.

Enfin, dans Ptolémée, le Tech se nomme Ἰλλέριος.

Il y a, dans l'ancienne Bétique, une autre ville du même

nom, qui devint Elvire, près de Grenade : « *Iliberi*, quod *Liberini* » (Pline, III, 1). Celle-ci est rappelée par des inscriptions avec la formule *Illiberritani*, ainsi que par deux médailles que M. Boudard a publiées et qui portent le nom ibérique, *Ilbarkhm*. La tête, barbue dans l'une, frisée dans l'autre, et le cavalier à la lance de toutes deux, ont le type romain ; mais la légende se rattache à l'art sémitique. La première lettre est l'*iod* renversé de l'alphabet phénicien, la troisième provient du *beth*, les autres ont passé par le grec. M. Boudard fait observer qu'il faut lire *Ilibarakhm*, c'est-à-dire que les voyelles faibles sont absentes, ce qui est le caractère propre de l'orthographe dans l'écriture dite sémitique. Le suffixe *m* est la marque du pluriel masculin ; et, en effet, la légende *Ilbarakhim* est le nom des habitants d'*Ilbarakhah*, ou *Elibarakah*, la bénie de Dieu (c. à d. Dieu l'a bénie). Rien de plus raisonnable : toutes les villes antiques d'Espagne furent fondées ou reconstruites par les Phéniciens, les Carthaginois, les Grecs, au milieu de rustiques peuplades qui possédaient tout au plus des oppides ou des refuges en cas de guerre.

M. Boudard signale un grand nombre d'autres médailles, où les noms des villes sont suivis des terminaisons *Khm*, *Khn*, ou *Kn*. Le suffixe *n* est la marque du pluriel dans les langues libyques ; en Berber, il supplée l'adjectif et transforme les noms de lieux en noms de peuples. Le *k* ou le *kh* peut appartenir au radical ; mais, le plus souvent, c'est la prononciation forte de l'aspirée qui est le signe du féminin phénicien, prononciation habituelle encore chez les Berbers. Or les Libyens ont peuplé toutes les côtes de la Méditerranée, jusqu'en Sicile (Cf. L'*Aquitaine avant et jusqu'à l'époque de César* ; et *Origines et Migrations des Berbers)*.

Cette double influence, phénicienne et libyenne, incon-

testable dans la Narbonnaise, paraît avoir traversé la Garonne; il y a des indices sur la rive gauche de ce fleuve.

Toutefois, *Iliberris* pourrait être une ville gauloise; à plus forte raison *Eliberre* ou plutôt *Cliberre* et *Climberrum*, chef-lieu des Ausci.

Eliumberrum ..... Voyez *Climberrum*.

Ellarona... } ..... Voyez *Iluro*.
Elloro.....

Ellorona (Civitas) et **Elloronenses**. *Holornenses*, *Loronenses*; *Civitas Ellorona, Ellorensis, Olorensis*. Tous ces noms viennent de ceux de la ville *Iluro*. — Voyez ce nom.

Cette circonscription politique, formée par les successeurs de Constantin, paraît n'avoir compris d'abord que le territoire des *Osquidates montani*, c'est-à-dire les vallées d'Ossau, Aspe, Baretous et Iosbaig, avec la plaine des gaves jusqu'à Sauveterre et Navarrenx. C'était, au Moyen-Age, la vicomté d'Oloron.

Plus tard, au XIe siècle (1060 et 1074), les évêques d'Oloron se firent céder, par violence, la Soule qui dépendait du diocèse de Dax. — Voyez *Sibyllates*.

Limites : au S., l'Espagne ; à l'E., la *Civitas Turba* ; au N. E, les *Benarnenses* ; à l'O., la partie des *Aquenses* qui devint diocèse de Bayonne.

Elusa ..... Eauze devait exister au temps de César, puisque son nom paraît avoir servi à former celui du peuple de la circonscription. Ce n'était pas seulement un oppide, ni un lieu de réunion passagère, mais une ville relativement considérable et riche.

Elle est marqué sous le nom de *Civitas Elusa* dans l'Itinéraire d'Antonin, *Elusa* seulement dans l'Itinéraire de Jérusalem et la Table Théodosienne. A l'époque de ce dernier document, elle était la métropole de l'Aquitaine troisième ou Novempopulanie.

Détruite par les Normands, elle fut rebâtie à l'O. de sa situation primitive : celle-ci garda le nom de Cieutat et fut le siége d'un archiprêtré jusqu'en 1789. « Le nom de Cieutat, dit Marca, étant demeuré à un certain espace de 50 arpents de terre labourée assis près la petite rivière de Gélise, où l'on découvre toujours, en labourant la terre, plusieurs riches masures de marbre, des vieux bâtiments, avec quelques anciennes monnaies romaines. »

Les monnaies sont d'argent d'un assez grand module ; elles portent une tête barbare et un cheval ailé ou sans ailes.

Elusaberris..... Voyez *Climberrum*.

Elusates..... Au temps de César, le peuple d'Eauze avait au N., les *Sotiates*; à l'O., les *Tarusates* ; au S., les *Succasses* et les *Preciani* ; à l'Est, les *Auscii*. Leur territoire comprenait : dans le Gers, les cantons de Cazaubon, partie Est : ceux d'Eauze, Aignan, Nogaro, Plaisance, Riscles, Vic-Fezensac et partie de Montréal, soit l'Armagnac noir.

Englobés par Auguste dans les *Auscii*, ils retrouvèrent l'autonomie sous les successeurs de Constantin. Leur *civitas* ou *diocœsis* s'agrandit de la partie Sud du territoire des *Sotiates*.

Elusatica (Civitas)..... Voyez *Elusa, Elusates*.

Fines..... Station de la voie de *Burdigala* à *Argentomagus*, à XV d'*Aginnum* et XXIV d'*Ussubium* dans l'Itinéraire d'Antonin, XX d'*Ussubium* dans la Table Théodosienne. Selon Walckenaer, c'est la Marque près de Tonneins ; d'après la Commission de la Carte, ce serait Aiguillon, toujours sur la rive droite.

Mais *Fines*, qui indique un poste frontière, est aussi l'un des noms du Mas d'Agenais, *Mansio*, étape sur la rive gauche. A ce propos, on s'est même demandé si les *Nitiobriges* ont réellement possédé la partie de l'Agenais qui devint l'évêché de Condom. Les auteurs du *Diction-*

naire archéologique des Gaules pensent que ce point mérite un éclaircissement. — Voyez *Nitiobriges* et *Ussubium*.

Forum-ligneum ..... Station de la voie de *Cæsaraugusta* à *Benearnum*, dans l'Itinéraire d'Antonin, à V de *Summus Pyrenæus* et VII d'*Aspalluga*. Ce dernier étant Accous ou un point des environs, *Forum-Ligneum* est Urdos, de l'avis de tous les critiques.

Gaites, Gaiites & Garites..... Dans l'ordre des *Commentaires* de César, ils sont entre les *Elusates* et les *Auscii*. Ces deux derniers peuples étant séparés par un méridien, les *Garites* n'étaient point entre eux, mais au nord et au-dessous surtout des *Auscii*.

Divers noms de lieux rappelleraient leurs souvenirs. Gariès, dit Jouglar (*Notice sur les limites de la Narbonnaise et de la Novempopulanie*, dans les *Mém. de la Soc. archéol. du Midi*, t. VII) est un village sur le Lambon, où la tradition met l'emplacement d'une grande ville antique. On y a trouvé quelques débris et des cavités circulaires rappelant la forme des habitations gauloises. Il y a un tumulus, au lieu de Bordenave, sur les limites de Bouillac et de Gariès.

De l'autre côté du Lambon, au lieu dit Neyrole, on a trouvé, dans la commune de Mas-Grenier, une enceinte circulaire et une statuette de Mercure. Il est vrai que ce point faisait partie du domaine Tectosage et de la Province romaine, au temps de César. Garac et Garganville ont aussi conservé le nom antique.

Absorbés dans les *Auscii* par l'organisation d'Auguste, les *Garites* reparaissent plus tard sous le nom de *Lactorates* : le nom ethnique avait fait place à celui du chef-lieu administratif.

La circonscription comprend l'arrondissement de Lectoure dans le Gers ; plus les cantons de Lavit-de-Lomagne et de Beaumont, sauf la Rivière de Verdun ; en un mot,

l'ancienne vicomté de Lomagne.

La Commission de la Carte des Gaules affirme qu'il faut lire *Gates*. Tous les manuscrits, dit-elle, portent *Gates*, *Gaiites* et *Gartes*, jamais *Garites*. Nipperdei adopte la première de ces formes, parce qu'il l'a trouvée dans cinq manuscrits, dont trois sont les meilleurs que l'on possède. Accordé ; mais alors, que penser de l'étymologie basque (*gora*, hauteur) ? Elle était déjà suffisamment ridicule.

Garonna..... Voyez *Garumna*.

Gartes..... Voyez *Garites*.

Garumna..... Garonne et Gironde. On a prétendu tirer ce nom d'un mot celtique *garv* qui signifierait rapide et d'*aven*, eau. En bas-breton, *garo*, et *garv* veut dire âpre, raboteux et *gwar* courbe. Je ne vois pas comment on tirerait de là l'étymologie de *Garumna* : l'origine doit être différente. Dans une lettre de Symmaque à Ausone, on trouve *Garunda*, forme nouvelle qui doit avoir servi d'acheminement à celle de Gironde.

L'orthographe de l'Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem, qui est aussi celle de Grégoire de Tours, *Garonna*, a produit la forme actuelle.

Zeuss (v. p. 735) trouve dans *Garumna* une forme analogue à certaines formes latines, telles que *Vertumnus*, *Tolumnus*. Il est porté à le dériver de *gromna* qui se trouve dans la vie de Saint Bertin (Bolland, sept. II, 602), avec le sens de lieu marécageux et herbeux. De son côté, Ducange montre le mot *gromna*, fréquent dans les auteurs anglais et irlandais. En France, il devient *gronna* et produit le terme de *terre gronnelle* (lettre de Philippe VI, 1335), lieu marécageux.

Garumni..... Il semble que, dans les temps antéhistoriques, ce nom fut donné d'une façon plus ou moins vague, aux Aquitains habitant la vallée du fleuve, depuis son origine

jusqu'au confluent du Tarn. De nouveaux venus, Ligures, Celtes et Tectosages, les refoulèrent vers le sud et l'ouest; les Romains prirent, pour la Province, la meilleure part et donnèrent aux Convènes le haut pays.

Au temps de César, les *Garumni* conservaient le territoire répondant au Bas-Comminges, et à la partie du Languedoc comprise dans le diocèse de Rieux et dans le sud de celui de Toulouse. (Cf. Marca, *Hist. de Béarn*, I, 3, VI et VII). Ce périmètre renferme l'arrondissement de Lombez, la plus grande partie de celui de Muret, ainsi que la portion de l'arrondissement de Saint-Gaudens située sur la rive gauche de la Garonne et de la Neste. J'y joins le canton de Fossat, Ariège, qui fit partie du diocèse de Rieux et comprend le bassin de la Lèze.

Absorbé par les Tolosates et les Convènes, sous Auguste, le territoire paraît avoir été rattaché ensuite à la Province Romaine.

Garunda..... Voyez *Garumna*.

Gates..... Voyez *Garites*.

Harous, Harauso, Heraus..... Voyez *Bocco*.

Hebromagus..... Voyez *Ebromagus*.

Holorna..... Voyez *Iluro*.

Holornenses..... Voyez *Elloronenses*.

Hungunnerum..... *Hungunnuerum (Mutatio)*. — Relai de la route de Bordeaux à Narbonne, dans l'Itinéraire d'Antonin, à VI de *Mutatio ad sextum* et VII de *Mutatio Bucconis*. Il paraît devoir être placé aux environs de Gimont, où D'Anville croit reconnaître son nom dans celui de Giscaro, parce que l'Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem écrit *Hungunuero* qui se lit aussi *Hungun verro*. La Commission de la Carte signale Triches dans les mêmes parages.

Illiberris..... Voyez *Eliberre*.

Ilixo..... Ilixo ou Lixo fut une divinité dont le culte fut pratiqué

dans la vallée de Luchon, qui lui doit son nom ; c'est ce que montrent les inscriptions ci-après, les deux premières trouvées par d'Orbessan à Bagnères-de-Luchon, la troisième à Baron, localité du voisinage :

ILIXONI	LIXONI	LIXONI
DEO	DEO	DEO
FAB. FESTA	SECVNDI	FLAVIA
V. S. L. M.	NVS VE	RVFI FILIA
	RECVNDI	PAVLIN..

Le nom du dieu Lixo, protecteur des eaux minérales de la vallée, rappelle le latin *Lix* qui signifie eau (Nonnius Marcellus) et qui a laissé un grand nombre de dérivés.

Le val d'Aran possède, près de la frontière, un village de Lez, dont les thermes, fréquentés des Gaulois et des Romains, ont fourni plusieurs inscriptions ; sur l'une d'elles, se trouve le nom du dieu LEX, qui est évidemment le même que *Lixo*.

Ilumber..... Inscription trouvée à Saint-Béat :

ILVMBER..
DOMEST..
SILANI F.
V. S. L. M.

Ilumber, auquel manque la terminaison Latine, était l'un des dieux des Aquitains.

Après cette constatation, l'on se demande ce que peuvent valoir les théories qui font de ce mot un dérivé du basque signifiant « Ville nouvelle. »

A nos yeux, le nom d'*Ilumber* se compose de celui d'*Ilun* (voyez ci-après) et de *berr* ou *barr*, mot celtique signifiant barrière, fortification, forteresse.

Ilun..... Nom de l'une des divinités des Aquitains : l'emploi de

la terminologie latine l'a transformé en *Ilunus*, *Ilunius*, *Illunus*. Un autel, existant dans l'enceinte fortifiée de Narbonne, portait sur les deux faces, les inscriptions suivantes :

DEVS HERCVLIS	CN. POMPÉI
INVICTVS SIG	CN. L. HYLA
NVM ARGENTEVM	HERCVLI
P.P.XII DE SVA	ILVNNO ANDOSSE
PECVNIA· FECIT	V. S. L. M.

Montfaucon explique ces textes en disant que Cn. L. Hyla, affranchi de Cn. Pompée, a fait une stèle du poids de XII livres, en l'honneur d'Hercule Ilunnus d'Andosse.

Le nom d'*Ilun* entrait fréquemment en composition, comme nous le voyons dans *Ilumber* et dans *Astoilunnus*.

Ce dernier est consacré par un bel autel en marbre blanc, découvert à Saint-Béat, dans l'église des Pénitents-Noirs, par le député Caze, en 1791 :

ASTOILVN	Et à Melles
NO . DEO	SECVNDIN
C. FABIVS	VS SECVN
LASCIVOS	DI ILVNIII (ilunni)
V. S. L. M.	V. S. L. M.

De la comparaison de ces textes, on a conclu : 1° qu'*Asto* est l'un des noms d'Hercule ; 2° qu'*Ilunnus* en est le surnom ou le qualificatif.

Dans les deux cas, *Ilunnus* est un complément et, se rattachant à l'idée d'Hercule, il doit avoir aussi une origine phénicienne. Nous trouvons la source de cette origine dans la célèbre invocation du Ve acte du *Pœnulus* de Plaute, commençant par ces mots :

Yth alonim valonoth.

Que l'auteur traduit : « deos deasque ». Le premier de ces termes se trouve plusieurs fois dans l'inscription funéraire d'Eschmounazar, au Louvre.

Ainsi, le phénicien *alon* rend l'idée de « Dieu ». Il ne faut pas se laisser arrêter par la mutation de l'*a* en *i*. Cela est fréquent dans les langues orientales. En Arabe, *Bism allah* se prononce *Bismillah*, au nom de Dieu ; de même, dans la célèbre profession de foi :

La ilaha ella Allah, etc.

Iluro..... Le nom de cette station de l'Itinéraire d'Antonin, route de *Cæsaraugusta* à *Bencharnum*, ne peut faire l'objet d'un doute : c'est Oloron. Les anciens géographes ne la connaissent pas : *Eluro*, citée par Méla (II, 6) et *Iluro*, mentionnée par Pline (III,3) est une ville de la Tarraconnaise, au nord de Barcelone, dans le territoire des *Laletani*, aujourd'hui disparue.

Iluro d'Aquitaine s'est appelée aussi *Elloro*, *Loro*, *Holorna*, *Illarona*, *Oloro*.

Marca veut que le vrai nom soit *Oloro* : « son ancien et vrai nom, dit-il, a été conservé en la suscription de son évêque Gratus, au synode d'Agde : *Gratus episcopus de civitate Olorone* » (*Hist de Béarn*, I, 12). La forme était si peu arrêtée qu'au Synode de Paris en 573 et à celui de Mâcon, en 585, on reprend la leçon *Eloronensis* de la *Notitia Provinciarum*. Marca trouve une foule de raisons pour préférer *Oloro*.

Depuis lors, la borne relevée dans le ravin de Sumport contient le mot ILVRO, indication de la ville voisine. Mais voici bien une autre affaire : Au commencement de 1874, M. Chambert a découvert dans la commune de Mondihan, à 6 kilomètres de Boulogne (Haute-Garonne), un autel votif portant, en belles lettres romaines :

DEO
ILVRONI
MAXVMA
FLORI FIL.
V. S. L. M.

Iluro était donc une divinité dont le nom rappelait autre chose que la ville qui a conservé son nom.

Imus Pyrenæus..... Station de la voie de Pampelune à Bordeaux, dans l'Itinéraire d'Antonin, à V de *Summus Pyrenæus* qui est Roncevaux, et XII de *Carasa,* Garris. C'est Saint-Jean-Pied-de-Port, dont le nom exprime la même idée.

Iscit..... La petite localité de Garin, dans la vallée de l'Arboust, a fourni plusieurs restes antiques, parmi lesquels se trouvent ces inscriptions:

ISCITTO DEO	ISCITTO DEO
SABINVS	HVNNV
MANDATI LIB	VLOHOXIS
V. S. L. M.	FIL.
(Votum solvit lubens merito)	V. S. L. M.

Il s'agit peut être de l'une de ces divinités locales, *tutelæ*, dont les Aquitains étaient prodigues. Toutefois, c'est plutôt la personnification d'un phénomène naturel, commun, dont le nom est disséminé de tous côtés, sur le versant septentrional des Pyrénées :

Escosse, Ariège, à 5 lieues de Pamiers ;

Escots, Hautes-Pyrénées ;

Escoute (Piquet de l'), montagne à 11 lieues, au S. O. d'Argelès;

Esquies, près de Barèges;

Esquiou (pâturages) près de Bagnères-de-Bigorre;

Escoutte, commune de Perme, Lot-et-Garonne.

On trouvera plus loin (V. *Osquidates Campestres* et

Montani), deux nomenclatures appartenant aux départements des Landes et des Basses-Pyrénées Du reste, on en trouve un peu partout en France.

La racine de ces locutions n'a rien à voir avec la langue basque, où *Escu* signifie la main. Appartenant au groupe des langues indo-européennes, elle se rattache à la racine *skat*, monter, conservée dans le latin *scand-ere*.

Isornaus..... Izaour est une commune du canton de Mauléon-Barousse, où elle occupe un joli site près de l'Ourse, au S. de Saint-Bertrand-de-Comminges. On y a trouvé deux inscriptions votives.

BOPIEN	et sur un fragment.
NO DEO	DEO
MONSVS	SORN
TAVRINIE.	AVSI
V. S. L. M.	

On conjecture qu'il manque à ce dernier autel la lettre I complétant le nom d'*Isornaus*, d'où serait venu Izaour.

Ce nom a-t-il quelque rapport avec le mot *Isarn*, le fer ?

Kimri ... }
Κιμμέριοι... } ..... Voy. *Cimbri*

Lactora..... Lectoure. Ce nom se voit pour la première fois dans une inscription du genre dit *Cursus honorum* ou énumération des titres, trouvée à Aquilée en 1788 (Marini, *Atti*, 7,). Un certain Minucius Italus a rempli de nombreuses fonctions, notamment celles de procureur de la Province Lugdunaise, de l'Aquitaine, *item Lactoræ*, et de Lectoure. On a inféré que Lectoure fut le chef-lieu de l'Aquitaine, à la fin du 1er siècle, l'inscription datant des consuls Candidus et Quadratus, en 105, sous Trajan.

Lectoure elle-même a fourni un grand nombre d'ins-

criptions, dont les plus considérables sont relatives à des tauroboles ou sacrifices offerts à la Grande Déesse. La plus ancienne de celles qui portent une date remonte à l'année 176, sous Marc-Aurèle, consuls Pollion et Aper. Les autres sont de 239 et 241.

Ces monuments témoignent du grand rôle assigné à Lectoure, pendant les trois premiers siècles. Si son assiette est descendue des lieux hauts dans la plaine, à la faveur de la protection romaine, on peut la rattacher à l'un des oppides des *Garites*. Mais elle n'a rien de commun avec l'oppide des *Sotiates* assiégé par Crassus.

Lactoratenses..... Nous ne trouvons pas dans l'Antiquité, cette forme, qui peut provenir du Moyen-Age :

Lactorates..... Habitants de Lectoure ou plutôt de la *Civitas*, arrondissement, de ce nom, selon les deux notices contemporaines d'Honorius. Ils sont l'un des douze peuples de la *Novempopulana* : leur territoire, moins étendu que celui des *Garites*, qu'ils remplacent, a perdu les cantons de Lavit et de Beaumont (Tarn-et-Garonne), ceux de Cadour et de Grenade (Haute-Garonne), annexés aux *Tolosates*.

Lactura..... Station de la voie d'*Aginnum* à *Lugdunum Convenarum*; dans l'Itinéraire d'Antonin, à XV d'*Aginnum* et XV de *Climberrum*. C'est Lectoure, pour laquelle la Table Théodosienne rétablit la forme plus classique de *Lactora*.

Lapurdum..... Bayonne. La *Notitia Imperii* en fait mention en ces termes : « In provinciâ *Novempopulanâ*, tribunus cohortis Novempopulanæ *Lapurdo*. » Sidoine Apollinaire célèbre les *locustæ lapurdenses*, langoustes de Bayonne (VIII, épist. 12).

Lapurdum dépendait alors du territoire des *Tarbelli*, rapport qui s'est perpétué pendant le Moyen-Age, au moins jusqu'au IXe siècle, époque où l'évêché de Bayonne fut distrait de celui de Dax et circonscrit dans les limites indiquées par la charte d'Arsius, en 980.

Lassuni..... Cette leçon est celle du Codex Chifflet et des meilleurs

mss. de Pline, tandis que d'autres portent *Sassumini*. Le territoire de ce petit peuple est celui où se trouvait, en 1010 et 1012, la paroisse de Saint-Hilaire de Lassun dont Guillaume Sanche, duc d'Aquitaine, fit distraction pour un emplacement qu'il consacra à la construction du monastère de Saint-Pierre de Générès, aujourd'hui Saint-Pé. La charte de fondation porte ce qui suit :

« Ad hæc quidem ad victum claustrensium monachorum, inter alia dona, do Beato Petro villam Lassunis dictam, cum omnibus appentiis suis, quam propter proximitatem hujus loci, à Centullo proconsuli Bearnensi cambiendo recepi, datis sibi pro eâ duis villis, scilicet Mazerollis et Garlini. »

Le territoire fort restreint des *Lassuni* comprenait les cantons de Nay et de Clarac, (Nay-est) dans les Basses-Pyrénées, celui de Saint-Pé dans les Hautes-Pyrénées, et enfin la vallée du Louzon, anciennement Lazon, qui s'étend sur partie des cantons d'Arudy et de Laruns dans le premier de ces départements, et sur la lisière de ceux d'Argelès et d'Accum dans le second, jusques au pic de Gabizos.

On trouve dans ce petit pays, Asson, Arthez d'Asson, le Louzon, et Lousse comme limite septentrionale.

Latusates..... Le seul auteur qui mentionne ce peuple, Pline (III, 19), le place d'une part entre les *Osquidates campestres* et les *Succasses*, et de l'autre les *Basabocates* et les *Vassei*. Cette situation désigne clairement le pays des *Tarusates* ; aussi, n'a-t-on pas manqué de dire qu'il y avait fausse leçon. Le nom des *Latusates* est dans tous les manuscrits: celui des *Tarusates* ne paraît nulle part, soit qu'une confusion se soit établie dans l'esprit du rédacteur, soit que les copistes aient cru devoir éviter ce qui leur semblait un double emploi.

Les *Latusates* étaient la fraction septentrionale des

Tarusates, c'est-à-dire les habitants des bords de la Douze, *Latusa*, et dans le Moyen-Age, *Ladosa*, la Ladose. Cette indication « la Ladoze » est contenue en l'hommage de Jean du Lyon, seigneur de Campet, en 1475. Le terrier de Roquefort, rédigé en 1514, mentionne la « rivière de la Ladoze. » Le nom local est Doulouze, par métathèse.

Le pays des *Latusates* comprenait les anciens archiprêtrés de Roquefort et de Mauléon, tous deux arrosés par la Douze, dans le diocèse d'Aire.

C'est aujourd'hui le canton de Roquefort, moins la commune de Maillas et quelques portions de Lugaut. Il y faut ajouter Estigarde, Betbezer et l'ancienne vicomté de Juliac, du canton de Gabarret ; Belis, Canenx, Mailhères et Riaupt, du canton de Labrit; enfin, Lucbardès et Bargues, Bostens et Gaillère, du canton de Mont-de-Marsan.

C'est aussi le côté ouest du canton de Cazaubon (Gers) entre la Douze et le Midou, plus les communes du Frèche et de Lacquy, au canton de Villeneuve.

Vers le centre de ce territoire, sur un point culminant, à deux kilomètres Est de Roquefort. (Voyez la carte des opérations de Crassus), Sarbasan conserve les traces d'une station militaire. Le clocher de l'église est une tour carrée dont la partie inférieure est de construction romaine, ainsi qu'un mur en petit appareil, enclavé dans le presbytère. Sur les bords du ruisseau qui contourne le plateau, on trouva, il y a quarante ans, une mosaïque représentant des poissons, où l'on crut reconnaître le pavé d'une salle de bains, recouvert par le sol d'une chapelle du Moyen-Age. Au nord de l'église, le sol a fourni quelques armes et des restes de constructions en briques beaucoup plus dures que celles que l'on continue à fabriquer à Pouriques, à mi-chemin de Roquefort.

Lex..... Voy. *Ilixo*.

Ligures ..... Les traditions recueillies par Aviénus montrent d'abord ce peuple sur les rives du Guadiana, dont il fut expulsé par les Celtes venus du N., le long de l'Océan Atlantique (*Ora maritima*, v. 132 et s.). Puis, on le voit suivre les côtes de la Méditerranée et s'arrêter dans le pays d'Ilerda (*Ib.* 560-568).

De son côté, Thucydide montre les Ligures expulsés du S. O. de l'Espagne, s'établissant sur les bords du rio Xucar, dont ils chassent les Sicanes (VI. 2. Cf. Servius, *Æneid.* VII ; Ephore dans Strabon, VI). A la suite des Sicanes, ils traversèrent la Gaule, le long du golfe de Lyon jusqu'en Italie. Ceci se passe du XVe au XIIIe siècle avant notre ère ; un peuple homonyme, celui des Sicules, possède la campagne romaine : expulsé, 80 ans avant la ruine de Troie (Philiste dans Diod. V.) soit 1289 avant notre ère, il passe en Sicile.

Plusieurs de leurs peuplades se fixent en Gaule : les Sordes dans le Roussillon ; les Elesykes sur la côte du golfe ; les Bebrykes dans les Corbières. Passé le Rhône, les Salyes et autres remplissent la Provence, pénètrent en Italie et y dominent jusqu'à la venue des Etrusques.

Le nom de *Ligures* est le pluriel latin de *Ligur*, *Ligus*, lequel est le grec Λιγύς, qui lui-même se prend pour Λιβύς, Libyen. Ces diverses formes reproduisent le nom des Λεβάται de Ptolémée, et ceux des *Languentan, Languatan, Ilaguaten* de la Johannide de Corripus, où la terminaison *tan, ten* marque le pluriel berber, la forme *Ilaguaten* amène à celle de *Louatah* des Arabes, *I-Louaten* des Berbers. La permutation de *ou* en *b* et *g* étant normale, en berber, nous retrouvons *I-laguaten, Libys, Ligys, Ligur*.

Avant les Ligures et les Sicanes, d'autres peuples, également d'origine chamique, étaient venus d'Afrique en Espagne, puis en Provence et en Italie. La mythologie

grecque le raconte clairement, dans la fable de Phaéton conduisant le char du Soleil.

Phaéton n'est autre que *Phet*, nom égyptien des Libyens primitifs, antérieurs aux Berbers, et qui sont les *Phutéens* de St-Jérôme, c'est-à-dire, en style biblique, *Phout*, troisième fils de Cham ou peuple de race chamique. Premier occupant connu de l'Afrique septentrionale, il a laissé son souvenir depuis le Nil jusqu'au Sénégal où il vit encore, et jusqu'au Niger qu'il domine. (Voyez les *Foulahs*, dans les *Comptes rendus du Congrès des sciences ethnographiques*, IIe partie, p. 864). Phout sans limites est le premier nom du Sahara (Nahum, III, 9 : Saint-Jérôme traduit *Africa*).

Remarquez que Phaéton marche d'abord comme le soleil, de l'E. à l'O ; mais ayant dévié au N., il va se noyer dans l'Eridan, en pays ligure ; il laisse un fils, Ligur, père des Ligures. On ne saurait indiquer d'une façon plus précise la marche de ce peuple.

L'histoire a fait comme la fable ; elle a confondu Phutéens, Sicanes, Berbers et Ligures. Ce dernier nom comprend tous les autres. Dans ces conditions, M. Arbois de Jubainville a pu dire que ces peuples ont commencé leurs migrations 2000 ans avant notre ère, ce qui est vrai des Phutéens. Nous avons donné les autres dates.

Lixo..... Divinité balnéaire. — Voyez *Ilixo*.

Loro..... Voyez *Iluro*.

Loronenses..... Voyez *Elloronenses*.

Losa..... Station de la voie de Pampelune à Bordeaux, dans l'Itinéraire d'Antonin, à XII de *Segosa* et XII de *Boïus*. D'Anville veut que ce soit Lèche, entre Escource et La Teste ; Walckenaer indique le bois de Liscogas, ce qui est vague ; la Commission de la Carte propose dubitativement le Muret.

Lugdunum Consorannorum..... Voyez *Consoranni*.

Lugdunum Convenarum..... Saint-Bertrand-de-Comminges.

Le nom est celtique, et l'on fut jadis d'accord pour reconnaître, dans la seconde partie, le terme *dun*, élévation, monticule, habitation sur une hauteur. Mais Zeuss, (*gramm. celt.* 65 note) fait observer que le vrai sens de *dun* est fort et substantivement forteresse, même pour des villes situées en plaine.

Quant à *Lug*, malgré l'indication due à Clitophon et conservée dans un *Livre des Fleuves*, inscrit sous le nom de Plutarque, il faut écarter comme improbable le sens de corbeau, qui serait exprimé par un mot gaulois, *loug*.

Mensio Altingius (*Agri Batavi descriptio*) paraît avoir saisi la vérité, lorsqu'il a proposé le celtique *loug*, identique au frison *loeg*, signifiant des habitations agglomérées autour d'un *fanum* commun. En bas-breton, *lokh*, a le même sens ou celui d'un lieu consacré par le séjour d'un saint personnage. Les Romains confondirent cette idée avec celle de bois sacré, *lucus*, qui est sans doute fort parente de l'autre.

Lugdunum étant la forteresse sacrée, on ne doit pas s'étonner de rencontrer cette appellation d'un bout à l'autre des Gaules, chez les Ségusiens, chez les Bataves.

Lugdunum Convenarum fut une grande ville : elle aurait contenu 50,000 habitants sous les premiers empereurs. Il est certain que nulle part, en Gaule, on n'a trouvé un plus grand nombre d'inscriptions de tout genre.

Meduli..... Habitants du Médoc, entre la Gironde et l'Océan, *Medulicus pagus*, *Littus Medulorum*. Ausone, dans une épitre à Théon Medulinus, le poète des sables *vates arenarum* (Ep. IV, 2), célèbre sous ce nom les huîtres de Gravette :

Ostrea Baianis certantia quæ Medulorum,
Dulcibus in stagnis, reflui maris æstus opimat.

Plus tard, Sidoine Apollinaire (Ep. VIII, 12) donne à ce mollusque le titre de *Medullica supellex*. On a vu (au mot *Alingos*) qu'il paraît y avoir eu des fabriques de poteries fines.

Il exista dans les Alpes (Maurienne) un peuple de *Medulli*, qui passait pour être d'origine ligurienne. Le Latium avait la ville de *Medullia*, et l'Espagne un mont *Medullus*, près de *Minium*; La Rhétie, Μεδουλλον Ptol.

La supposition que les *Meduli* furent une peuplade celtique qui aurait fait cortège aux *Bituriges Vivisci* est une conjecture dénuée de tout appui.

Ce qui est incontestable, c'est que les *Meduli* occupaient le pays situé au nord du bassin d'Arcachon, et probablement, ils faisaient partie d'abord des *Boii* et ensuite des *Boates*. Leurs mœurs étaient les mêmes; Ausone décrit leurs maisons enfumées par les torches de résine :

Et tingit picco lacrymosa colonica fumo.

Ils occupaient l'arrondissement de Lesparre, plus le canton de Castelnau de Médoc.

Monesi..... On s'accorde à retrouver ce nom dans celui de Monein, où il existe un antique ouvrage de castramétation, oppidum du pays. Situé au-dessous des *Osquidates montani* et des *Sibyllates*, que Pline nomme tout après, le territoire comprenait la partie ouest du diocèse de Lescar : dans l'arrondissement d'Orthez, les cantons d'Arthez, Lagor et Sauveterre; dans Oloron, ceux de Navarrenx, Monein, Lasseube et Oloron.

Réunis aux *Tarbelli* par Auguste, ils formèrent l'ouest des *Benarnenses*, sous les successeurs de Constantin.

Mosconnum..... Station de la route de Pampelune à Bordeaux, dans l'Itinéraire d'Antonin, à XVI d'*Aquæ Tarbellicæ* et XII de *Segosa*. Walckenaer y voit Mixe, qui est sur l'antique voie cotoyant l'Océan, à 16 lieues gauloises (36 kil.) de Dax. La Commission de la Carte préfère le Petit Bouscat,

entre Lespéron et Sindères : marqué par une métairie, ce lieu n'a pas encore révélé la suite de la voie romaine dont les restes subsistent à Labouheyre.

Nethon..... L'une des divinités de l'Aquitaine, selon Macrobe (*Saturnales* I, 19), ce nom serait à la fois celui de Mars et celui du Soleil : « Martem Solem esse quis dubitet ? *Acitani* etiam, hispana gens, simulacrum Martis radiis ornatum maximâ religione celebrant, *Neton* vocantes. » Des manuscrits portent *Necyn*, mais cette variante n'est pas adoptée. Remarquez le nom d'*Acitani*, fort voisin de celui d'Aquitaine. De son côté, Pline (III, 3) dit : « Ex colonia *Accitanâ*, Gemellenses et Libisosona cognomine *Foraugustana*, quibus duabus jus Italiæ datum. » Les *Accitani* figurent d'ailleurs dans la géographie de Ptolémée, à l'Est de Cadix, qui se serait appelée *Acci* ; d'anciennes médailles portent C. I. G. ACCI et COL. GEM. ACCI. Selon d'autres, c'est *Accitum*, aujourd'hui *Finiana*, à trois lieues au Sud de Baeza. On se demande s'il ne s'agit pas d'une colonie d'Aquitains.

Nethon était le nom d'une montagne d'Aquitaine, comme il ressort d'une inscription trouvée à Baudéan.

MONTI
BVS AC
EIONI
NETHOI
V. V. V.
S. L. M.

On la retrouve dans le pic de Néthou, qui a une double gloire aux yeux du pays : il est le plus élevé du massif de la Maladetta et de toutes les Pyrénées (3482 m) ; et c'est de ses glaciers que s'écoulent les premières eaux de la

Garonne, le grand fleuve national. Le Nethon est aujourd'hui en Espagne, mais il appartenait à l'Aquitaine, comme les sources de la Garonne. — Voyez *Aceio* et *Venami*.

Nitiobriges..... Peuple de l'Agenais. La physionomie du nom, suffisamment gallique, les distingue des Aquitains. Ils passent pour avoir été alliés, sinon apparentés aux *Arvernes*.

La Commission de la Carte des Gaules met au nombre des questions à élucider celle de savoir si les *Nitiobriges*, au temps de César, ont réellement possédé les pays situés sur la rive gauche de la Garonne, qui formèrent plus tard l'évêché de Condom. — Voyez *Fines*.

Les informations font défaut. Il est probable que l'organisation d'Auguste accrut leur territoire, en leur sacrifiant les territoires de voisins moins favorisés, comme elle le fit ailleurs. Ils auraient ainsi absorbé des contrées appartenant aux *Garites*, aux *Sotiates*, aux *Osquidates campestres*. Il est vrai que leur roi Teutomat conduit, au secours de Vercingétorix, une troupe de cavalerie aquitaine ; mais ce pouvaient n'être que des volontaires ou des mercenaires.

Dans tous les cas, la langue et les mœurs ne laissent aucun doute sur l'origine aquitaine des populations du diocèse de Condom.

Novempopulana (Provincia)....
Novempopulania et Novempopuli. } Le pays des neuf peuples. La première mention de cette formule géographique est due à Ammien Marcellin, XV ; faisant une brève description de la Gaule, à l'année 355, il divise l'Aquitaine officielle en deux parts : la première, dite *Aquitania*, est au N. E. de la Garonne; quant à la seconde, il s'exprime ainsi : « Novempopulos Ausci commendant et Vasatæ. »

Un peu plus tard, vers 368, Festus Rufus, dans le *Breviarium*, qu'il dédie à l'empereur Valens, recense deux Aquitaines et la *Novempopulana*.

La *Notitia Provinciarum et Civitatum Galliæ* donne la première et la seconde Aquitaine, puis les *Novempopuli*. Dans la *Notitia imperii*, après l'une et l'autre Aquitaine, on trouve la *Novempopulana*.

Ces divers noms sont restés pour plusieurs à l'état d'énigme : il y a douze peuples et non pas neuf dans la province. Mais il est facile de reconnaître que la cité des *Convenæ* et celle des *Consoranni*, longtemps distraites au profit de la Province romaine, furent ensuite rendues à la troisième Aquitaine ou Novempopulanie. De même, la cité des *Boates* avait été annexée précédemment, sous le nom de *Boii*, au diocèse des *Bituriges Vivisci*. On ignore à quelle époque se fit la restitution.

Que penser des théories échafaudées sur l'inscription de Hasparren, relativement à la date de cette expression ? Dans le marbre que le tympan de l'église de ce village conserve depuis 1660, époque de sa découverte, le duumvir et flamine Vérus raconte, en mauvais vers, avoir obtenu d'Auguste la séparation des neuf peuples. Les critiques ont oublié que ce nom d'*Auguste*, qui signifie empereur, ne porte pas de date. Au temps d'Auguste, fils d'Octave, il n'y avait en Aquitaine ni duumvirs ni flamines ; les peuples y étaient quatre et non pas neuf. Quant à la liste de Vérone, la date de 207, qu'on lui attribue, se rapproche davantage du probable, mais les indications ne sont pas sans obscurité.

Noviomagus..... (Νουιομαγος, Nuiomagus, Ptolémée). Ville du territoire des Bituriges Vivisques, à côté de Bordeaux. Il est difficile de concilier les données de ce géographe.

Ὕδατα Αυγουστα ιζ'	—	μδμ	17.	..	—	44	40.
Νουιομαγος.... ιζ μ	—	μςιε	17	40	—	46	15.
Βουρδιγαλα.... ιημε	—	μελ	18	45	—	45	30.
Αυγουστα..... ιη	—	μελ	18	..	—	45	30.
Κοσσιον..... ιηλ	—	μςχ	18	30	—	46	30.

Le résultat est absurde : Bazas serait à 25 lieues au Nord-Ouest de Bordeaux ; Auch, à l'O. de Bordeaux, et toutes deux sur une même latitude ; Noviomagus entre Bordeaux et Bazas.

Sans se préoccuper de la situation géodésique, il ne semble pas que *Noviomagus* représente Soulac, ni le Verdon, ni même la Goulée, qui faisait partie de l'île d'*Antros*, laquelle passait pour inhabitable et était, en tout cas, en dehors du territoire des *Bituriges*. (Voyez *Antros*).

L'indication paraît concerner Macau, situé sur la rive gauche de la Garonne, en face du Bec d'Ambès : on y voit des fondations antiques où l'on a trouvé des médailles romaines. Son port, jadis considérable, a été comblé par les alluvions. Il semble même que son nom ait conservé la terminaison antique, contrairement à la théorie de l'école romaniste.

Œaso ..... C'est le nom que Ptolémée donne à un promontoire qu'il dit être situé à 681 Stades de l'embouchure de l'Adour. Or, le cap Machichaco, au N. O. de Bilbao, en Biscaye, n'est qu'à 650 Stades du même fleuve, ce qui a porté un grand nombre de critiques à mettre là le promontoire Œaso et les limites de l'Aquitaine antique. Mais il ne faut point prendre Ptolémée au pied de la lettre. D'Anville fait observer que cet auteur peu exact s'imagine que la chaîne des Pyrénées forme perpendiculairement à sa direction générale, une pointe qui s'avance dans l'Océan,

tandis qu'elle dévie au midi, parallèlement à la côte espagnole du golfe de Gascogne.

L'on a cru retrouver le même nom dans Pomponius Méla, pour une ville située dans le territoire des Vardules et près de la Bidassoa ; mais le texte est si atrocement défiguré, qu'on n'y peut fonder la moindre créance.

Il ne faut pas confondre ce point avec *Olarso*, qui est en Espagne, chez les Vardules ; aujourd'hui Oïarzun.

Olobrisates..... Voyez *Onobrisates*.

Olorensis..... Voyez *Elloronenses*.

Oloro..... Voyez *Iluro*.

Onesii..... Ce peuple n'est connu qu'à raison du mot que Strabon a dit des Thermes des Onésiens, Ονησιων Θερμα. Oïhénart hésite entre Encausse et Luchon. Marca et Hauteserre tiennent pour Encausse, Du Mège et d'Avezac pour Luchon. M. Curie Seimbres propose Capbern, où il cherche aussi à tort l'*Aquæ Convenarum* de l'Itinéraire d'Antonin, qui est certainement à Bagnères-de-Bigorre.

On admet que le nom des *Onesii* de Strabon est identique à celui des *Onobrisates* de Pline. S'il y avait une différence, c'est que l'un de ces peuples serait une fraction de l'autre.

Onobrisates et Onobusates..... Tous les codex de Pline portent la première leçon, sauf quelques-uns des plus anciens qui donnent *Olobrisates*. D'Anville a proposé de lire *Onobusates*, pour justifier l'origine du nom de Nebousan qui est resté au pays voisin du confluent de la Neste et de la Garonne : rien n'autorise la restitution, et la corruption du nom peut provenir du Moyen-Age. Walckenaer rapporte le terme au mot celtique *briva*, pont ; mais il ne fournit aucune donnée propre à démontrer cette origine.

Les *Onobrisates* avaient pour voisins : à l'O., les *Bigerriones* ; au N., les *Tornates* ; à l'E., les *Garumni* ; au S., les *Venami* et les Pyrénées.

Leur périmètre répondait, non pas au Nébousan, mais aux Quatre-Vallées et à leur suite jusqu'au partage des eaux.

Aujourd'hui, ce pays comprend : dans les Hautes-Pyrénées, les cantons de Vielle, Arreau, Bordères, Barrousse, Nestier, Lannemezan ; dans la Haute-Garonne, la partie de l'arrondissement de Saint-Gaudens au sud de la Garonne : c'est Nébousan et Haut-Comminges.

Le territoire des *Onobrisates*, qui fut primitivement sans doute une fraction des *Garumni*, fournit la majeure partie du domaine attribué par Pompée aux *Convenæ*, dont il suivit dès lors les destinées.

Oppidum novum..... Station de la voie de Dax à Toulouse, dans l'Itinéraire d'Antonin, à XVIII de *Beneharnum* et XVIII d'*Aquæ Convenarum*. Sanson propose Tarbes, qui ne saurait convenir à raison des distances. Tous les autres s'accordent pour Nay.

Cet oppide était situé dans la partie N.-E. du territoire des *Lassuni*.

Oscineium..... Station de la route de Bordeaux à Narbonne, dans l'Itinéraire d'Antonin, celui de Jérusalem et la Table Théodosienne, à VIII de *Tres Arbores* et VIII de *Scittium*. D'Anville propose Esquies, aujourd'hui Esquiez, près de Houcillès : cette localité possède trois énormes tumulus entourés de fossés. Walckenaer veut que ce soit le moulin de l'Escinjot, sur le Ciron. La Commission de la Carte des Gaules indique Losse, ce qui est déjà mieux ; mais Losse n'est pas sur la voie romaine, tandis qu'on y trouve sa voisine, Lubbon, dont le nom rappelle celui d'un sanctuaire, et où l'on a trouvé des urnes et autres antiquités.

Le nom, d'ailleurs, paraît se rapporter à celui d'*Iscitt* et à celui des *Osquidates*.

Les voyant placés par Pline à la suite des *Sotiates*, D'Anville a cherché leur habitat à l'O. de ceux-ci, dans

la partie S.-E. du diocèse de Bazas. La carte de l'illustre géographe indique par à peu près le territoire fort peu habité qui domine les Petites Landes, savoir : le canton de Captieux, dans la Gironde ; le nord des cantons de Roquefort et de Gabarret, dans les Landes ; le sud de ceux de Houeillès et de Casteljaloux dans le Lot-et-Garonne. A l'E. coulent l'Avance vers la Garonne, la Gueyze vers la Gelize ; au N., le Ciron avec le Thus et autres affluents ; à l'O., la Grave de Calen et le Peyronnet ; au S., le groupe de l'Estampon. Là se trouvent Esquiès, le moulin de l'Escinjot, Escandès, près de Captieux.

Osquidates Campestres..... Les habitants des vallées d'Ossau et d'Aspe, anciens *Osquidates Montani*, ont conservé à travers les siècles, l'habitude de conduire leurs troupeaux, pendant l'hiver, sur le plateau que je viens de signaler : les monuments les plus fréquents y sont des parcs à brebis. Au XVIe siècle, l'hivernage annuel s'opérait encore sur une grande échelle ; en 1568, pendant les troubles religieux, Charles IX fit opérer en ce lieu la saisie des troupeaux des vallées béarnaises qui étaient des parpaillottes. Le produit en fut de 600,000 livres pour le gros bétail seulement (Menjoulet, *Chronique d'Oloron*, II). Les bandes de brebis représentaient une bien autre valeur. Aujourd'hui, les mouvements fort réduits ne comprennent que des bêtes à laine.

Crassus ne rencontra pas les *Osquidates* qui étaient encore dans la montagne, leur séjour d'été ; d'ailleurs, le territoire dépendait de celui des *Vocates* et un peu des *Tarusates*.

Auguste les annexa à ces deux peuples qui ne faisaient qu'un dans son organisation.

Osquidates Montani..... Par ce surnom, Pline les signale comme des habitants des hautes vallées ; en les mettant entre les *Monesi* et les *Sibyllates*, il assigne leurs positions dans les vallées

d'Ossau , d'Aspe et de Baretous. Nous venons de voir qu'ils hivernaient dans les Petites Landes.

Sous les successeurs de Constantin, leur nom ethnique céda la place à celui d'*Elloronenses* qu'ils durent à *Iluro*, Oloron, leur chef-lieu, point de réunion des Vallées et des Gaves.

C'est à tort qu'on a cherché la trace de leur nom dans celui d'Ossau, qui vient d'*Ursi Saltus*, gorges ou bois de l'ours : porté par les Vallées et leurs vicomtes, au Moyen-Age, ce titre fut ensuite remplacé par celui d'*Ursalensis Vallis*

Les Basses-Pyrénées fournissent les homonymes suivants :

Escos, près de Salies ;
Escot, canton d'Accous;
Escoubès, canton de Morlaas;
Escout, dans le rayon d'Oloron;
Escurès, canton de Lembeye;
Esquit (rocher et gorge, la Pène), près des confluents des gaves d'Aspe et de Lescun;
Lescun (l'Escun, à l'Ascun) ;
Lesquain (Tabaille) canton de Sauveterre; etc.
Tous ces noms ont la même origine que celui d'*Iscit*.

Paciani..... Voyez *Preciani*.

Pimpeduni..... Telle est la leçon des meilleurs manuscrits de Pline, et notamment du Codex Chifflet ; il faut rejeter *Bipedemui*. Ce nom paraît composé de deux racines celtiques : *pempe*, cinq et *dun*, forteresse, ville forte (Cf. *Lugdunum* et Zeuss, *Grammat. Celtica*, Cambr. antiq. *pimp* ; cornic. *pymp* ; armoricain *pemp*. p. 65, 321). Ce sont les *Cinco Villas de Navarra*, dans les vallées de la Bidassoa.

On n'a jamais mis en doute que ce pays ne fît partie de l'Aquitaine antique. La charte d'Arsius, établie en 980, après avoir assigné au diocèse de Bayonne les vallées de

Cize, Baigorry, Arberoue et Orsais, qui constituent la Basse-Navare, ajoute :

« *Bazten* item vallem usque in medio portu *Bela*, vallem quæ dicitur *Lerins*, terram quæ dicitur *Ernania* et *S. Sebastianum de Pusico,* usque ad *S. Mariam de Arosth* et usque ad *S. Trianam.* »

Les vallées de Bastan et de Lerins, qui forment le bassin de la Bidassoa, furent détachées du diocèse de Bayonne par Philippe II qui les réunit à celui de Pampelune. C'est là le pays des *Pimpedunni.*

La vallée d'Oiarzun, la terre d'Ernani et celle de Saint-Sébastien, qui sont du Guipuzcoa, furent prises en même temps par Philippe. Mais, dans l'Antiquité, elles appartenaient aux Vardules, que les uns considèrent comme d'origine aquitaine, les autres celtique : probablement mélangés, ils furent toujours comptés parmi les peuples d'Espagne. C'est donc à tort que Marca (*Hist. de Béarn*, I, 3, VI et VII) aurait fixé la limite occidentale de l'Aquitaine à la rivière Oria ; limite qui paraît provenir de l'occupation de ces pays, en 602, par Thierry, roi de Bourgogne.

Preciani..... *Prociani, Paciani et Laciani, Ptiani et Ptianii, Pthiani* et *Pthucani.* — Oudendorp a vulgarisé la première forme. Les Allemands préfèrent *Ptiani*, qui est bizarre, et le général Creuly pense que, *P* s'écrivant quelquefois pour *Pre, Ptiani* peut revenir à *Pretiani.*

Ce nom paraît une seule fois dans l'histoire, au milieu de la liste des peuples aquitains qui traitèrent avec Crassus. Ce groupe n'avait, d'ailleurs, qu'une importance secondaire : aussi, ont-ils disparu sans laisser de trace. Dans la liste, ils viennent après les *Bigerriones* ; mais ils dépendaient des Ausci. Leur territoire comprit celui du Pardiac, chef-lieu Marciac et une partie de l'Astarac ; le tout,

situé entre l'Armagnac et le Magnoac, répond à peu près à l'arrondissement actuel de Mirande.

On a rapproché ce nom de celui de Préchacq, qui s'y rencontre deux ou trois fois : dans tous les départements qui se sont partagé l'antique Aquitaine, il y a plusieurs villages de ce nom, qui dérivent des formes *pressiacum*, *prexacum et pretiacum*, fort répandues dans toute la France.

Prociani..... Voyez *Preciani*.
Ptucani et Pthianii..
Ptiani et Ptianii....

Pyrenæus et **Pyrenœi montes** Ces deux formes, absolument reçues par tous les auteurs latins, sont exotiques et empruntées au grec, qui les tenait lui-même sans doute des colonies grecques de la Catalogne.

Les Grecs disaient Πυρήνη qu'ils appliquaient tantôt à une ville (Hérodote, II, 33) tantôt à la chaîne des montagnes (Aristote, *Meteor*. I, 13 ; Polybe, Strabon). Ce mot n'ayant aucune source connue en grec. avait été emprunté à l'idiome local.

Les noms propres se rapportant au radical *bar*, sommet et montagne, sont très nombreux dans le pays : *Bar*, *bère*, *Barousse*, *beran*, *beron*, etc. Dans la vallée de Baros, et dans d'autres cantons du Couseran, les crêtes et les pâturages se nomment *biren*. Les chansons locales parlent de « las filhos de Biren. »

Salomacum..... Station de la voie de Dax à Bordeaux, à XII de *Tellonum* et XVIII de *Burdigala*, dans l'Itinéraire d'Antonin. Walckenaer désigne Salles, dite le Paradis des Landes. La Commission de la Carte, supposant une courbe au sud du bassin d'Arcachon, indique la Mothe.

Saltus Pyrenæus..... L'une des divisions ethniques de l'Aquitaine, dans Pline, qui la met à la suite des *Onobrisates* et des *Belendi*.

Le mot *Saltus* a diverses significations : la principale,

la plus générale, est celle de forêt et, par extension, pâturage ; c'est ainsi que l'entendent César et Virgile :

> Saltibus in vacuis pascunt, et plena secundum
> Flumina. *Georgiques*, III, 193.

Varron, L. IV, *De lingua Romana*, indique des forêts sans culture en vue du pâturage. Festus cite le jurisconsulte Ælius Gallus qui (L. II *Significationum quœ ad jus pertinent)* définit le *Saltus*, un lieu où sont des forêts et des pâturages, même lorsqu'une portion est cultivée et habitée.

Sous les premiers empereurs, et notamment au temps de Pline, les *Saltus* étaient des divisions administratives, indépendantes des municipes, et relevant directement du procurateur impérial. Dans ces *Saltus*, que leur nature sauvage tenait en dehors de l'organisation générale, vivait toute une population de petits paysans qui formaient des hameaux autour de la demeure des propriétaires dont ils dépendaient. A la suite des confiscations opérées surtout au temps de Néron, ils devinrent propriété de l'empereur, au nom duquel ils étaient administrés. Le caractère spécial de ces circonscriptions était de n'avoir ni magistrats, ni organisation politique; les membres de la communauté n'étaient réunis que par les liens religieux. (Cf. Frontin, *Gromat.*)

Le nom de *Saltus Pyrenœus* aurait pu s'appliquer à plusieurs portions de la chaîne; mais il ne convient à aucune autre région aussi bien qu'à l'ancien pays de Foix et à quelques districts voisins, qui sont couverts de forêts et de pâturages. Ce pays est délimité, au N. par la chaîne des monts Plantaurel, jadis couverte de chênes magnifiques, dont l'incurie des anciennes administrations amena la dévastation. L'Ouest touche au Couseran, le Sud à l'Espagne. A l'Est, c'est aujourd'hui le département de l'Aude, dont

la partie la plus voisine, qui appartint au diocèse de Pamiers, doit être mise aussi au compte de l'Aquitaine (Marca, *Hist. de Béarn*, I, 3 et VI-VII).

On à vu (ch. Ici-dessus et au mot *Cebennæ*) que l'Aquitaine avait pour extrême limite, à l'Orient, la chaîne des Corbières occidentales. Celle-ci, commençant auprès de Boulbonne, contre la frontière des Pyrénées-Orientales, court au N., en englobant le Tarbesou et la Crête de Pailhères, et laissant en dehors le canton de Quérigut. Puis, par-dessus le cours du Rebenti, qu'elle couvre, elle se dirige vers le Nord, jusqu'auprès de Fanjeaux, où le canal du Midi effleure ses derniers contreforts. Dans ce trajet, elle laisse à gauche les cantons de Belcaire et de Chalabre, qui ne sont séparés du département de l'Ariége que par le cours de l'Hers, mais qui sont compris dans la partie orientale du bassin de cette rivière.

Le canton de Belcaire, plus connu sous le nom de *pays de Sault*, est entouré de hautes montagnes que couvrent de superbes forêts de sapins.

C'est là, qu'au Moyen-Age, se trouvait la vicomté de Sault (*De Saltu*), dont les seigneurs habitaient Aniort ou Niort, antérieurement à 1270, date de l'annexion à la Couronne de France.

Le canton de Chalabre, ancien pays de Cheircorb, Quièrecourbe, nom qui rappelle celui des Corbières (Voyez *Cebennæ*) fut aussi appelé la Terre Privilégiée. Dans les forêts, dont cette région est également remplie, les hameaux, surtout ceux du Sud, portent le nom de *Saltes* ou métairies des Bois, indubitable souvenir des *Saltus* antiques.

A côté, Belestà, qui fait maintenant partie du canton de Lavelanet (Ariège), mais qui fut jadis comprise dans le pays de Sault, possède encore la plus belle forêt des Pyrénées.

Tout ce pays continue à répondre à la définition d'Ælius Gallus et aux informations de Frontin : de rares cultures et des habitations clair-semées n'en changent pas la physionomie éminemment forestière.

Le terme *Saltus*, étant géographique et administratif, n'exclurait pas les noms des peuples qui auraient habité la contrée : peut être est-ce là qu'il faut placer les *Consuaranni* (Voyez ce nom). D'ailleurs, en raison de la situation du pays et de son mode de recrutement, la population en fut nécessairement très mélangée : les Ligures et les Celtes y ont pénétré; mais le premier fonds fut aquitain, comme Pline l'admet : on doit reconnaître qu'il se laissa déborder ensuite, puisque le dialecte est presque du Languedocien.

Sarrali..... Station de la route d'Agen à Toulouse, dans la Table Théodosienne, à XVI de *Lactora*, et XX de *Tolosa*. Walckenaer indique Cologne qui est sur le Sarampion et N. D. de Sabouls. La Commission de la Carte préfère Sarrant. C'est aussi l'avis de d'Anville, qui lit *Sartali*, d'après les cuivres de 1598, 1682 et 1728 ; mais à la loupe, dit M. E. Desjardins, on lit *Sa.rali*.

Sassumini..... Voyez *Lassuni*.

Scittium *(Mutatio)*..... Étape que l'Itinéraire d'Antonin, route de Bordeaux à Narbonne, place à VIII d'*Oscineium* et VIII de *Civitas-Elusa*. La ressemblance des noms l'ayant conduit à Sos, D'Anville a gratuitement conjecturé qu'une faute de copiste a d'un O fait CI. Le manuscrit de Vérone porte *Scotium*. L'Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem a *Sittio* ; la Table Théodosienne également *Scittio*, mais avec XV jusqu'à *Elusa*, ce qui est sans doute une faute; la Commission de la Carte veut que ce soit Gabarret, qui répond mieux aux distances.

Je me borne à remarquer le rapport du nom avec celui du dieu ISCIT.

Sediboniates..... Peuple nommé par Pline, à la fin de la liste de ceux qui occupent le littoral de l'Océan, depuis l'embouchure de la Loire jusqu'à celle de l'Adour. Cette proposition a fait admettre que c'est une variante du nom des *Sibuzates*.

Segosa..... Station de la voie romaine de Pampelune à Bordeaux, dans l'Itinéraire, à XII de *Mosconum* et XII de *Losa*. D'Anville et Walckenaer proposent Escousse, à cause d'une vague ressemblance des noms. La Commission de la Carte préfère Labouheyre, où il y a des traces de voie romaine et des foires dont l'usage remonte très loin

Sennates..... Pline met ce petit peuple à la suite des *Vassei*, et au dernier rang de ceux de la troisième Aquitaine; car ensuite, il traverse la Garonne.

L'habitat en était compris dans les bassins de l'Estrigon et du Geloux formant aujourd'hui le canton de Labrit et une partie de celui de Mont-de-Marsan, moins Belis, Mailhères, Canenx et Arriaup : c'est l'ancien archiprêtré de Marsan, partie nord.

Au nord de ce territoire, on trouve la commune de Sen, près de Labrit ou Albret, séjour des seigneurs du pays, pendant le Moyen-Age. Plus bas, la carte du diocèse d'Aire marque un bourg de Sanneguy que je ne retrouve pas, à moins que ce soit Angueis.

Labrit a donné une belle mosaïque et les traces d'une voie romaine.

Il est à remarquer que l'article précède toujours le nom du Sen ; on dit même habituellement le Sen de Labrit, il est à supposer que ce point fut le premier centre de la peuplade. En Irlandais, *Sean* signifie vieux. C'est un dérivé du thème *Sena*, qui a le même sens et se reproduit dans le latin *Senex*, *Senis*. On appelait *Senates* les voisins immédiats de Rome.

Le territoire fut annexé par Auguste à celui de

Tarusates, auquel il resta lors de la formation de la *Diœcesis Atturensis*.

Sertone..... Voyez *Serione*.

Sibuzates..... Depuis Adrien de Valois, tous les critiques s'accordent à retrouver ce nom dans celui de Saubusse, localité fort ancienne, dit M. Tartière *(Géogr. du dép. des Landes)*, connue jadis sous le nom de Port de Saubusse et chef-lieu, au Moyen-Age, d'une baronnie qui comprenait en outre Saas, Angoumé, Laluque. On voyait, il y quelques années, à un kilomètre du bourg, trois buttes placées à la distance de 400 m. l'une de l'autre et portant les traces d'anciens campements. Il existe encore, non loin de l'ancienne forêt où se trouvaient ces buttes, sur la rive gauche du chemin de grande communication de Saubusse au vieux Boucau, un bloc de marbre de forme cylindrique, ayant $1^{m}66$ de hauteur sur $0^{m}30$ de diamètre. Ce bloc est connu dans le pays sous le nom de *Peyre Longue*. C'est un menhir.

Le territoire des Sibuzates comprenait un peu plus que celui de la Maremme : cantons de St-Martin-de-Seignanx, St-Vincent-de-Tyrosse, partie sud de celui de Soustons, et enfin l'angle sud-ouest de celui de Dax. Circonscrit au N. par une ligne allant d'Angoumé au vieux Boucau, il était, d'autre part, entouré par l'Adour et l'Océan; Saubusse en était le point extrême à l'E. près des *Tarbelli*.

On y trouve Saubrigues à la forme gaélique, Saubion et le château de Saubis.

L'autonomie des *Sibuzates* disparut sous Auguste qui les annexa aux *Tarbelli*.

Sibyllates..... On est d'accord pour reconnaître, dans ce nom, les anciens habitants de la vallée du Saizon : c'est le pays appelé *Subola* par Frédégaire, puis *Sola* et enfin Soule, arrondissement de Mauléon. Oihénart, sans s'expliquer

davantage, dit que ce terme signifie « Sylvestris regio », décision qui a mis aux abois ceux que Chaho nomme « les Bascophiles, inventeurs d'étymologies drôlatiques et de coq-à-l'âne immortels par le ridicule. » Chaho lui-même a vainement essayé de rattacher au prétendu incendie, qui aurait dévoré les forêts des Pyrénées, le terme basque *Zuberua* (Cf. *Biarritz*, I).

Limites : au S., les Pyrénées, depuis le pic d'Arlas jusqu'à la forêt d'Iraty ; à l'E. et à l'O., la ligne de partage des eaux ; au N. E., une ligne sinueuse allant d'Autevielle à l'Hôpital. Les Sibyllates étaient donc placés entre les *Monesi*, les *Osquidates montani*, les *Pimpeduni* et les *Camponi* : c'est là que Pline les met.

Réunis par Auguste aux *Tarbelli*, ils y furent maintenus par les organisations subséquentes et firent partie du diocèse de Dax. En 1060, « Grégoire, abbé de Saint-Sever et évêque de Dax, permit laschement que le pays de Soule soit distraict de son évesché par la violence d'Estienne, évesque d'Oloron » ; et en 1070, « Bernard de Mugron, évesque de Dax approuve laschement la distraction. » (Compaigne, *Chronique* de la ville et diocèse Dacqz).

Les Basques envahirent ce pays, à la fin du VIe siècle et ils y sont restés ; mais on ne voit pas quelle part ils ont prise aux destinées politiques de la contrée.

Sigmanus..... Petit fleuve dont l'embouchure serait à la côte du golfe de Gascogne, entre celles de l'Adour et de la Gironde. Ptolémée est le premier qui le mentionne ; son traducteur latin lit *Sigmannus* et Marcien d'Héraclée *Signatius*. Certaines éditions de Ptolémée portent même *Bigmannus*, en sorte que d'Anville y cherche un rapport avec Biganos, village situé à l'angle S.-E. du bassin d'Arcachon, au N. de l'embouchure de la Leyre : il y a là des traces de voie romaine et des tumulus. Biganon, dans les Landes, est

aussi fort voisin de la Leyre, qui est le seul cours d'eau de quelque importance débouchant dans l'Océan entres les deux fleuves. On doit supposer que Ptolémée a voulu parler de la Leyre.

Siloduni, Siroduni... Voyez *Soldurii*.

Sirio..... Le Ciron prend sa source à Lubbon (Landes), passe par Préchacq, Villandraut, et se jette dans la Garonne, entre Barsac et Preignac. Les uns veulent que l'étape de l'Itinéraire d'Antonin, de celui de Jérusalem et de la Table Théodosienne, dite *Mutatio Serione* ou *Sertone*, soit le pont sur le Ciron; les autres proposent Cérons, à 4 kilomètres plus bas, sur la Garonne.

Jouannet conjecture que la *Mutatio* n'a de commun que la traversée du Ciron, mais que le lieu du passage différait. Sur la voie de Bordeaux à Agen, ce serait Cérons; sur la voie de Jérusalem qui passe à Bazas, le point serait placé entre Pujols et la Mothe. La vérification est difficile, toute trace de voie romaine ayant disparu de ces lieux.

La Table Théodosienne met *Sertone* entre *Burdigala* et *Vesubium*.

Sociates..... Voyez *Sociates*.

Soldurii..... César donne ce nom aux gardes du corps du roi des *Sotiates*, qu'il qualifie de *devoti*, dévoués : vivant avec le maître, ils partageaient sa bonne et sa mauvaise fortune et ne le quittaient ni à la vie, ni à la mort (*G. des Gaules*, III, 22). Ce portrait diffère peu de celui qu'il fait des *Ambactes*, ou clients gaulois, auxquels il n'était pas permis d'abandonner leurs chefs, même dans la plus extrême détresse (*Ib.*, VII, 40). Il en était de même chez les Gaulois Cisalpins (Polybe, II, 17).

Nicolas de Damas, cité par Athénée (*Deipnos*, VI, 40) rapporte que les dévoués du roi des *Sotiates*, Σιλοδούνοι ne survivaient pas à leur patron. Tacite en dit autant des *Comites* germains, compagnons d'armes des *principes* aux-

quels il s'attachaient (*Germania*, XV); Ammien Marcellin montre deux cents *Satellites* du roi Chnodomaire, venant partager sa captivité. Toutefois, César n'ayant pas attribué cette coutume aux Germains, il faut penser qu'elle n'y existait pas de son temps, sauf peut-être chez les peuples d'origine celtique.

Valère Maxime (VII, 6, ext. 3) constate l'usage des dévouements chez les Celtibères ; Sertorius en profita pour se faire une garde de mille dévoués (Plutarque, *Sertorius*, XIV); à sa mort, ils furent dégagés de toute obligation.

L'usage était donc bien celtique et germanique, selon l'observation de Fréret (œuvres, V, p. 55) et non pas ibérien. En Espagne, il n'en est jamais question, si ce n'est à propos des Celtibères de Sertorius, qui étaient d'origine gauloise.

Zeuss (*Gramm. Celt.*) fait observer que la combinaison *urio, orio* est essentiellement celtique.

Sontiates..... Voyez *Sotiates*.

Sotiani et Sotiates, Sottiates... La leçon *Sociates* provient d'une préoccupation de latinistes. La charte de Lescar écrit *Sotia*. Les Allemands, amis des formes bizarres, préfèrent *Sontia* (Nipperdei, *Comment.* 1847 ; Frigel, *De Bello Gallico*, 1861 ; Heller, *Philologus*, 3e cah., 1862). Mais Pline écrit *Sottiates*, Nicolas de Damas *Sotianes*. Les médailles donnent la forme *Sotiota* et mieux *Sotiat*. — Voyez *Adietuanus*.

La situation de l'oppide des *Sotiates*, extrêmement discutée, ne fait pas de doute ; c'est Sos, petite ville du canton de Mézin, Lot-et-Garonne, *Socia*, *Sotia*, *Sotium* et *Sossium*, au Moyen-Age (Oihénart, *Notitia*, p. 446). La charte de Lescar place *Sotia* entre Bazas et Lectoure ; les Normands, se rendant de l'une à l'autre de ces villes, rencontrent le *Castrum Sotiæ* (Nic. Bertrand, *Hist. de Toulouse*). Enfin, la situation est telle, qu'en marchant en avant, après la prise de l'oppide, Crassus se trouva néces-

sairement sur les frontières des *Vocates* et des *Tarusates* (*G. des Gaules*, III, 23).

Le pays des *Sotiates* aurait été bien exigu, s'il n'eût compris que l'Ouest du canton de Mézin et les parties voisines de ceux de Casteljaloux et de Gabarret, comme il résulterait des limites respectives des évêchés d'Auch et de Condom. Mais il est probable qu'il fut l'une des victimes des atteintes que l'organisation d'Auguste se plut à porter à la constitution ethnographique des Gaules. Tandis que la partie méridionale du pays fut attribuée aux *Auscii*, d'où elle passa aux *Elusates*, le Nord, avec les cantons de Damazan, Lavardac, Nérac et Francescas, fut donné aux *Nitiobriges*, puis à l'évêché de Condom. — Voyez *Nitiobriges*.

Stomatas..... Station de la voie de Bordeaux à Narbonne, dans l'Itinéraire d'Antonin, la Table Théodosienne et l'Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem, qui marque VII *Leug.* de *Burdigala* et VIIII de *Sirio*. Walckenaer retrouve ce point à St-Médard d'Ayran et la Commission de la Carte à Cambes. Il était dans ces parages, sur la rive gauche de la Garonne.

Succasses..... A la suite des *Osquidates Campestres*, Pline aurait dû placer les *Tarusates* : j'explique ailleurs (voyez *Latusates*) comment ce nom fut supprimé. Pline a voulu reprendre près des Pyrénées, pour descendre vers la Garonne, par les Petites Landes. Il trouve les *Succasses* entre le Gave de Pau et l'Adour, au-dessus des *Osquidates montani* et rejoint ensuite les *Latusates*, sous le nom desquels glisse celui des Tarusates.

Les *Succasses* occupaient ce qui forma la partie est du diocèse de Lescar, soit à peu près l'arrondissement de Pau, moins les deux cantons de Nay ; en outre, le canton d'Arzacq.

Réunis aux *Tarbelli* par Auguste, ils en furent distraits

sous les successeurs de Constantin et fournirent la majeure partie de la civitas des *Benarnenses*

Summus Pyrenæus.. Station frontière de l'Itinéraire d'Antonin, sur la route de *Cæsaraugusta* à *Beneharnum*, à V de *Forum Ligneum* : en lieues gauloises, cela fait 11 kilomètres et l'on en compte 12 d'Urdos à Sumport. Marca, d'après Surita, cite de vieux titres aragonais, où le terme romain a été remplacé par celui de *Summus portus* (*H. de Béarn*, I, 1). Ce défilé, dont la largeur est considérable, est celui qui fournit aux troupes d'Abdérame leur principal passage. On a trouvé, dans le ravin, une borne miliaire portant les mots :

ILVRO MP.

les chiffres manquent.

Il y a un autre *Summus Pyrenæus*, plus à l'ouest, au point où la petite Nive prend sa source d'un côté, tandis que de l'autre s'échappe le torrent de Roncevaux. La distance V, ou 11 kilom. qui le sépare d'*Imus Pyrenæus*, Saint-Jean-Pied-de-Port, indique le Pas de Roncevaux. Ce lieu, où se trouve le pic de Lindux, est aujourd'hui en Espagne ; il était alors sur la frontière de l'Aquitaine, à laquelle appartenait le Val Carlos. C'est par là, au nord de Roncevaux, que Charlemagne serait passé, en rentrant en France.

Les Pyrénées Orientales ont aussi leur *Summus Pyrenæus*.

Tarbelli..... César les met en tête de la confédération des Aquitains, en raison de leur importance : Dax, *Aquæ Tarbellicæ*, était l'objectif de la campagne de Crassus. A cette époque, leur territoire comprenait : 1° dans le département des Landes, les cantons de Dax, Peyrehorade, Pouillon et Montfort ; 2° dans les Basses-Pyrénées, les cantons de Bidache, Salies et Orthez. Ce dernier territoire, dit Marca

(*H. de Béarn*, I, 11) n'était point du pays de Béarn : faisant partie de la vicomté de Dax, il fut conquis en 1106 par Gaston III et une transaction de 1264 confirma la cession.

Auguste leur adjoignit tous leurs voisins des Pyrénées et des bords de l'Océan, les faisant limitrophes des *Convenæ*, des *Vocates* et des *Bituriges*, savoir : 1° *Lassuni*, *Osquidates montani*, *Monesi*, *Succasses*, *Sibyllates*, *Bercorates*, *Camponi* et *Pimpeduni* ; 2° *Sibusates* et majeure partie des *Cocosates*. Pline les qualifie de *quatuorsignani*, soit qu'ils fussent divisés en quatre fractions, soit qu'il y eût chez eux, comme on le prétend maintenant, quatre dépôts de vétérans ou colonies militaires.

L'organisation des successeurs de Constantin élagua de de ce grand ensemble la partie est des Basses-Pyrénées répartie entre les *Benarnenses* et les *Elloronenses*. Le surplus forma la *diœcesis* des *Aquenses*, qui fut ensuite partagée entre les diocèses ecclésiastiques de Dax et de Bayonne. — Voyez *Aquenses*.

Tarusates..... Au temps de César, ce groupe comprenait : au N. les *Latusates* (Voyez ce mot), puis le canton de Villeneuve et l'E. de celui de Mont-de-Marsan ; enfin, l'arrondissement de St-Sever, moins le canton O. de Tartas. Le chef-lieu était *Atures*, Aire sur l'Adour. Auguste les réunit aux *Vocates*.

En recouvrant l'autonomie, sous les successeurs de Constantin, le territoire fut augmenté de celui des *Sennates*. Avec ces limites, la circonscription forma la *diœcesis* des *Aturenses*, qui répond exactement à l'évêché d'Aire, tel qu'il est figuré dans la belle carte de Pierre Duval.

Tarusconienses..... Ce nom désignerait le peuple de Tarascon; dans le comté de Foix. Toutefois, l'attribution ne résulte que d'une restitution hasardée par Pintianus, au texte de

Pline, lequel porte *Cononienses*. Ce dernier nom paraît s'appliquer au pays où se trouve Couiza.

Tectosages..... Voyez *Volcæ*.

Tellonum..... Station de la voie de Dax à Bordeaux, dans l'Itinéraire d'Antonin, à XVIII de *Coequosa* et XII de *Salomaco*. Walckenaer, qui prend la voie des Landes, désigne Lipostey, tandis que la Commission de la Carte, adoptant celle des étangs du littoral, propose timidement Cusan, près de Sanguinet.

Tres Arbores *(Mutatio)*. Relai de la voie de Bordeaux à Narbonne, dans les trois Itinéraires, à V de *Civitas Vasatas* et VIII d'*Oscineio*. Walckenaer indique le Trétin, à cause de la consonnance ; mais ce mot signifie terre nouvellement défrichée. La Commission de la Carte propose avec doute Maillas, qui est trop au sud. L'abbé Dorgan (*Hist. des Landes*) croit trouver *Tres Arbores* dans une ferme à l'extrémité méridionale de la commune de Sillas, qui se nomme *Tres casses*, trois chênes. Ce point n'est pas dans la direction ; mais il semble indiquer la fréquence de la dénomination.

Ces trois arbres peuvent avoir été un sanctuaire rustique peu fait pour braver l'action destructrice des siècles. Le territoire des *Convenæ* a fourni plusieurs inscriptions votives à un dieu six arbres SEX ARBORES. Il y a aussi au Musée de Toulouse et ailleurs, des inscriptions DEO FAGO, au dieu hêtre.

Tornates..... Pline les met à côté des *Vellates* et des *Consoranni*. Réuni aux *Auscii* par Auguste, leur territoire fit partie plus tard de la *diœcesis* du même nom. Au Moyen-Age, il fut d'abord appelé *Maïennacense*, puis il devint le Magnoac, dont l'extrémité S. E. conserva le nom antique, sous la forme Tournay.

Il comprend les cantons de Tournay, Trie, Galan et Castelnau de Magnoac, qui firent partie du diocèse ecclésiastique d'Auch, jusqu'en 1790.

Turba *(Civitas)*..... Parmi les douze circonscriptions de la Novempopulanie, la *Notitia Provinciarum* mentionne « Civitas *Turba* ubi castrum *Bigorra* ». *Civitas* désigne le périmètre administratif comprenant alors le pays des *Bigerriones* et celui des *Vellates*; c'est le diocèse de Tarbes, antérieurement à 1789.

Mais *Turba* désigne aussi la ville, chef-lieu de la circonscription. Jusqu'à présent, on avait cru que c'était Tarbes. Cependant, Marca (*Hist. de Béarn* I, p. 40) fait observer que le nom de *Turba* est très rarement employé, au début : Les Mss. portent *Tursambica*, *Tralugorra*, *Tursa*, rarement *Turba* ou *Tarba*. Dans Grégoire de Tours (*Hist. Fr.*, VI, 20), l'accord des rois Gontran et Chilpéric nomme *Bigorra*, dont le nom se reproduit plusieurs fois ailleurs. Au concile d'Agde, 506, c'est Aper, « episcopus *Bigorritanæ* civitatis » ; à Orléans, 511, Julianus « civitatis *Bigerricæ* ; enfin à Mâcon, 579, Amelius, « Ecclesiæ *Bigorritanæ* »

D'un autre côté, M. Aug. Longnon (*Géographie de la Gaule, au VIe siècle*) prétend établir qu'au temps de Grégoire de Tours, Tarbes n'était qu'un *vicus* où étaient déposés les restes de Saint Missolin ou Misilin. Le tombeau de ce martyr, permit au recteur du collége de la ville, en 1685, consulté par les Bollandistes, de constater que le nom de la localité était alors *Talva*, qui fut changé ensuite en *Tarvia*, et devint *Tarba*, à partir du XIIe siècle.

L'antique chef-lieu du pays « ubi castrum *Bigorra* », ce serait la Cieutat, comme son nom l'indique : située à 25 kilomètres au S.-E. de Tarbes, et au pied des montagnes, *Cieutat*, comme on l'écrivait jadis, fut le siége d'un archiprêtré jusqu'en 1789.

Toutefois, ce système trouve une puissante contradiction dans un cippe funéraire mis au jour, en 1873, par

les fouilles de la fonderie de guerre de Tarbes, et portant l'inscription suivante :

D ß M	Dis Manibus
C. V. V. SAN	Clarissimi viri Valerii Sanc-
CTI. CV. Q.	ti, clarissimus vir quæstor
PROVINC.	Provinciæ
BAETIC. TV	Bæticæ Tu
TOR.C.P. IVL	tor clarissimus pueri Iuli
SANCTI. FILI	Sancti filii
EIVS. P. C.	Ejus ponendum curavit

Le général Creuly *(Revue d'Archéologie*, 1873) croit que le tuteur est Jules César, le seul questeur de Bétique dont l'histoire fasse mention (686 de Rome, 68 av. n. e.) ; que l'orphelin serait de la famille Valeria, fameuse dans le pays, notamment par Valerius Præconinus, et qu'on lui aurait imposé le surnom de Iulus. Il reconnaît, d'ailleurs, que l'épithète de *Clarissimus* n'apparaît, en épigraphie, qu'au IIe siècle ; mais il la trouve dans une lettre de Cicéron à Servilius Isauricus.

La conjecture n'est guère soutenable ; mais il reste ceci : les caractères de l'inscription sont fort beaux et probablement du IIe siècle. Par conséquent, Tarbes aurait été dès lors une localité importante du pays des *Convenæ*, dont elle relevait.

Ubisci..... Voyez *Bituriges*.

Ussubium..... Station de la voie de Bordeaux à Argenton par Agen, dans l'Itinéraire d'Antonin, à XX de *Sirio* et XXIV de *Fines*. La détermination est difficile, en raison de la compétition qui s'établit entre les ruines antiques dont le pays est semé. Les uns ont proposé la Réole qui n'est pas aux distances voulues ; il en est de même de Sainte Bazeille, située trop à l'est, et que la Commission de la Carte a

préférée. D'ailleurs, ces deux villes sont sur la rive droite de la Garonne.

Ussubium était sur la rive gauche. Walckenaer veut que ce soit Uzeste, près de Bazas, ce que l'estimation des distances ne permet pas d'accorder. D'Anville avait proposé une localité au droit de la Réole, sur la rive gauche ; il la nomma Urs et c'est Hure, qui a produit des mosaïques curieuses et beaucoup de médailles. Meilhan, qui est un peu plus haut, a aussi des antiquités et une fontaine dite d'Usa.

La Table Théodosienne met, sur la même voie, entre *Sertone*, qui est sans doute *Serione*, et *Fines*, une station de *Vesubio*, laquelle est évidemment celle d'*Ussubium*, sauf le changement de prononciation, qui a entraîné celui de la transcription.

On doit à Chaudruc de Crazannes (*Mém. de la Société Archéol. du Midi,* I, 253 s.) la première mention de l'existence d'un autel circulaire qui se trouvait alors encastré dans un mur du presbytère du Mas d'Agenais et qui sert aujourd'hui de support au bénitier de l'église St-Vincent. On suppose que ce monument aura été transporté du lieu qui fut *Ussubium*, au Mas, qui est l'ancienne *Fines*. On y lit l'inscription suivante :

TVTELAE AVG.
VSSVBIO. LABRVM
SILVINVS. SCI
PIONIS F. AN
TISTES. D.

Vanesia..... Station de l'Itinéraire d'Antonin, route de Bordeaux à Narbonne, à XII d'*Elusa* et VIII de *Civitas Auscius*. Walckenaer désigne Lézian ; d'autres veulent St Jean Poudge : le point doit être dans ces parages. En tout cas,

dit D'Anville, il s'agit du passage de la Baïze, dont il croit que le nom a quelque rapport avec celui de Vanesia. Mais le nom latin de la Baïze est *Balisa*.

Varduli..... Ce peuple est mentionné par P. Méla (III, 1) comme limitrophe de l'Aquitaine, au bord de l'Océan, en Espagne. Pline lui attribue quatorze divisions et nomme celle des *Albanenses*, pays d'Alava ; il lui donne la ville de *Flaviobriga*, aujourd'hui Oria (L. IV, 20), qu'il a déjà classée dans les régions des Cantabres (L. III, 20).

Ce nom de Varduli est celui que Strabon défigure sous la forme Bardyètes. Il parait qu'il y faut comprendre les Caristes et les Autrigons, qui auraient fait partie d'une même confédération répondant au Guipuscoa et à l'Alava. Mais les *Varduli* propres sont le peuple limitrophe de la vallée du Baztan et de la Bidassoa. C'étaient des Gaulois : quelques uns les disent Aquitains ; ils devaient en être mélangés.

Vasatæ..... Dans Ammien Marcellin. Voyez *Vasates*.

Vasatas *(Civitas)*..... Bazas, dans l'Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem, à VII de *Mutatio Serione* et V de *Tres Arbores*. C'est le nominatif et l'accusatif pluriel celtique du nom rendu en latin par *Vasates*. Cette forme a été fréquemment accueillie par les auteurs latins et par les documents officiels, tels que la *Notitia Imperii*, où on lit : *præfectus Silvanectas*, *Redonas*, *Lingonas*, etc. A partir de ce moment, l'accusatif en *as* remplace les autres cas de la déclinaison qui tombe en désuétude (Cf. Arbois de Jubainville, *Rev. celt.* I, 220).

On parlait donc gaulois dans le pays des Vasates.

Vasates..... *Vasatæ*, *Vasatii* (Ausone, Ammien Marcellin) et *Vasarii* (Ptolémée). On considère ces noms comme synonymes de ceux des *Vocates* et *Basabocates*. Cependant, il semble que les *Vasates* furent une fraction autour de *Cossio* et sur la rive gauche de la Garonne, répondant à l'arrondissement de Bazas, moins les cantons de Langon, Préchac et Saint-

Symphorien, mais ayant en plus, dans le département de Lot-et-Garonne, les cantons de Meilhan, Bouglon et le Mas d'Agenais. Le territoire de Casteljaloux que les évêques d'Agen, Condom et Bazas se sont disputé avec des fortunes diverses, celui de Houeillès, du même département, et, dans les Landes, la commune de Maillas, ainsi que le nord des cantons de Roquefort et de Gabarret, enfin le canton de Captieux, dans la Gironde, formaient le lot des *Osquidates campestres* que les *Vasates* dominaient. — Voyez ces noms.

Vasatica..... Dans l'organisation des successeurs de Constantin, c'est l'ensemble du territoire des *Vocates* et des *Vasates*, formant le territoire de Bazas, moins ce qui fut donné aux *Nitiobriges*.

Vascones..... Les Vascons, les Basques, peuple habitant, pendant l'antiquité, jusqu'à la fin du IVe siècle, les montagnes de la Navarre.

Le *Reyno de Navarra* a 8,300 kilomètres carrés et 300,000 habitants, dont la moitié n'est pas basque : il en fut sans doute de même jadis. Comme terme de comparaison, notre département des Basses Pyrénées a 7,260 hectares et 500,000 habitants.

Les limites étaient les suivantes. Au N. O., la vallée de la Bidassoa faisant alors partie de l'Aquitaine, c'est par erreur que Strabon leur attribue Fontarabie et le cap du Figuier, que Méla donne aux Vardules. Le district de Goyzueta était aux Vardules.

Au N., des monts *Aralus* (Sierra de Aralar) au port de Lohiluz, près des sources de la Nive, puis la frontière actuelle de France, moins le val Carlos, jusqu'au port d'Urdos.

A l'E., les hauteurs qui forment le côté oriental de la vallée de Canfranc, y compris Jaca et la comté d'Aragon, étrangères à la Navarre actuelle.

Au S., dans la direction de l'O., la ligne de partage des eaux, de Jaca aux contreforts qui bordent le rio Aragon, jusqu'à l'Ebre, en laissant de côté la majeure partie de la *merindad* de Tudela ; puis le cours de l'Ebre, en remontant jusqu'à Viana, en face de Logrono.

A l'O., la ligne actuelle, de Logrono à La Sierra de Aralar.

Le renom d'anthropophages qu'on a fait aux Vascons repose sur un malentendu. Ils le doivent à Juvénal (XV, 93 et s.) Ce poète n'a aucune idée exacte de l'évènement sur lequel il déclame : ne sachant si la chose s'est passée au temps de Hannibal, de Metellus ou de Pompée, il confond Cantabres et Vascons, Calagurris et Sagonte, les temps et les lieux. Au fait, c'est de Sagonte qu'il parle (vers 114) et son vieux scholiaste a soin de le faire observer. Calagurris fut assiégée et détruite par Afranius, lieutenant de Pompée : à cette époque, elle faisait partie de la province d'Osca ; au temps de Juvénal, elle avait été réunie à une partie du pays vascon, lequel en dépendait.

Valère Maxime nous apprend que le fait d'anthropophagie est réel, mais passager et causé par la rage de la guerre civile (L. XIII, C. 6, *De necessitate*). Il le rend aux partisans de Sertorius enfermés dans Calagurris, et il ne nomme pas les Vascons qui, à l'époque de Pompée, étaient étrangers à cette ville, et ne prirent point part à la guerre (Cf. Oïhénart, *Notitia*, 27).

Vassei..... Ce peuple dont le nom termine la liste de Pline, fut fondu par Auguste dans les *Bituriges*. L'organisation théodosienne les laissa à la *diœcesis Burdigalensis*, dont ils ne sont plus sortis.

Leur territoire comprenait la rive gauche de la Garonne au-dessus de Bordeaux, soit les cantons de la Brède, Podensac et Langon.

Vellates..... D'Anville les cherche dans le Velay, dont les habitants

sont nommés *Vellavii* par César, *Vellaii* et *Vellauni* par d'autres. Walckenaer s'est égaré en les cherchant à la Valette près d'Angoulême. Pline place les Vellates au pied des Pyrénées, entre les *Lassuni* et les *Tornates*.

Par métathèse, *Vellates* a donné *Lavetes*, *Lavetanum*, *Lavitanum*, le Lavedan, qui comprend les vallées d'Argelez, Azun, Barèges, Gavarnie, etc., communes en libertés. Barèges a porté le nom de *Velletria* ; mais Lourdes célèbre, dit Oïhénart, par son antique citadelle, fut le chef-lieu du Lavedan. Ce pays répond à l'arrondissement d'Argelez.

Par une singulière coïncidence, le pays fut consacré, en 1062, à Notre-Dame-du-Puy en Velay. Cette circonstance doit elle porter à croire que les *Vellates* et les *Vellavii* sont d'une même famille? les branches ont pu se séparer lorsque la majeure partie des Aquitains fut repoussée au pied des Pyrénées. L'avenir éclairera peut-être ce mystère.

Venami..... Indiqué par Pline, en tête de la partie de la liste qui contient les peuples Pyrénéens, en partant de l'Est, ce nom doit s'appliquer à un peuple très enfoncé dans la montagne. Marca cherche à transformer ce nom en *Benehar-num* ou *Benearni*, ce qui n'est pas probable : les autres attributions ne soutiennent pas l'examen. Les *Venami* étant auprès des Onobrisates dont le nom suit immédiatement, nous trouvons leur habitat dans la vallée d'Aran, qui faisait alors partie de l'Aquitaine, comme le déclare Ptolémée, en disant que la Garonne prend sa source dans l'Aquitaine.

La réunion à l'Espagne eut lieu en 1192, lorsque Raymond, surnommé Alfonse II, roi d'Aragon, mariant sa pupille, Béatrix de Marsan, comtesse de Bigorre, à Gaston de Moncade, vicomte de Béarn, s'attribua, comme cadeau de noces, la vallée d'Aran, sous prétexte qu'elle

ne faisait point partie du Bigorre (Marca, *Hist. de Béarn*, l. VI, p. 496; *Marca-Hispan.* l. I, c. 13, p. 65).

Les *Venami* ne se bornaient point là : leur habitat comprenait l'ouest du bassin de la Garonne, avec les vallées de Lisse, d'Arboust, de Luchon et de Barousse; ils se trouvaient ainsi, selon l'indication, entre les *Onobrisates*, les *Consoranni* et les Pyrénées.

Vernemetis..... Les poésies de Fortunat, qui fut évêque de Poitiers, contiennent (I, 9) une pièce célébrant la dédicace d'une église sous l'invocation de St-Vincent; on y lit les deux vers suivants :

Nomine Vernemetis voluit vocitare vetustas
Quod quasi fanum ingens gallica lingua refert.

D'après les divers actes du martyre de Saint-Vincent, l'église désignée par Fortunat était située dans les limites de la partie méridionale du diocèse d'Agen, « Juxtà terminum agennensis urbis », dans ce qui devint plus tard le diocèse de Condom. Le territoire est appelé, soit *Aginnense territorium*, *reonemense rus*, *ager vellanus*, soit *Regio Metensium* et *Nemetum* ; enfin, l'emplacement était celui du « Castrum quod ab incolis *Pompeiacum* dicitur, ferè quinis millibus à Reonemense separatum ».

Il y a, dans les départements du Gers, de la Gironde et de Lot-et-Garonne, deux Pompéjac et deux Pompiac ; aucune de ces localités ne répond au signalement que donne Fortunat, lorsqu'il caractérise la construction, par ce titre : « De basilicâ ultra Garumnam. »

Il s'agit ici de l'église du Mas d'Agenais consacrée à Saint-Vincent et qui fut bâtie sur l'emplacement d'une enceinte consacrée à une divinité païenne. Les Gaulois n'ayant point de temples bâtis, accomplissaient dans les

bois les cérémonies de leur religion : c'est aussi ce qu'exprime le mot *fanum*, enceinte délimitée par une ceinture de pierres, dans les bois.

Nemed, *nemet*, *neimhe*, exprime ce qui est sacré, vénérable : un sanctuaire, les lieux d'assemblées politiques ou religieuses. Le sens propre est céleste, le ciel, en gaëlique, se disant *nem* qui devient *nef* (prononcez *nev*) en cornique, et *env* en bas-breton.

Le mot gaulois *nemet* signifie donc temple, enceinte consacrée; on le trouve en composition dans divers noms de lieux : *Nemetocennæ*, Arras; *Nemetodurum*, Nanterre; *Augustonemetum*, Clermont. L'Itinéraire donne *Tasinemetum* en Norique, et *Vernemetum* dans la Grande Bretagne. Le Moyen-Age a conservé la forme *Nimida* (Capitul. Carloman. an. 743) et celle de *Nemet* (Chartul. Kimperleg. an. 1031) avec le sens de forêt sacrée. (Cf. Zeuss, I,102, et 186.)

Strabon, L. XII, 17, appelle Δρυνεμετος le lieu ou se réunissaient les douze chefs des Galates de l'Asie-Mineure. Adelung, I, 56, explique que c'est un terme celtique signifiant un temple dans un bois de chênes. D'après cela, *Vernemetis* pourrait indiquer une enceinte sacrée dans un bois d'aulnes, *vern*. Mais le suffixe *ver* est un augmentatif dont on trouve d'autres exemples dans les langues gallo-bretonnes; il donne la raison de l'expression de Fortunat : *fanum ingens*, Vernemetis.

On parlait gaulois sur la rive gauche de la Garonne.

Vernosole..... Station de la voie de Dax à Toulouse, dans l'Itinéraire d'Antonin, à XII d'*Aquæ Siccæ* et XV de *Tolosa*. Le point serait au Vernose, où l'on a trouvé des vestiges de voie romaine.

Vesubium..... Voyez *Ussubium*.

Vicus Aquensis..... Ici, c'est Bagnères-de-Bigorre, comme le témoigne une inscription trouvée dans cette ville et reproduite par Gruter (f° C,11) :

NVMINI AVGVSTI
SACRVM
SECVNDVS SEMBEDO
NIS. FIL. NOMINE
VICANORVM AQVEN
SIVM ET SVO. POSVIT.

Cela est également démontré par les médailles (Oïhénart).

Ce nom fut d'ailleurs appliqué d'une façon générale à diverses villes d'eaux de la Gaule et de la Germanie. Voyez *Aquæ Convenarum*.

Vicus Juli, Julienses et Julius.... Aire-sur-l'Adour. — Voyez *Atures*.

Vivisci..... Voyez *Bituriges*.

Vocates..... Dans les Commentaires de César, ce terme désigne les habitants du pays qui s'étendait au-dessous et au nord des *Tarusates*, contre la Garonne. On croit savoir qu'ils obéissaient alors à un roi nommé *Calitix*. (Voyez ce nom).

L'organisation d'Auguste leur adjoignit les *Tarusates*. Nous devinons, d'après Pline et Ptolémée, que les *Osquidates Compestres* leur étaient soumis et que la fraction méridionale du territoire constituait la circonscription des *Vasates* ayant pour chef-lieu *Cossio*.

Dans l'organisation des successeurs de Constantin, ils forment la *Civitas Vasatica*, identique au diocèse de Bazas. On voit par là qu'ils s'étendent au-delà de la Garonne et jusqu'à la Dordogne, sur la majeure partie de l'arrondissement de la Réole.

Ce dernier pays présente, en certains points, des caractères ethnographiques particuliers, mais qui ne remontent pas aux époques antiques. En 1524 et 1525, la région fut dépeuplée par une épidémie ; Henri d'Albret, qui en était le souverain, fit venir de la Saintonge, de l'Angoumois et

même de l'Anjou, des cultivateurs qu'il établit sur les terres vacantes; trente paroisses autour de Castelmoron, furent ainsi renouvelées. On reconnaît encore ces émigrants, dit Jouannet (*Statistique de la Gironde*), à leurs cheveux plats, à la lenteur de la parole et du geste, à leurs vêtements longs; on les surnomme *Gavaches*. C'étaient des Galls, et même des Kimris; ils parlent un français altéré, mais s'abstiennent des idiomes des pays voisins.

On trouve, en Dauphiné, un peuple dit *Voconces*, qui compte parmi ceux d'origine ligure et qui eut pour chef-lieu *Vasio*, aujourd'hui Vaison. Les ruines de cette antique cité s'étendent sur une longueur d'une lieue; ce fut l'une des plus grandes villes de la Gaule. Ces noms ressemblent fort à ceux de *Vocates* et *Vasates*. Grégoire de Tours (*Histor. Francor.*, I, 29) dit que les Gaulois nommaient *Vasso* un temple magnifique des Arvernes, qui fut ruiné par les Barbares. Selon Amédée Thierry, « *Bas* et avec l'aspiration, *Bhas* signifie mort, destruction, en langue gallique. *Vassus*, le destructeur était vraisemblablement un surnom du Mars gaulois.» (*Hist. des Gaulois*, III, 3). M. Roget de Belloguet oppose à ce sentiment l'inscription de Bittburg :

DEOMERCV VASSO CALATE MANDALONIVS GRATVS D. (*Ethnog. gaul.* I, 134).

Il est possible que le nom de *Vassus*, signifiant autre chose que destructeur, ait appartenu à l'une et à l'autre divinité. Enfin le nom des *Vocates* rappelle l'un de ceux des *Boii* (Voyez ce nom), qui s'écrivait aussi *Boghi*. Peut-être y avait-il eu fusion, à la suite d'une invasion dont le souvenir ne s'est pas conservé.

Volcæ..... Les Volkes sont un peuple gaulois, de la famille kimrique qui, s'étant attardé sur la rive droite du Rhin, ne traversa le fleuve qu'environ trois siècles avant notre ère. Deux de ses fractions passèrent au-delà des Cévennes, et

nous les retrouvons, sous le surnom d'Arécomiques dans les environs de Nîmes, et sous celui de Tectosages du côté de Toulouse. Ces derniers ont acquis, dans l'histoire, une notoriété grande par l'expédition, commencée en 281, qui les conduisit dans le royaume de Macédoine, par le pillage du temple de Delphes, et enfin par leur établissement en Asie-Mineure, dans le pays qui reçut d'eux le nom de Galatie. C'est des Volkes de Toulouse qu'il s'agit dans les questions concernant l'Aquitaine.

Amédée Thierry a fort bien posé la question de leur origine : « Les manuscrits de César, dit-il, portent indifféremment *Volcæ* ou *Volgæ* ; Ausone énonce que le nom primitif des Tectosages était Bolgæ :

Tectosagos primævo nomine Bolgas. Cicéron les appelle *Belgœ (Pro Fonteio)*. Dans leur expédition en Grèce, ils avaient un chef nommé par les historiens tantôt *Bolgius*, tantôt *Belgius*. Saint Jérôme rappelle que l'idiome de leurs colons établis dans l'Asie-Mineure, en Galatie, était encore de son temps le même que celui de Trèves, capitale des Belges, et Saint Jérôme avait voyagé dans les Gaules et en Orient (*Comm. in Epist. ad Gal.*, 3). D'après cela, il n'est donc pas possible de douter que les Volkes ne fussent Belges ou plutôt que les deux noms n'en fissent qu'un. » (*Hist. des Gaulois*, Introd.)

Il n'y a plus qu'un mot à ajouter : c'est que l'un et l'autre nom n'est que la reproduction de l'allemand *Volk*, qui signifie peuple. Ce terme est resté sur la rive droite du Rhin, mais il n'était pas ignoré des Gaulois, ni même des Latins, chez lesquels *Volgus* et *Vulgus* ont une signification fort rapprochée. Il est à remarquer, d'ailleurs que *Volcæ* ou *Belgæ* ne fut jamais un nom de peuple, mais d'origine, puisqu'il est toujours accompagné d'une autre désignation déterminant les rapports politiques et sociaux.

Les Volkes Tectosages occupèrent l'Ouest et le Sud du pays qui fut plus tard le Languedoc. Quant aux contrées situées au delà de la Garonne, ils en possédèrent fort peu avant l'époque de la conquête romaine. Plus tard, à la faveur des organisations d'Auguste, d'Hadrien, des successeurs de Constantin, le territoire de la Province romaine, empiétant toujours à l'ouest, la *diœcesis* de Toulouse atteignit, au IIe siècle, les bords de la Save. Mais les Tectosages n'y furent pour rien : absorbés dans la population gallo-romaine, ils n'existaient plus pour le monde.

Vulchalo..... Cicéron *(Pro Fonteio)* a conservé le nom de cette localité, située au nord du pays des *Convenæ*, qui faisait alors partie de la province romaine. Parmi les exactions reprochées à Fonteius, se trouvaient des droits de douane imposés sur des vins qui venaient des bords de la Méditerranée ; Servæus, l'un des agents du proconsul, avait levé deux *victoriati* par amphore, à l'entrée ou au passage par *Vulchalo*, lieu de transit des quantités destinées aux régions pyrénéennes. L'amphore contenait 26 litres, le *Victoriatus* quinaire valait un demi denier, soit deux sesterces, environ 0 f. 42, avant les empereurs.

On croit que *Vulchalo* est Bauchalot, village situé au-dessus de Saint-Martory, sur la rive gauche de la Garonne. On a même prétendu que ce nom viendrait de celui des *Volcæ*, dont il aurait marqué les limites, du côté des pays aquitains (*Nouv. hist. gén. de Lang.*). Ce dernier fait demande à être démontré. Bauchalot passe pour avoir été fondé au XIVe siècle. Mais il y a des vestiges de la voie romaine de Dax à Toulouse, et l'on y remarquait, il y a quarante ans, la partie inférieure de l'une de ces stèles à images qui portent le nom de piles, dans le nord de la France.

NOVEM POPULANI

AVEC LES CONCORDANCES ANTIQUES

NOTITIA Provinciarum et civitatum Galliæ		Novem populi	CONCORDANCE avec		
Diocèses impériaux	*Diocèses ecclés.*		AUGUSTE	CESAR	PLINE
1 Élusates	Eauze	Elusates	Eusci	Elusates, Sotiates	Elusates, Sotiates
2 Aquenses	Dax	Aquenses	Tarbelli	Tarbelli, Sibuzates, Cocosates	Tarbelli, Sediboucates, Cocosates, Camponi, Bercorates, Pimpeduni, Sibyllates
3 Lactorates	Lectoure	Lactorates	Lusci	Larites	
4 Convenæ	St Bertrand et Lombez	.....		Garumni	Convenæ, Venami, Onobrisates, Belendi, Saltus Pyrenæus
5 Consoranni	Couseran (St Lizier)	.....	Convenæ	.....	Consoranni
6 Boates	Bordeaux (P. de	.....	Bituriges	.....	(Aquitani)
7 Benarnenses	Lescar	Benarnenses	Tarbelli	.....	Monesi, Succasses, Lassuni
8 Liturenses	Lire s. l'Adour	Liturenses	Vocates	Tarnsates	Latusates, Sennates
9 Vasatica (civ.)	Bazas	Vasates	Vocates	Vocates	Basalocates, Vassei (partie)
10 Turba (civ.)	Tarbes	Turba	Convenæ	Bigerriones	Bigerri, Vellates
11 Elloronenses	Eloron	Elloronenses	Tarbelli	.....	Esquidates montani
12 Ausci	Auch	Ausci	Ausci	Ausci	Ausci, Tornates, Preciani.

L'AQUITAINE
d'après PLINE

	Noms anciens	Régions modernes
	Côte de l'Océan, entre la Loire et la Gironde	
	Ambiliatri	Partie de l'Anou
	Anagutes	Vendée
	Pictones	Poitou
	Santones	Saintonge
	Bituriges Viresci	Bordelais
	Côte de l'Océan entre la Gironde et l'Adour	
	AQUITANI unde nomen provinciæ	Spécialement Médoc et Born
	1. Jediboniates	Marensin
	De la Garonne à l'Adour	
	2. Convenæ	Comminges
	3. Bigerri	Bigorre propre (nord)
	4. Carbelli	Cannes (Dax, Orthez)
3e	5. Cocosates	Grandes Landes
	Pyrénées centrales	
	6. Venami	Val d'Aran (en Espagne)
	7. Onobrisates	Nebousan, Quatre-Vallées
	8. Belendi	Bassin de l'Hers
	9. Saltus Pyrenæus	Bassin de l'Ariège
Aquitaine	**Pyrénées jusqu'à l'Océan** *Infrâque*	
	10. Monesi	Béarn propre
	11. Osquidates montani	Vallées d'Assan, Aspe, etc.
	12. Sibyllates	Soule (Val du Saison)
	13. Camponi	Cabourd
	14. Cercorates	Basse-Navarre
	15. Pimpedunni	Val de Castan et Lerins (en Espagne).

	Noms anciens	Régions modernes
	En retournant vers la province	
	16. Cassuni	Val d'Assun, etc.
	17. Vellates	Vallées du Cavelan, etc.
	18. Tormates	Armagnac
	19. Consorani	Couserani
	Au centre : entre Toulouse et l'Océan	
3e	20. Ausci	Armagnac (blanc ou haut)
	21. Ulusates	Armagnac (noir ou bas)
	22. Sottiates	Pays de Sos, etc.
	23. Osquidates campestris	Plateau de l'Estampon et du Ciron
Aquitaine	24. Succases	Béarn (N. E.)
	25. Catusates	bassin de la Douze
	26. Casabocates	bayadais
	27. Casséi	baronnais
	28. Cennates	bas. de l'Estrigon
	Réparation d'omissions	
	Cambolectri Agesinates	
	Du côté opposé : *Hinc* et ensuite : *Dein*	
	Bituriges Cubi	Berry
	Lemovices	Limousin
	Arveni liberi	Auvergne
	Cabales	Gévaudan
	En rétrogradant : *Rursus*	
	Ruteni	Rouergue
	Cadurci	Ruerc
	Antobroges	Ogenais
	Petrogorii	Périgord

SOCIÉTÉ D'ETHNOGRAPHIE

RECONNUE COMME ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE.

—

1885

—

BUREAU.

—

Président :

CARNOT (de l'Institut), sénateur.

Vice-Présidents :

Célestin LAGACHE, O. ✻, sénateur ;
CASTAING, ✻, avocat.

Secrétaire-Général :

Léon DE ROSNY, ✻, ✪.

Secrétaire-Adjoint :

Célestin PRET, avocat.

Archiviste :

Achille PEUVRIER.

Trésorier :

Édouard VINCENT.

LISTE DES FONDATEURS DE PLACES PERPÉTUELLES

DE MEMBRES TITULAIRES

Paris.

1859. Rosny (Léon de), ✻, ✪.
— † Bourgoing (le baron Paul de), G. O. ✻, sénateur.
— Vlangali-Handjéri (S. A. le prince Michel).
— Hervey de Saint-Denys (le marquis d'), ✻, de l'Institut.
1864. Montblanc (le comte Charles de).
— Lequesne, ✻, statuaire à l'Institut.
1866. Duchinski (de Kiew).
— Geslin (G. C.), architecte et peintre.
1870. Legrand, docteur-médecin.
1872. Lesouef (Auguste).
— Dilhan (Alphonse), I. ✪.
— † Tremblay (Jules).
1873. Madier de Montjau (Éd.)
— Delamarre (Théodore), ✻, peintre.
— Marescalchi (le comte), ✻.
— Dumas (Victor).
1877. Peigniet (Charles), ☙, architecte.
1878. Thorel, ✻, docteur-médecin, explorateur du Cambodge.
— Arnaud-Jeanti, ✻.
— Villemereuil (le commandant de), O. ✻, capitaine de vaisseau.

1882. VALLOIS.
1884. LEMERCIER, O. ✻, imprimeur-lithographe.

Province.

1872. PIPART (l'abbé Jules), à Nazelles, Indre-et-Loire.
1873. ALPHANDÉRY, conseiller-général, à Alger.
1883. † DUMAST (le baron DE), ✻, ✪, correspondant de l'Institut, à Nancy.

Belgique.

1879. MONTBLANC (le baron Albéric DE), à Bruxelles.

Italie.

1882. † TOMASSONI, à Florence.
1883. KRAUS (Alessandro), ✪, délégué général de l'Alliance scientifique universelle, à Florence.

Japon.

1872. HARADA (Kadumiti), colonel, à Tôkyau.
1873. SIMADI (Mokuraï), religieux bouddhiste, à Tokuzi.
— NARUSIMA (Riu-hoku), publiciste, à Tôkyau.

En voyage :

1872. PINART (Alphonse), ✪, à San-Francisco.
1873. VAUX (Georges DE), ✻, à Andrinople.

Table des Matières.

Pages.

Introduction ; par Carnot, M. T., président de la Société..... 1.

I. — Mémoire sur l'infériorité des civilisations précoces, par le Dr Gaëtan Delaunay, M. T..... 9.

II. — Étude ethnographique sur les Bachkirs, population du versant oriental de l'Oural, par Wladimir de Youferow, M. C..... 29.

III. — Les documents écrits de l'antiquité américaine, par Léon de Rosny, M. T..... 57.

IV. — Ethnographie de l'Amérique Antarctique, par P. de Lucy-Fossarieu, M. C..... 101.

V. — Ethnographie de l'Aquitaine, par Alph. Castaing, M. T..... 181.

PLANCHES & CARTES.

1. — Carte ethnographique des Bachkirs (*impression chromolitographique* de Erhard)... 56.

2. — Carte géographique Aztèque (*chromolithographie*)..... 70.

3. — Bas-relief Yucatèque (*Héliogravure* de Dujardin)..... 74.

4. — Sculpture et katouns Yucatèques (*Héliogravure* de Dujardin)..... 76.

5. — Page dite initiale du Codex Troano, avec restitutions (*Héliogravure* de Lemercier et Cie)..... 81.

6. — Feuillet en écriture katounique attaché au Codex Cortesianus (*Héliogravure* de Dujardin)..... 81.

7-8. — Codex Cortesianus : Tableau des Bacab (*Héliogravure* de Dujardin)..... 87.

9-10. — Le bas-relief de Bernoulli, *a, b, c.* (*Héliogravure* de Dujardin)..... 97.

11-12-13. — Le bas-relief de Bernoulli, *d, e, f, g, h, i, j,* (*Héliogravure* de Dujardin). 100.

14. — Novem Populani, avec les concordances antiques (*Tableau*)..... 328.

15. — L'Aquitaine, d'après Pline (*Tableau*)..... 328.

16. — Médailles des Aquitains (*Gravure sur cuivre*)..... 328.

FIN DU TOME PREMIER

DE LA SECONDE SÉRIE.

Imprimerie E. DANGU, à Saint-Valery-en-Caux.

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ D'ETHNOGRAPHIE

NOUVELLE SÉRIE. — TOME I.

1880-84

LISTE DES AUTEURS

DONT LES TRAVAUX ONT ÉTÉ PUBLIÉS DANS CE VOLUME.

CASTAING (Alphonse), M. T., avocat, — p. 181.

DELAUNAY (le docteur Gaëtan), M. T., membre de la Société d'Anthropologie, — p. 8.

LUCY-FOSSARIEU (P. **de**), M. C., secrétaire de l'Institution Ethnographique, — p. 101.

ROSNY (Léon **de**), M. T., professeur à l'École spéciale des Langues Orientales, — p. 57.

YOUFEROW (Wladimir **de**), M. C., membre de la Société impériale d'Ethnographie de Russie, — p. 29.

Saint-Valery-en-Caux. — Impr. E. DANGU, rue Nationale, 19.

MÉMOIRES

DE LA

SOCIÉTÉ D'ETHNOGRAPHIE

RECONNUE COMME ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE

PUBLIÉS

AVEC LE CONCOURS DE LA COMMISSION DE PUBLICATION

PAR LÉON de ROSNY,

SECRÉTAIRE-GÉNÉRAL

PRÉCÉDÉS D'UNE INTRODUCTION

PAR CARNOT,

SÉNATEUR, MEMBRE DE L'INSTITUT, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ

NOUVELLE SÉRIE. — TOME PREMIER

PARIS

MAISONNEUVE FRÈRES & CHARLES LECLERC ÉDITEURS

LIBRAIRES DE LA SOCIÉTÉ D'ETHNOGRAPHIE

25, Quai Voltaire, 25

1885.

Liste chronologique des Présidents de la Société.

Première Période.

1859. — Le baron Paul de Bourgoing, sénateur, ancien ambassadeur.
1861. — Jomard, de l'Institut.
1862. — Claude Bernard, de l'Académie des Sciences et de l'Académie Française.
1863. — Ant. d'Abbadie, de l'Académie des Sciences.
1864. — Garcin de Tassy, de l'Institut.

Seconde Période.

1865. — L'amiral Rigault de Genouilly.
1866. — Le baron Jules de Lesseps.
1867. — F. de Saulcy, de l'Institut.
1868. — Ch. Texier, de l'Institut.
1870. — Le vicomte Emm. de Rougé, de l'Institut, conseiller d'État.
1871. — Torres Caicedo, ministre plénipotentiaire.
1872. — Édouard Dulaurier, de l'Institut.
1873. — Le marquis d'Hervey de Saint-Denys, de l'Institut.
1874. — Léon de Rosny, professeur à l'École des Langues Orientales.
1875. — Isidor, grand-rabbin de France.
1876. — Carnot, sénateur, de l'Institut.

Troisième Période.

1880. — Carnot, sénateur, de l'Institut.

Æ.

2.

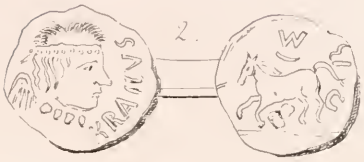

3.

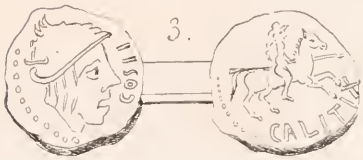

4.

Æ

La Société d'Ethnographie entreprend de publier une nouvelle série de ses *Mémoires* en format in-4°, afin d'y faire entrer plus aisément des planches et des cartes (1).

Cette collection est destinée à recevoir des travaux de longue haleine, qui ne peuvent trouver place dans le recueil des *Actes* de la Société, ouvert aux discours, aux rapports, notes et autres documents de moindre étendue.

Chaque écrivain, d'ailleurs, y conserve sa liberté et prend la responsabilité de ses œuvres.

Le présent volume renferme :

Une étude de M. le docteur Gaëtan Delaunay, membre titulaire, tendant à démontrer que les Sociétés humaines sont soumises à la même loi que les individus et que tous les êtres de la nature : la rapidité de leur dévelop-

(1) La première série, publiée sous le titre de *Revue Orientale et Américaine* (1859-65), comprend 10 vol. in-8° avec planches et cartes ; — la seconde série (1866-79) se compose de 4 vol. in-8° avec planches et cartes.

pement est d'autant plus grande qu'elles se trouvent placées à un degré plus infime ; mais elles subissent un arrêt de civilisation, parfois même une décroissance. Celles qui appartiennent à un degré supérieur suivent une marche plus lente, qui les conduit plus loin. La précocité serait donc un signe d'infériorité, et elle excluerait la durée.

Un mémoire sur les Bachkirs, par M. Wladimir de Youferow, membre correspondant, accompagné d'une carte ethnographique. Cette monographie est le fruit d'un voyage d'exploration dans l'Oural, et de recherches dans les travaux scientifiques publiés en Russie, travaux malheureusement peu connus hors de ce pays.

Le compte-rendu d'un voyage en Espagne et en Portugal, entrepris par M. Léon de Rosny, membre titulaire, dans l'intérêt de ses études sur l'Amérique précolombienne. Ce voyage a permis à l'auteur de photographier et de publier pour la première fois, avec le résultat de ses déchiffrements, un des quatre manuscrits qui existent encore de l'antiquité Yucatèque. Ce manuscrit est celui auquel on a donné le nom de *Codex Cortesianus.*

Des observations très développées de M. P. de Lucy-Fossarieu, membre correspondant, sur les Fuégiens, que Paris a vus au Jardin d'acclimatation. Ces observations sont complétées par des extraits de tous les auteurs qui ont écrit sur ces curieux habitants de l'Amérique antarctique.

Enfin un mémoire de M. Alphonse Castaing, membre titulaire et vice-président de la Société, sur l'Aquitaine primitive, savant travail accompagné d'un glossaire ethnogénique qui en facilite la lecture.

Le recueil des *Memoires* s'enrichira successivement, et plus ou moins rapidement, selon les ressources de la Société, d'œuvres nombreuses qui déjà lui ont été présentées. Elle a livré à l'impression un grand travail de feu M. Lucien de Rosny, sur les Antilles, couronné par la Société d'Ethnographie, au concours de 1867, sur la proposition d'un de ses membres fort regretté, M. Martin de Moussy.

Nous avons fait cette énumération pour montrer comment la Société a mérité le titre d'*Etablissement d'utilite publique*, qui lui a été conféré en 1882, et comment elle s'efforce de justifier un pareil honneur. Depuis cette époque, d'ailleurs, le *Journal officiel* rend compte régulièrement de ses séances ; et les personnes qui s'intéressent à l'Ethnographie ont pu y prendre connaissance des lectures faites par MM. Gaultier de Claubry, Léon de Rosny, le Dr Michalowski, Madier de Montjau, John Fraser, Alexandre Chodzko, Alphonse Castaing, Joseph Halévy, P. de Lucy-Fossarieu, Alphonse Pinart, le chevalier da Silva, Charles Lucas, Jules Oppert (de l'Institut), Aristide Marre, Blaise, le Dr Gaëtan Delaunay, Carnot (de l'Institut), Julien Vinson, le commandant de Villemereuil, le capitaine Silvestre, Wladimir

de Youferow, Aug. Lesouëf, le Rév. J. Fortescue, Clémence Royer, le conseiller Dubard, Gustave Dugat, le Dr Leitner, Chevreul, (de l'Institut), Bons d'Anty, le Dr Mène, Léon Cahun, l'abbé Jules Pipart, Désiré Pector, Oct. Pitrou, Célestin Lagache, sénateur, le Dr Foley, Matu-nami, etc., etc.

Enfin, pour rendre les études ethnographiques accessibles à ceux là même qui ne peuvent y consacrer qu'une part limitée de leur temps, la Société a ouvert des conférences (1) et publie des livres élémentaires (2).

Il est hardi, sans doute, d'enseigner les éléments d'une science encore en formation, et à laquelle les savants et les voyageurs apportent chaque jour des perspectives nouvelles. Mais cette science a fait assez de progrès déjà pour que la terre conquise par elle soit regardée comme une terre ferme.

CARNOT.

---

(1) Dans une des salles de l'hôtel récemment acquis par la Société, 28, rue Mazarine, à Paris. — Les professeurs, qui ont fait des cours cette année, sont MM. Castaing, Rémi Siméon, Julien Vinson, Peuvrier, Léon Cahun et de Rosny.

(2) *Premières notions d'Ethnographie générale*, par Léon de Rosny. Paris, 1885, in-12 ; — *Ethnographie de la France*, à l'usage des écoles, par Alph. Castaing. Paris, 1885, in-12, avec carte imprimée en couleurs (Maisonneuve frères et Ch. Leclerc, libraires-éditeurs de la Société, 25, quai Voltaire, à Paris).

MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ D'ETHNOGRAPHIE

Les *Mémoires de la Société d'Ethnographie* sont publiés par travaux complets de format in-4°, imprimés sur papier vergé à la forme et accompagnés, suivant le besoin, de cartes et de planches.

Ils sont délivrés gratuitement aux Membres Titulaires.

Les Membres Correspondants et les Membres Libres peuvent les obtenir avec la réduction réglementaire, chez Maisonneuve Frères et Leclerc, libraires de la Société, 25, quai Voltaire, à Paris.

MÉMOIRES PUBLIÉS.

1. — Mémoire sur l'infériorité des civilisations précoces, par le Dr *Gaëtan Delaunay*, M. T. — 1881 ..... 1 fr. 50
2. — Études ethnographiques sur les Bachkirs, population du versant oriental de l'Oural par *Wl. de Youferow*, M. C. — 1881, avec carte chromolith..... 2 fr. 50
3. — Les documents écrits de l'antiquité Américaine, par *Léon de Rosny*, M. T. — 1882, avec une carte en chromolithographie, 10 planches héliogravées et des gravures sur bois dans le texte..... 8 fr. 75
4. — Ethnographie de l'Amérique Antarctique, par *P. de Lucy-Fossarieu*, M. L. — 1884..... 5 fr. »
5. — Ethnogénie de l'Aquitaine primitive, par *A. Castaing*, M. T. — 1885, avec trois planches..... 11 fr. 50

POUR PARAITRE PROCHAINEMENT :

— N° 6. —

LES ANTILLES

Étude d'Ethnographie et d'Archéologie Américaines

Par **LUCIEN DE ROSNY.**

(Publication Posthume).

Saint-Valery-en-Caux. Impr. E. DANGU.